



LABORATOIRE MIXTE INTERNATIONAL
MACOTER
RECONFIGURATIONS MALIENNES
COOPÉRATION - TERRITOIRES - DÉVELOPPEMENT



**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

**UNIVERSITÉ DES SCIENCES SOCIALES ET DE
GESTION DE BAMAKO (USSB)**

MEMOIRE

En vue de l'obtention du diplôme de Master II en Géographie

**Cycle MASTER
2017 – 2019**

Option « Société, Culture et Développement »

Titre du mémoire

**Migration de retour et stratégies de
réinstallation dans la ville de Bamako : cas des
migrants de retour d'Arabie Saoudite**

MEMOIRE ACADEMIQUE

Présenté et soutenu publiquement le 03 décembre 2018 par Soumana A MAÏGA
Sous la codirection des Docteurs Bréma Ely DICKO & Hawa COULIBALY

Jury composé de :

Stéphanie LIMA, Maître de conférences, Université de Toulouse II, membre du LMI
Bréma Ely DICKO, Maître assistant, Université des lettres et des sciences humaines
de Bamako (ULSHB).

Sadio SOUKOUNA, Maître assistante, Faculté des sciences administratives et
politiques (FSAP) de Bamako.

Hawa COULIBALY, Pos-doctorante, Université Jean Jaurès Toulouse (France).

Dédicace

A mes parents

Epigraphe

La gloire du savant est dans ses livres, celle du marchand est dans son coffre-fort.

Proverbe libanais

Remerciements

Ce travail n'a pu voir le jour sans les soutiens de plusieurs personnes. C'est donc l'occasion pour moi d'adresser tous mes remerciements aux personnes qui m'ont consacré du temps, qui m'ont apporté des conseils et des éclaircissements, et qui ont de cette façon contribué à la réalisation de ce mémoire.

Je tiens tout d'abord à remercier particulièrement mes directeurs de mémoire Dr Hawa COULIBALY et Dr Bréma Ely DICKO qui ont accepté de m'accompagner dans le cadre de la réalisation de ce mémoire de Master II. Vos conseils, orientations et votre disponibilité ont été des facteurs sans lesquels je ne serai parvenu à réaliser ce mémoire.

Mes remerciements vont également à l'endroit des membres du LMI-Macoter, aux étudiants du Master SOCDEV, aux docteurs Hamadoun TRAORE chef du département de Géographie et Boulaye KEITA, conseiller technique au ministère des maliens de l'extérieur et de l'intégration africaine pour leur contribution.

J'exprime ma reconnaissance à toutes les personnes qui ont accepté de me rencontrer et de s'entretenir avec moi. Particulièrement à mes interprètes en langues arabe et tamasheq respectivement Adama TANGARA, Almahadi AG et Soumaïla YATTARA, sans lesquels la compréhension aurait été pour moi un défi difficilement surmontable.

Enfin, j'adresse mes très sincères remerciements et exprime ma reconnaissance à l'ensemble de mes parents pour les soutiens incommensurables à mon endroit du début de mes études jusqu'à aujourd'hui. Vos conseils, soutiens et patiences m'ont permis d'arriver là. Merci pour tous !

Sommaire

Introduction	8
PARTIE THEORIQUE	11
CHAPITRE I : METHODOLOGIE DE RECHERCHE	12
Chapitre II : Revue de la littérature.....	23
Partie empirique.....	41
Chapitre III : Migration de retour d'Arabie Saoudite au Mali.....	42
Chapitre IV : Réinstallation des migrants de retour d'Arabie Saoudite au Mali	71
Conclusion générale et recommandations	104

Table des sigles et abréviations

APJ : Agence Pour l'emploi des Jeunes.

ARH : Aide au Retour Humanitaire.

ARV : Aide au Retour Volontaire.

A S : Arabie Saoudite.

AME : Association Malienne des Expulsés.

ANPE : Agence Nationale Pour l'Emploi.

BSI : Budget Spécial d'Investissement.

CAERM : Centre Africain d'Etudes et de Recherches sur les Migrations.

CARIM: Consortium for Applied Research on International Migration.

CIGMI : Centre d'Information et de Gestion des Migrations Internationales.

CNAM : Conseil National des Arabophones du Mali.

CORLI : Collectif des Rapatriés de la Lybie et de la Côte d'ivoire.

DGME : Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur.

DNDS : Direction Nationale du Développement Social.

FSP : Fonds de Solidarité Prioritaire.

HCME : Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur.

MIF : Ministère de l'Intérieur de la France.

MIDA : Migrations Internationales pour le Développement en Afrique.

MMEIA : Ministère des Maliens de l'Extérieur et l'Intégration Africaine.

MIREM : Migration de Retour au Maghreb.

OMC : Organisation Mondiale du Commerce.

OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration.

OIM : Organisation Internationales pour les Migrations.

PERME : Promotion Economique et la Réinsertion des Maliens de l'Extérieur.

PNUD: Programme des Nations Unies pour le Développement.

RGPH: Recensement Général de la Population et de l'Habitat.

RQAN: Return of **Q**ualified **A**frican **N**ationals.

TOKTEN : Transfer Of Knowledge Trough Expatriate Nationals, en français Transfert de connaissances par l'intermédiaire des nationaux expatriés.

Résumé

La migration de retour est un phénomène nouveau dans les dynamiques migratoires entre le Mali et l'Arabie Saoudite. L'objectif général de ce travail était d'analyser les stratégies de réinstallation des migrants de retour d'Arabie Saoudite dans la ville de Bamako. Ce mémoire, de quatre chapitres, réalisé à partir d'une combinaison des méthodes qualitatives et quantitatives montre que cette migration est le résultat d'un contexte migratoire difficile en d'Arabie Saoudite. La majorité des retours sont des expulsions, qui s'expliquent principalement par le manque des documents de séjour. Ces retours se passent dans des conditions majoritairement difficiles, caractérisées par l'impréparation, la rétention provisoire et l'impécuniosité au retour.

Inversement, les départs en Arabie Saoudite s'expliquent par la recherche d'emploi et les événements religieux comme le pèlerinage et l'oumra. L'installation des Maliens dans ce pays est assez importante, la durée moyenne de séjour est de 24 ans. Ce séjour apprécié en grande partie, n'est pas synonyme de rupture avec le pays d'origine. Beaucoup ont su maintenir des liens économiques et sociaux considérables avec le Mali, exception faite aux séjours temporaires qui sont moindres. Plusieurs acteurs interviennent dans l'accueil des migrants de retour d'Arabie Saoudite mais seul le rôle des familles des migrants est visible sur le terrain.

La majorité de migrants rentre sans ressources économiques. Ainsi, malgré la mise en place des stratégies politiques, économiques et sociales, ils sont majoritairement confrontés à des difficultés d'emplois, linguistiques et locatives. Celles-ci sont amoindries par le rôle que jouent les familles du Mali et d'Arabie Saoudite. Ces dernières assurent la location et l'alimentation de la majorité, celles d'Arabie Saoudite envoient de l'argent.

Par ailleurs, nonobstant les difficultés économiques et sociales auxquelles les migrants sont confrontés, l'appréciation de la vie du Mali est en partie favorable. Résultat d'un gage de liberté qui n'existe pas au pays de séjour. Il s'agit de la liberté de circuler sans la carte de séjour, de travailler selon le gré mais aussi de s'organiser en association. Ainsi, les migrants de retour d'Arabie Saoudite en particulier et ceux du monde arabe en général se sont organisés en associations. Celles-ci, jouent des rôles notoires.

Cependant, cette appréciation considérable du Mali qui permet de comparer le Mali à l'Arabie Saoudite, n'exclut pas l'idée d'une nouvelle migration. Presque la moitié est dans une position où l'intention de répartir principalement vers le dernier pays de séjour est bien affichée. Cette volonté s'explique généralement par la présence des parents. Mais en réalité, elle est le témoin infailible des difficultés de réinstallation auxquelles est confrontée cette diaspora au Mali.

Mots clés

Bamako, Migration, migrant, retour, réinstallation, stratégie.

Migration, strategy, reinstallation

INTRODUCTION

Avec une superficie d'1 241 238 km², le Mali est un pays où la migration est ancrée dans les pratiques courantes. Le pays est connu pour ses fortes dynamiques migratoires internationales (RGPH, 2009). Dans ce sens, les Maliens résidant à l'étranger sont estimés à plus de 4 millions de personnes (PONAM, 2014). « *Les études ont montré que l'émigration malienne se dirigeait par le passé principalement vers les pays africains avec une prédominance pour la Côte d'Ivoire et vers certains pays européens comme la France* » (Keita, 2009). Cependant, il importe aussi de mentionner que le Mali représente une zone de passage et ou d'installation pour de nombreux migrants originaires de différents continents.

Au moment où les flux migratoires s'intensifient, les migrations de retour sont également de plus en plus observables au Mali. « *Depuis les années 1990, une déclinaison de la migration à la faveur du retour a été constatée au Mali, résultant à cette période du contexte international difficile notamment dans certains pays africains comme la Côte d'Ivoire, marqué par des crises économiques et politiques mais aussi caractérisé par des réglementations strictes rendant ainsi difficile l'installation dans un pays autre que celui de la nationalité* » (RGPH, 2009). Au cours des deux dernières décennies, le retour de migrants maliens venant de différents pays a pris de l'ampleur. En effet, « *de 2002 à 2014, 81 812 Maliens ont regagné le pays en provenance de différents pays africains dont en premier lieu la Lybie ; 5990 venant des pays européens avec l'Espagne en tête* » (DGME et MMIA cited in PONAM, 2014).

Au-delà des contextes africain et européen, notre recherche s'intéresse principalement à l'Arabie Saoudite qui représente le pays de provenance de la majorité des migrants de retour vers le Mali en direction du continent asiatique. Il s'agit du lieu de destination d'une partie des migrants maliens. Le recensement administratif à caractère électoral réalisé en 2001, a fait une estimation des Maliens, vivant dans ce pays à 26 582 soit au total 2,9% de la diaspora malienne (RGPH, 2009). « *Plusieurs ethnies, des familles, des étudiants, des professeurs enseignant les sciences religieuses dans les universités saoudiennes constituent les représentants de la communauté malienne dans ce territoire* » ¹(Haut conseil des Maliens de l'Extérieur, enquête novembre 2017).

Les estimations des migrations de retour en direction du continent asiatique effectuées en 2008 confirment cette primauté de l'Arabie Saoudite par rapport aux autres pays dudit continent, avec soit 413 personnes (Ballo, 2009). Ces retours venant de ce pays continuent de s'intensifier. Les retours des quatre premiers mois de l'année 2018 en provenance de ce pays sont estimés à près 200 migrants².

Cette situation constitue un nouveau phénomène dans les dynamiques migratoires entre les deux pays. Celui-ci mérite d'être pris en considération dans le contexte actuel de difficultés sécuritaires au Mali afin d'analyser ses effets sur le pays et de mettre en place une

¹ Informations issues d'une enquête exploratoire réalisée auprès de M L B, le 22 Novembre 2017 au niveau du HCME

² Chiffres obtenus lors d'un entretien réalisé, le 04 Avril 2018 au auprès du point focal au HCME.

véritable politique de réinstallation des migrants de retour. D'où le choix de notre sujet de recherche motivé par le fait que la migration est un phénomène passionnant et traité par toutes les sciences sociales dont particulièrement la géographie qui représente notre discipline de formation. Aussi, parce que, la migration de retour et la réinstallation des migrants sont des phénomènes d'actualité lesquels sont peu étudiés au Mali. Il s'agit des sujets à explorer pouvant nous permettre d'élaborer un projet de thèse.

Le choix du cas particulier d'Arabie Saoudite réside dans le fait qu'il n'a pas fait l'objet d'étude et du silence des autorités maliennes qui règne autour du retour des Maliens expulsés de ce pays. Ces retours, contrairement à d'autres, notamment ceux en provenance des pays africains comme la Lybie et l'Algérie dont l'Etat et son partenaire particulièrement l'OIM en sont les organisateurs se passent dans un silence presque total. En réalité, en dehors de quelques opérations de rapatriement organisées par l'Etat, la majorité de retours en provenance de ce pays se passent sans que les autorités en soient informées³, ce qui fait que les motifs de retour et les conditions dans lesquelles celui-ci se déroule sont ignorés. Dans ce contexte, l'objectif général de notre recherche est d'analyser les stratégies de réinstallation des migrants de retour d'Arabie Saoudite dans la ville de Bamako.

Les objectifs spécifiques consistent à :

- décrire les caractéristiques sociodémographiques des migrants maliens de retour d'Arabie Saoudite;
- analyser les motivations et les conditions de retour (volontaire ou involontaire) des Maliens de retour d'Arabie Saoudite;
- déterminer les stratégies politiques, sociales et économiques de réinstallation des migrants de retour;
- analyser les déterminants de leur réinstallation dans la ville de Bamako.

Ainsi, la problématique majeure de notre étude est la suivante : comment les stratégies de réinstallation des migrants de retour d'Arabie Saoudite se construisent-elles dans la ville de Bamako ? D'autres interrogations relèvent de cette question majeure : quelles sont les caractéristiques sociodémographiques des migrants de retour d'Arabie Saoudite ? Quelles sont les motivations et les conditions du retour (volontaire ou involontaire) au pays d'origine des migrants maliens installés en Arabie Saoudite ? Quelles sont donc les stratégies politiques, économiques et sociales de réinstallation des migrants de retour d'Arabie Saoudite dans la ville de Bamako ? Quels sont les déterminants de la réinstallation des migrants de retour d'Arabie Saoudite dans la ville de Bamako ?

Afin de répondre à ces problématiques, nos hypothèses de recherche sont les suivantes :

³ Informations recueillies auprès d'un conseiller technique lors d'un entretien au Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine, réalisé le 09 avril 2018.

- Le retour au pays d'origine s'organise de deux manières : ceux qui rentrent de leur propre gré et ceux dont le retour est involontairement opéré par les autorités saoudiennes ou maliennes et leurs partenaires: cas des expulsés ou des volontaires assistés.

- La réinstallation des migrants de retour d'Arabie Saoudite se fait en fonction des profils des migrants, des conditions cadrant le retour. Autrement dit, ceux dont le retour est enclenché par des raisons volontaires se réinstallent sans difficultés majeures tandis que la réinstallation est difficile pour les plus âgés et ceux dont le retour est involontaire.

- L'implication dans les activités économiques et sociales contribue à la sédentarisation des migrants de retour dans la ville de Bamako. Par contre, les migrants de retour ayant des difficultés de réinsertion économique et sociale tentent de retourner en Arabie Saoudite ou de se diriger vers de nouvelles destinations migratoires.

Les migrants, aux profils divers, aux conditions de retour différentes se réinstallent principalement dans la ville de Bamako. Cette ville, en plus d'être la capitale du Mali représente pour les migrants de retour un lieu d'opportunités d'accès à l'emploi, aux meilleures conditions de vie par rapport aux zones rurales.

Cependant, la réinstallation dans la ville de Bamako est un processus complexe dans la mesure où, la non visibilité des retours réduit les apports des autorités compétentes et de leurs partenaires, les familles accueillant les migrants de retour n'ont pas suffisamment de moyens pour leur assurer une meilleure assistance en termes d'accueil et réinstallation. Car les conséquences néfastes du coup d'Etat de 2012 ont considérablement dégradé les conditions de vie de nombreux Maliens.

Le présent mémoire est divisé en quatre chapitres. Le premier chapitre est consacré à la méthodologie de recherche. Ici, nous expliquons les recherches documentaires effectuées, les modes d'entretiens menés sur le terrain. Il s'agit également de décrire les lieux de recherche, de présenter notre échantillon d'étude (stratégies d'accès aux enquêtés, difficultés rencontrées...).

Le deuxième chapitre est relatif à la revue littéraire. Ce chapitre est consacré à la définition des concepts en rapport avec notre sujet de recherche, à l'analyse de la notion du retour, ses éléments explicatifs et ses conséquences à travers des approches théoriques et des études empiriques qui leur sont consacrées.

Le troisième chapitre analyse les profils des migrants de retour en se focalisant sur leurs caractéristiques sociodémographique, leurs conditions de séjour en Arabie Saoudite ainsi que les motifs et les conditions ayant déterminé leur retour au Mali.

Le quatrième chapitre est consacré aux stratégies de réinstallation des migrants de retour d'Arabie Saoudite ainsi que les tentatives de réémigration de la part de certains migrants. Il traite le choix du lieu de réinstallation, les stratégies politiques, économiques et sociales.

PARTIE THEORIQUE

CHAPITRE I : METHODOLOGIE DE RECHERCHE

Ce chapitre décrit nos modes d'investigation, stratégie d'accès aux enquêtes, ainsi que les difficultés rencontrées. Il s'agira aussi de décrire les conditions de dépouillement et d'analyse des données collectées.

1.1 Mode d'investigation

Pour mener cette étude, nous avons adopté une approche méthodologique mixte (quantitative et qualitative). Nos différents objectifs peuvent uniquement être traités par l'une des méthodes, mais ce mémoire constitue notre premier travail de terrain conformément aux normes scientifiques. Ainsi, notre choix méthodologique s'explique d'abord par la simple volonté de se familiariser avec les deux méthodes afin de faire conformément à notre expérience la différence en termes d'efficacité des résultats⁴.

Secondairement, notre étude concerne des personnes de différentes ethnies. La communication se passe facilement avec certaines d'entre elles tandis qu'avec d'autres, il existe un problème de compréhension relatif au fait que nous ne parlons pas les mêmes langues. Ainsi, dans le but de ne pas biaiser les résultats à travers l'utilisation d'interprète qui peut poser problème, surtout lorsque la question posée demande beaucoup plus d'approfondissement, nous avons jugé nécessaire de nous informer sur les migrants par un questionnaire composé des questions semi-ouvertes et fermées. Cela permet d'avoir des réponses brèves faciles à traduire d'une langue à une autre. Aussi, parce que certains aspects sur lesquels les migrants étaient interrogés, particulièrement les caractéristiques sociodémographiques sont facilement traitables à travers cette méthode.

Contrairement à ces migrants, les rapports des autres acteurs à la migration ont été interrogés à travers la méthode qualitative. Ce choix est le résultat du fait que les aspects les concernant demandent plus d'approfondissement. Ces acteurs ne sont pas concernés directement par les questions de recherche. Mais en tant que représentants des autorités, d'organisations ou de familles ayant accueilli les migrants, leur rapport à la migration notamment à la réinstallation nécessite d'être interrogé de manière à donner plus d'informations. Ce qui permet de montrer spécifiquement la place de l'Etat et ses partenaires dans la gestion des rapatriés et les conditions de familles d'accueil. Par conséquent, la méthode qualitative nous semble être celle qui sied pour accéder à de tels détails.

1.2 Recherches documentaires et entretiens exploratoires

Le choix d'un thème de recherche impose toujours une revue documentaire et des enquêtes exploratoires. Bien que la fin du terrain ait été suivie des lectures complémentaires, la recherche documentaire a été la première étape d'exploration de notre thème de recherche. Cette revue documentaire est composée des ouvrages, des articles, des rapports, des mémoires, des thèses et des journaux officiels. A travers elle, nous avons pu comprendre de façon globale la manière dont certains aspects en rapport avec notre thème ont été traités de

⁴ Nos observations sur les deux méthodes sont données un peu plus loin au niveau des leçons apprises.

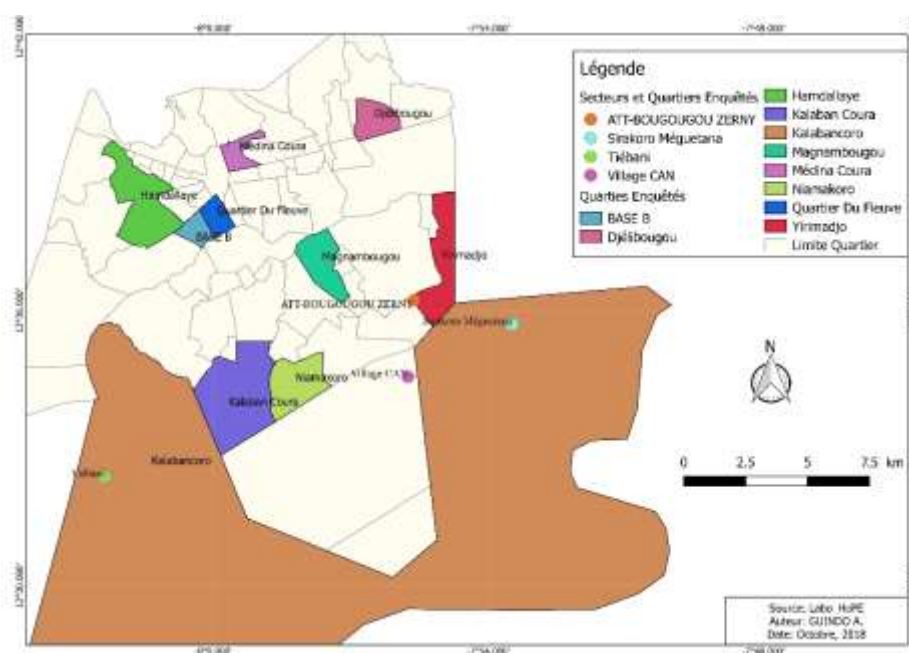
part et d'autre. Il faut signaler qu'au Mali la migration de retour notamment d'Arabie Saoudite, n'a jamais fait l'objet d'une quelconque étude.

Le phénomène migratoire variant d'une zone à une autre et d'un moment à un autre, nous avons effectué d'abord des enquêtes exploratoires, à travers lesquelles la consultation des spécialistes intervenant dans le domaine migratoire. La lecture des rapports officiels en rapport avec le thème nous ont permis de nous assurer de la fiabilité, de la pertinence mais surtout de la plus-value que la recherche qu'on envisage entreprendre puisse apporter à la littérature scientifique existante. Elles ont été particulièrement menées au MMEIA et HCME⁵. Ces différentes recherches préliminaires à notre terrain proprement dit, ont permis de reformuler notre thématique de recherche, les objectifs, questions et hypothèses de recherche.

1.3 Recherches de terrain

1.3.1 Quartiers concernés par les recherches

Carte N°1 : Quartiers concernés par les études



Les recherches de terrain dans la ville de Bamako ont commencé le 26 février 2018 pour prendre fin le 17 avril 2018. Le choix de Bamako comme lieu d'étude s'explique par deux raisons principales. Premièrement, les études antérieures (Ndione & Lombard, 2004) ont montré que cette ville est le lieu souhaité par beaucoup de migrants de retour pour leur réinstallation. En effet, c'est la capitale où peuvent se rencontrer toutes les ethnies du Mali. Secondairement, l'insécurité grandissante au nord et au centre du pays oblige beaucoup à rester à Bamako. Ces différentes raisons donnent la possibilité de rencontrer tous les groupes ethniques maliens. Ces enquêtes ont concerné plusieurs quartiers de Bamako. En dehors des

⁵ Le 03 février 2018 nous avons réalisé un entretien exploratoire au HCME, auprès du point focal. 2 au MMEIA réalisés respectivement le 08 février et 19 février 2018 auprès du chef de cabinet et un conseiller technique.

quartiers comme Cité administrative ou Base B, Hamdallaye, Djélibougou, Médinacoura et Quartier du fleuve où se trouvent les structures d'Etat et celles d'organisations, aucun n'a été choisi selon un critère quelconque, nous avons simplement suivi notre réseau de relations interpersonnelles.

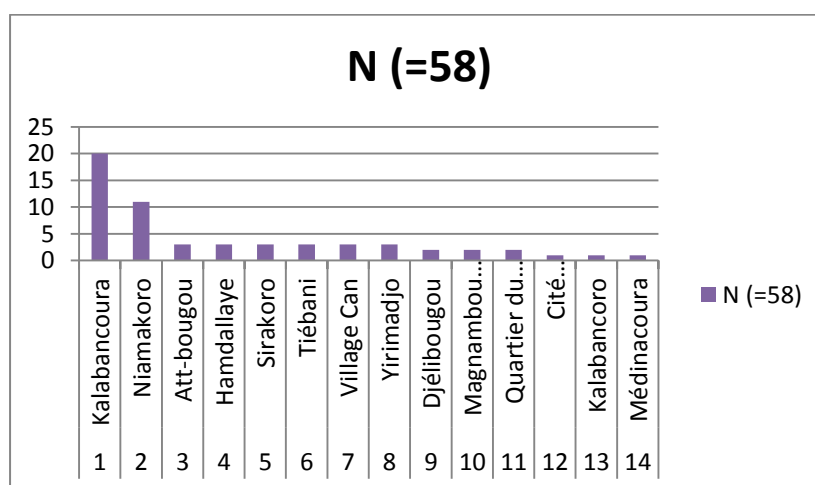
Tableau N°1 : Les quartiers de Bamako concernés par les recherches de terrain

Nombre	Quartiers d'études	N (=58)
1	Kalabancoura	20
2	Niamakoro	11
3	Att-bougou	3
4	Hamdallaye	3
5	Sirakoro	3
6	Tiébani	3
7	Village Can	3
8	Yirimadjo	3
9	Djélibougou	2
10	Magnambougou	2
11	Quartier du fleuve	2
12	Cité administrative	1
13	Kalabancoro	1
14	Médinacoura	1

Source : enquêtes personnelles du 26 Février au 17 Avril 2018 à Bamako.

Conformément au tableau ci-dessus, les recherches de terrain à Bamako ont concerné principalement la rive droite avec précisément une prédominance principale de Kalabancoura et Niamakoro. Cela s'explique par la stratégie d'accès aux personnes ressources utilisée et qui évolue en fonction du réseau de départ déjà créé. Il est également le résultat du fait que les quartiers dominants sont ceux où vivent quelques leaders Tamasheq ayant reçu beaucoup de retournés dont particulièrement les Tamasheq qui constituent l'ethnie majoritaire de ces retours.

Graphique N°1 : Les quartiers de Bamako concernés par les recherches de terrain.



Source : enquêtes personnelles, du 26 Février au 17 Avril 2018 à Bamako.

1.3.2 Population cible

La population visée par nos recherches est composée de migrants de retour d'Arabie Saoudite, d'agents de l'Etat et ceux d'organisations travaillant dans le domaine de la migration, d'associations et de familles de migrants⁶. Les critères de sélection sont : être un migrant de retour d'Arabie Saoudite, être un chef d'une famille ayant reçu un ou plusieurs migrants en provenance de ce même pays, être un agent d'une structure d'Etat ou d'organisation de la société civile ayant un rapport étroit avec la question migratoire au Mali et enfin être un leader d'une association de migrants.

Dans cette population, les migrants en provenance d'Arabie Saoudite sont les acteurs actifs auxquels les questions de recherche sont adressées en premier lieu. Cependant, la migration de retour est un phénomène qui met en corrélation plusieurs acteurs, cela a nécessité la prise en compte des acteurs cités ci-dessus. Chaque subdivision de cette population est interrogée selon ses rapports à la migration. Les aspects sur lesquels ils ont été interrogés seront expliqués ci-dessous dans les parties relatives aux recherches quantitatives et qualitatives.

1.3.3 Echantillon d'étude

Compte tenu de l'invisibilisation de certains acteurs visés par les recherches, particulièrement les migrants, nous n'avons pas fixé un échantillon de départ mais conformément au délai imparti (1 mois), nous avons effectué au total, 58 enquêtes qui se répartissent comme suit : quarante-trois enquêtes individuelles avec les migrants de retour d'Arabie Saoudite, quinze entretiens individuels soit 5 avec les familles de migrants de retour, 9 avec les agents de structures étatiques et organisationnelles intervenant dans le domaine migratoire et 1 avec le président de l'Association des migrants de retour d'Arabie Saoudite (Association Espoir et Renaissance⁷).

1.3.4 Recherches quantitatives

L'objectif de ces recherches quantitatives est de retracer à travers un questionnaire l'histoire migratoire de migrants de retour d'Arabie Saoudite. Pour administrer ce questionnaire aucune présélection de ces derniers n'a été faite, puisqu'elles sont difficilement indentifiables parmi la population bamakoise, surtout que le délai dédié aux recherches de terrain (1 mois) ne permet pas de durer sur le terrain dans le but de trouver un nombre important dans lequel une sélection serait faite. D'ailleurs, les statistiques officielles à jour sont inexistantes. Celles qu'on trouve ne reflètent pas les réalités de la migration de retour car, elles sont issues généralement de quelques opérations de rapatriement effectuées par les autorités. Or, beaucoup reviennent par des canaux autres que ceux des autorités et leurs partenaires.

⁶ Le tableau N°2 montrant les initiaux de noms et prénoms de différentes personnes interrogées est en annexe 6.

⁷ Elle est créée le 09 Septembre 2013 par les migrants de retour d'Arabie Saoudite.

Ainsi, le questionnaire⁸ adressé à ces migrants, cherche à collecter des informations sur quatre aspects importants relatifs à eux-mêmes et à leurs parcours migratoires. Il s'agit premièrement du profil du migrant. Dans cette partie les questions sont toutes des questions fermées. Elles interrogent les migrants sur leurs caractéristiques sociodémographiques à savoir l'âge au départ et au retour, la religion, l'état matrimonial, l'ethnie, le type d'étude et niveau d'instruction... S'agissant de l'âge, il est important de préciser que nous avons pris en compte l'âge au moment du retour⁹ et non l'âge au moment de l'enquête. Nous avons fait ce choix, dans le but d'être explicite, à ne pas majorer les âges de migrants, car, en effet, nous n'avons pas fait une sélection en fonction de l'année d'arrivée et sur le terrain, il se trouve des migrants revenus depuis longtemps et d'autres qui sont revenus récemment.

En deuxième lieu, il était question du contexte de départ en Arabie Saoudite. A ce niveau, les questions cherchent à savoir précisément les motivations de départs, les itinéraires que les migrants ont empruntés pour aller dans ce pays. Aussi, elles se sont intéressées au séjour et à ses différentes caractéristiques notamment, la ville de séjour, les activités exercées, les difficultés rencontrées et le nombre d'années vécues. Enfin, nous avons évoqué les liens socio-économiques avec le pays notamment la famille pendant le séjour, la manière dont ils ont été conservés et les motifs qui leur sont liés.

Troisièmement, le questionnaire a abordé le contexte du retour au Mali. Dans cette partie, nous avons interrogé les migrants sur les raisons de leur retour au Mali, l'accueil qu'ils ont bénéficié, les ressources économiques, humaines et sociales avec lesquelles ils sont revenus et la contribution de celles-ci dans la réinstallation. Egalement, les motivations pour le choix du lieu de réinstallation, les pratiques de solidarité de migrants, les raisons qui les expliquent, les soutiens bénéficiés et les difficultés rencontrées au Mali... ont été abordés.

Les questions relatives à la perspective sont des questions semi-ouvertes. Elles évoquent la perception que les migrants font de leur retour au Mali, leurs intentions par rapport à une éventuelle réémigration et les raisons cadrant cette intention. De façon globale, le questionnaire consiste à interroger les migrants sur l'ensemble de leur parcours migratoire puis que, le retour au pays d'origine ne peut être appréhendé séparément de la trajectoire migratoire. C'est dans la continuité de celle-ci qu'il intervient à un moment particulier (Pian, 2010).

1.3.5 Recherches qualitatives

L'objectif de ces recherches est de rendre visible, intelligible et compréhensible les aspects concernés à travers une approche qui demande un approfondissement (Boileau, 2013)¹⁰. Elles ont été menées généralement auprès des acteurs étatiques et ceux des organisations sociales mais aussi, auprès du président de l'Association Espoir et Renaissance

⁸ L'exemplaire du questionnaire est annexe 1.

⁹ Pour trouver cet âge, il suffit de savoir la date de naissance du migrant et l'année de son retour au Mali.

¹⁰ Cours réalisé en 2013, par Claire Boileau, relatif à la présentation de la démarche et méthodologie qualitative pris sur le site : <http://dokodoc.com>.

des migrants de retour d'Arabie Saoudite et enfin, des chefs de familles ayant reçu des migrants. Le choix de ces personnes ressources s'explique par le fait qu'elles ont des rapports directs ou indirects à la migration.

La réalisation des enquêtes qualitatives a été rendue possible grâce à l'élaboration d'un guide d'entretien. Les entretiens ont tous été semi-directifs. Le choix de ce type d'entretiens s'explique par la facilité de leur traitement par rapport aux entretiens ouverts. Ils consistent à lancer le débat conformément aux thématiques incluses dans le guide. Ainsi, l'interviewé a un temps important de s'exprimer mais il peut être interrompu et réorienté à chaque fois qu'il se dirige vers un raisonnement ne qui n'est pas nécessaire pour les objectifs des enquêtes.

Chaque catégorie d'acteurs a bénéficié d'un guide¹¹ d'entretien spécifique. Les agents de l'Etat et de la société civile ont bénéficié le même guide d'entretien. Ils sont interrogés sur les mécanismes mis en place pour la facilitation du retour, l'accueil et la réinstallation des migrants de retour notamment d'Arabie Saoudite, sur la collaboration et les difficultés de collaboration dans ces différents domaines. Enfin, les perceptions qu'ils font du retour de façon générale et celui en provenance d'Arabie Saoudite de façon particulière, les difficultés de réinstallation de migrants à travers les expériences de réinstallation dans lesquelles ils ont participé ont été aussi abordées.

Le président de l'association de migrants de retour d'Arabie Saoudite et ceux du monde arabe, a été interviewé sur les motivations qui ont présidé à la naissance de cette association, les actions qu'elle a menées et les difficultés rencontrées de sa création à nos jours. Le réseau dans lequel cette organisation se trouve, notamment ses rapports avec les autres associations, avec les autorités du Mali et ses besoins pour une amélioration de conditions de ses différents membres ont été également évoqués.

Les différents chefs de familles de migrants de retour, ont été interrogées sur leurs liens sociaux et économiques avec les migrants, les perceptions qu'ils ont du retour de ces migrants, les soutiens qu'ils ont consentis dans le cadre de la réinstallation de ces personnes et enfin, les difficultés auxquelles ils sont confrontés à travers la présence de ces rapatriés. Le choix de ces chefs de familles par rapport aux autres membres de la famille se justifie par le fait qu'ils occupent une place hiérarchique, ils sont ainsi, les mieux placés pour nous donner les informations relatives aux migrants vivant sous leurs responsabilités.

1.3.5.1 Observation directe

L'observation, dans le cadre de cette recherche était possible grâce aux liens que nous avons tissés avec les migrants de retour durant le temps de recherche. Cette méthode nous a permis de voir les conditions de vie des migrants et celles de leurs familles d'accueil, les personnes malades et les handicapés physiques parmi eux, les enfants mineurs qui ne peuvent pas s'exprimer à travers un entretien ou une enquête, leurs mouvements dans la ville de

¹¹ Les exemplaires de différents guides se trouvent en annexes 2,3 et 4.

Bamako, l'arrivée d'autres migrants en provenance d'Arabie Saoudite que nous n'avons pu enquêter¹².

Ainsi, les mouvements alternatifs des migrants de retour d'Arabie Saoudite constatés dans la ville de Bamako, sont concentrés particulièrement dans deux quartiers. Il s'agit de Kalabancoura et Niamakoro. En effet, c'est dans ces quartiers qu'on trouve des familles notamment, tamsheq qui ont reçu des contingents importants en provenance du pays cité ci-dessus. A travers leurs mouvements, les migrants se regroupent dans un quartier ou un autre pour causer dans le but de se distraire. Cette distraction permet le partage des rancunes du retour au Mali, cela est d'autant vrai que, les migrants dont il s'agit sont en grande partie des expulsés.

Les différentes méthodes de recherche expliquées ci-dessus ont permis de collecter des données importantes, regroupées de façon objective dans le but de répondre à chaque interrogation dans le cadre de cette recherche. Cependant, la réalisation de ces recherches n'a été possible que par l'adoption d'une stratégie adéquate à la recherche dans une ville comme Bamako.

1.3.6 Stratégie d'accès aux enquêtés

Nous avons fait le choix dès le commencement des recherches, de ne pas faire une sélection des migrants de retour d'Arabie Saoudite, ni en fonction des conditions de leur départ, de leur durée de séjour en Arabie Saoudite, de la période de leur retour et encore moins du contexte de leur réinstallation à Bamako. Et cela, dans le but de s'enquérir des dynamiques temporelles et spatiales de cette migration à travers les récits de vie. Aussi, par le fait qu'une sélection en fonction de ces caractéristiques ne fait que rendre difficile la réalisation de recherches eu égard au temps et surtout au fait que ces personnes sont presque introuvables dans la population bamakoise.

Ainsi, pour pallier aux difficultés de leur localisation et identification parmi la population de la ville de Bamako, la stratégie utilisée pour administrer les guides et les questionnaires de recherche est la « boule de neige ». Cette démarche, basée sur nos relations interpersonnelles avec les amis, les parents ou le voisinage, a permis d'identifier des migrants de retour d'Arabie Saoudite qui, une fois contactés, ont servi de relais vers d'autres en provenance du même pays d'immigration.

L'efficacité de cette stratégie nécessite la conservation par les migrants après le retour des liens déjà tissés avant le départ ou pendant leur séjour en Arabie Saoudite. A cet effet, il faut signaler que les migrants maliens de retour d'Arabie Saoudite bien qu'ils ne soient pas revenus la même année ont pu en bonne partie conserver les contacts tissés soit avant le départ ou pendant le séjour et cela, grâce au développement technologique à travers les réseaux sociaux Whatsapps, facebook, Viber... Cette conservation des liens a permis de donner à notre stratégie son essence.

¹² La grille d'observation est en annexe 5.

Cependant, l'un des inconvénients est qu'elle peut exclure les migrants n'ayant pas ou peu de liens sociaux et économiques avec ceux contactés. L'autre inconvénient est qu'elle peut limiter les recherches à une catégorie particulière et à la production d'un profil standard et parfois identique d'une personne à une autre.

1.3.7 Difficultés rencontrées et leçons apprises

L'une des difficultés que l'on rencontre en s'intéressant aux migrations de retour notamment dans le cas malien réside dans le fait que ces retours s'opèrent en grande partie sans que soit informé qui que ce soit. Ainsi, nous avons d'abord, l'insuffisance de données à jour sur les profils divers, les motivations et les dynamiques de réinstallation. Tous ces facteurs reviennent à dire que : saisir la migration de retour est extrêmement difficile comme montré par Lorenzetti & Granet-Abisset (2009).

De plus, prendre en compte un cas spécifique parmi tant d'autres constitue une amplification de ces difficultés, surtout qu'au Mali précisément, les documents sur les migrations de retour sont insuffisants. Les services étatiques et de la société civile qui s'intéressent à ces mouvements parviennent généralement à n'enregistrer que les retours volontairement assistés. Les autres formes de retour notamment les expulsions et les retours volontaires en provenance notamment d'Arabie Saoudite échappent particulièrement à leur contrôle.

Par-delà de ce manque d'enregistrement, la manière dont les migrants sont néanmoins enregistrés ne permet pas de s'informer précisément sur leurs caractéristiques sociodémographiques. Leur présence dans la ville de Bamako est certes notifiée dans certains cas à travers l'identification sur les registres, des lieux donnés par les migrants comme lieux de résidence dans la capitale malienne, mais comment les retrouver ?

La stratégie pour pallier à ces difficultés était « boule de neige ». Son utilisation, nous a certes permis de rencontrer un nombre pouvant faire l'objet de recherches mais la difficulté majeure à ce niveau est que malgré la multiplication des réseaux que nous avons effectuée, nous n'avons pas pu couvrir tous les quartiers de Bamako alors que certaines données du Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine montrent la présence des migrants de retour d'Arabie Saoudite dans la plupart de ces quartiers.

L'autre inconvénient posé par cette stratégie est la concentration sur une ethnie non majoritaire au Mali. En abandonnant les premiers réseaux créés afin, d'éviter une focalisation sur un groupe ethnique particulier, nous nous sommes retrouvé dans des quartiers qui, administrativement ne font pas partie de la ville de Bamako. Il s'agit précisément du quartier de Tiébani, Sirakoro... Il faut signaler à ce niveau qu'au Mali, la délimitation administrative de Bamako ne correspond pas à celle de la communauté.

Aussi, les difficultés économiques et celles en rapport avec les migrants et les acteurs intervenant dans le domaine migratoire ont parfois constitué des entraves pour le déroulement normal des recherches. Les premières parfois nous ont obligé à manquer à certaines enquêtes. Pour minimiser leurs effets sur les recherches, nous avons souvent effectué des emprunts. Les

secondes constituent précisément de refus catégorique soit à l'enquête ou à l'enregistrement, l'interruption des enquêtes à cause de l'indisponibilité de certains enquêtés. Ainsi, sur les cinquante-huit enquêtes/entretiens réalisés, près de la moitié, soit 24/58 n'ont pas fait l'objet d'enregistrement pour cause de refus généralement et parfois par l'inadéquation du lieu mis en exergue par le refus de l'enquêté à se déplacer pour un autre.

Pour réduire le cas de refus particulièrement, nous avons procédé à deux stratégies. Il s'agit d'une part, de l'insistance qui se caractérise par plusieurs allers-retours aux mêmes personnes, au cours desquels nous leur expliquons l'importance qu'une prise en compte de l'étude par les autorités peut apporter dans leur réinstallation. D'autre part, nous avons procédé à une intermédiation. Celle-ci, en premier consistait à utiliser ceux qui comprennent les enquêtes à expliquer aux autres qui sont réticents, l'importance que notre étude peut apporter dans l'amélioration de leurs conditions de vie. En second, elle a fait intervenir les chefs de famille qui ont reçu les migrants. Les explications que ces derniers donnent aux migrants leur rassurent sur le champ.

Egalement, à propos de la question relative aux envois économiques vers les familles, nous n'avons pas pu avoir une confirmation de ces transferts de la part des familles, malgré qu'une bonne partie de migrants dise à avoir envoyé de l'argent vers les familles. Cela est le résultat du fait que les migrants se trouvent présentement en ville. Ce qui exclut la possibilité d'aborder les familles pour lesquelles ils auraient dû envoyer de l'argent. Autrement dit, les familles d'accueil ne sont pas généralement les familles d'origine.

Les difficultés liées aux langues et au rappel du passé font également partie des problèmes rencontrés sur le terrain. La majorité des migrants de retour d'Arabie Saoudite, en dépit de leurs langues maternelles, ne comprennent aucune langue du Mali. Le palliatif à ce niveau était l'utilisation d'interprètes. Les plus âgés, notamment les femmes bien que moins nombreuses ont généralement du mal à se souvenir des événements passés qui ont marqué leur vie migratoire. Comme par exemple la date du départ ou d'arrivée pour certains. Ainsi, pour le passé particulièrement, la connaissance des événements historiques comme la mort de Thomas Sankara (1987), la prise du Koweït par l'Irak (1991), le coup d'Etat sur Modibo Keita (1968) ou sur Moussa Traoré (1991)...constitue un mécanisme important pour le chercheur permettant l'aide à la réminiscence.

Enfin, les difficultés relatives à l'encadrement, particulièrement la prise du temps pour le retour des observations et suggestions, s'expliquant par les préoccupations quotidiennes et professionnelles des encadreurs, ont parfois constitué des entraves dans l'avancement normal de la réalisation de ce mémoire.

En dehors de toutes ces difficultés, effectuer des recherches sur le terrain permet certainement de se rendre compte d'un certain nombre des réalités qui, bien que relatives, restent des leçons d'une importance capitale. En effet, au cours de nos recherches de terrain, nous avons compris que les migrants revenus dans des situations difficiles, aux premiers abords positivent parfois leur situation. Cela est antérieurement montré par d'autres recherches, à travers lesquelles les auteurs nous montrent que les raisons de retour évoquées

par les migrants sont des discours construits en partie sur des arguments réels et cela dans le but de ne pas décliner son statut vis-à-vis de sa communauté (Ndione & Lombard, 2004).

Pour ceux en provenance d'Arabie Saoudite de façon particulière, ces discours stéréotypés sont le résultat en partie de leur ancrage dans la religion musulmane qui considère le fait de se plaindre comme une ingratitude à l'égard du tout puissant. C'est l'observation sur le moyen terme et la familiarisation avec ces personnes qui permettent par conséquent d'avoir la bonne information.

La médiatisation de certains phénomènes sociaux notamment, le terrorisme est un facteur qui empêche particulièrement les migrants en provenance d'Arabie Saoudite à donner certaines informations leur concernant. Singulièrement celles relatives aux valeurs obtenues car, il faut noter que la culture saoudienne est étroitement liée à la religion musulmane à travers une prédominance de l'idéologie wahhabite (Thiollet, 2010).

Ces migrants voient en la divulgation de ces informations, une exposition de leurs personnes au contrôle strict des autorités, et c'est ce qui explique d'ailleurs certaines questions miroirs adressées au chercheur comme : Etes-vous policier ou gendarme ou encore un agent d'Etat ? D'autres s'intéressent plutôt à l'aspect matériel que la recherche puisse leur apporter. Le chercheur doit répondre à toutes ces questions afin de parvenir à ses objectifs.

Enfin, à travers l'utilisation de l'approche mixte, nous avons compris que la méthode quantitative est facilement traitable dans la mesure où les réponses qui en découlent sont simples ou du moins limitées. Ces réponses brèves données permettent au chercheur pendant une recherche à temps moins important de vite finir avec son travail car, elles ne demandent pas une longue transcription et traduction. Cette approche permet également d'aborder facilement sur le terrain les différentes questions préétablies.

Cependant, son inconvénient est qu'elle ne permet pas les détails, un aspect sur lequel la méthode qualitative l'en emporte. Cette dernière demande du temps et est fastidieuse à travers la transcription et la traduction de différents discours mais son importance première est qu'elle permet de pénétrer la réflexion de l'interlocuteur. Ce qui permet par ailleurs de faire même l'analyse des mots utilisés par l'interviewé car, chaque mot est révélateur d'un état d'esprit à travers la manière dont il est prononcé et les gestes qui le suivent.

1.4 Dépouillement et analyse des données collectées

Dans le but d'éviter le retard, les enquêtes et les entretiens ont été en partie transcrits et traduits dès les phases de terrain notamment, pendant les jours où les moyens économiques nous empêchent d'aller sur le terrain. Ainsi, à la fin du terrain, nous avons achevé le reste de transcription et traduction et achemine directement avec le dépouillement et l'analyse des données.

1.4.1 Dépouillement des données quantitatives

Le dépouillement des enquêtes a été fait à partir du logiciel world. Pour traiter ces enquêtes, nous avons numéroté les migrants de retour de 1 à 43. Et compte tenu de l'importance de la nature du retour à laquelle sont étroitement liés les autres aspects à aborder dans le document, nous avons assigné des couleurs aux différents enquêtés conformément à celle-ci. Ainsi, la couleur verte appartient aux migrants de retour volontaire, la couleur orange à ceux dont le retour est volontaire contraint et enfin la couleur rouge aux expulsés ou retournés involontaires.

Cette stratégie de traitement, nous a permis à défaut d'un logiciel, de traiter les données et de faire leur comparaison. Par exemple : en se référant aux différentes couleurs, nous identifions aisément les porteurs de projets. Aussi, conformément à la nature du retour à laquelle les couleurs sont assignées nous voyons ceux qui ont pu mettre en œuvre leurs projets. De même, les couleurs permettent de montrer en fonction de la nature du retour, la perception et la réémigration.

Les vingt-cinq tableaux sont réalisés tous à partir du logiciel world mais le calcul de données a été fait par Excel et dans des rares cas pour celles qui ne sont pas longues à la calculatrice. Quant aux 5 graphiques, nous les avons réalisés avec le logiciel Excel. Aussi, certaines données ont été illustrées par des cartes.

1.4.2 Analyse des données qualitatives

En ce qui concerne les entretiens, pour les traiter, d'abord nous les avons séparés en deux groupes, d'une part ceux réalisés auprès des agents d'Etat et d'organisations ainsi que celui de l'A E R et d'autre part les entretiens effectués auprès des familles des migrants de retour résidant à Bamako. Ainsi, au niveau de chaque section, nous avons donné un numéro à chaque entretien conformément au temps de sa réalisation. Les noms des interviewés ont tous été abrégés afin de garder l'anonymat et protéger leurs propos. L'analyse est faite manuellement en fonction de différentes thématiques des guides d'entretien.

En définitive, la méthodologie de recherche est fondée sur une imbrication des méthodes quantitatives et qualitatives. Toutes basées sur la stratégie « boule de neige » pour être opérationnelles. Cette méthodologie de recherche a permis de posséder des données quantitatives et qualitatives constituées pour traiter les chapitres ci-après.

CHAPITRE II : REVUE DE LA LITTERATURE

L'objectif de ce deuxième chapitre est de documenter la thématique de recherche en se basant sur les recherches antérieures. Il comprend deux sous-chapitres. Le premier se contente de définir les concepts en rapport avec le sujet de recherche. Le second, s'intitulant revue critique de la documentation, traite la thématique du retour à travers les approches théoriques et les études empiriques. De même celle du vécu du retour au pays d'origine sera abordée.

2.1 Définitions conceptuelles

Migration

La migration est le déplacement d'une personne ou d'un groupe de personnes d'un lieu à un autre impliquant un changement de résidence habituelle. La migration peut être expliquée par des raisons socioéconomiques, culturelles et politiques. Elle peut se faire à l'intérieur d'un même pays ou entre les pays, suivant une durée qui peut être courte ou longue. Lorsque ce mouvement se passe entre les localités d'un même espace géographique, on parle de **migration interne**. Celle-ci peut se faire entre les zones rurales (rurale-rurale), entre les zones urbaines (urbaine-urbaine), entre les zones urbaines et rurales (urbaine-rurale) et enfin, de zones rurales vers les zones urbaines (rurale-urbaine). Ce dernier est connu sous le nom de l'exode rural (Perruchaud, 2007).

Quant il y a un franchissement des frontières, on parle de **migration internationale ou externe**. S'agissant de la durée, la **migration est dite de longue durée**, quand la durée de séjour est d'au moins un an tandis que **celle de courte durée** est le changement de résidence à travers lequel le sujet passe une durée d'au moins 3 mois mais moins d'un an dans son nouvel lieu de résidence (Ibid.).

Au Mali particulièrement, tout mouvement dont la durée est inférieure à 6 mois rentre dans le chapitre de la mobilité (RGPH, 2009). Ce qui contredit la définition de l'OIM qui considère les mêmes mouvements à durée semblable comme migration de courte durée tout en mettant l'exception sur les autres effectués pour des fins de loisirs, de vacances, de visite à des parents ou à des amis, d'affaires, de traitement médical ou de pèlerinage religieux (Perruchaud, 2007). Cela revient à dire qu'il n'existe pas une définition conventionnellement acceptée de la durée de ce qui rentre ou non dans la migration.

Du point de vue géographique, la migration met en relation trois catégories de pays à savoir les pays de départ ou d'origine, de transit et de destination ou d'accueil. Ainsi, juridiquement, elle peut être **régulière** ou **irrégulière**. La première est lorsque l'entrée et l'installation sont conformes aux règlements appliqués dans les différents pays notamment d'accueil. La seconde est la migration qui se fait contrairement aux normes qui régissent les trois catégories de pays cités ci-dessus.

Les migrations de durée-de-vie, récente ou ancienne sont des phénomènes dont les définitions exigent une date de référence. Par exemple, si nous prenons 2018 comme date de

référence, tout individu vivant à la date de référence dans une résidence autre que celle de son lieu d'origine est migrant durée-de-vie. Toute migration effectuée au cours de cinq dernières années précédant notre date de référence est migration récente. Toute personne dont le lieu de résidence actuel est différent de celui des années antérieures aux 5 dernières années précédant 2018, est migrant ancien (RGPH-Mali, 2009).

Emigration

C'est l'action de quitter son pays d'origine ou de résidence pour s'installer dans un autre pays étranger. C'est l'appellation de migrants par les ressortissants de leur pays de départ. Par exemple tout malien résidant à l'étranger depuis au moins trois mois est qualifié d'émigré ou d'émigrant (RGPH-Mali, 2009).

Immigration

C'est l'arrivée des étrangers dans un pays autre que celui de leur nationalité. Autrement c'est l'appellation que font les ressortissants du pays d'arrivée aux étrangers. Par exemple tout étranger résidant au Mali est qualifié d'immigré ou immigrant (Ibid.).

Migration nette ou solde ou encore balance migratoire

C'est la différence entre les sorties et les entrées de personnes dans un pays donné pendant une période donnée. On parle d'immigration nette lorsque les entrées dépassent les sorties, le contraire est l'émigration nette (Perruchoud, 2007).

Migration de retour

Selon la définition de l'OIM, la migration de retour est un mouvement qui ramène une personne à son lieu de départ après un séjour d'une année au moins dans un autre pays. Le lieu de départ selon la même définition peut être le pays d'origine ou le lieu où le migrant résidait habituellement avant son départ en migration. Cette migration peut être volontaire ou involontaire. Le premier cas, est synonyme du retour spontané, assisté à travers lequel le migrant décide son retour sans imposition tandis que dans le second cas, une décision administrative du pays d'accueil lui force de rentrer dans son pays d'origine ou de nationalité. Ce retour involontaire est synonyme du retour contraint, du retour imposé (Ibid.).

Refoulement

C'est le refus d'un Etat à l'entrée d'un étranger sur son territoire et le renvoi de celui-ci vers son pays d'origine. Par extension, le refoulement est l'acte par lequel un Etat éloigne de son territoire un étranger en situation irrégulière. Ainsi, l'expulsion, le rejet à la frontière, l'interception extraterritoriale... font partie du refoulement (Ibid.).

Expulsion

Procédure administrative ou judiciaire faisant partir une personne ou un groupe de personnes par la force du territoire national vers leur pays de nationalité ou d'origine (Cassarino et al., 2007).

Réadmission

C'est un acte à travers lequel un Etat accepte de reprendre sur son territoire une personne qui peut être un national, un étranger ou un apatride vivant en situation irrégulière sur le territoire d'un autre Etat. La réadmission se fait par des accords qu'on appelle accords de réadmission ou de reprise en charge. A travers ceux-ci les différents pays s'engagent à réadmettre d'abord leurs propres ressortissants en situation irrégulière sur le territoire des Etats tiers, à accepter la réadmission des ressortissants des Etats tiers ayant transité leur territoire et enfin, ces accords prévoient les conditions et les modalités du transit des ressortissants d'Etats tiers sur les Etats contractants en vue de leur éloignement (Perruchoud, 2007).

Stratégie

Selon le dictionnaire français actualisé en 2018, la stratégie est l'art, la manière d'opérer ou de manœuvrer, la logique implicite ou explicite pour atteindre un objectif.

Réinstallation

C'est le transfert des personnes, qui peuvent être des réfugiés, personnes déplacées à l'intérieur et à l'extérieur de leur pays, d'un premier lieu d'accueil vers un second lieu d'accueil généralement un pays tiers (Perruchoud, 2007). Dans cette étude nous définissons la réinstallation comme une phase succédant le retour des migrants au pays d'origine ou de nationalité. Elle englobe la réintégration et la réinsertion.

Réintégration

C'est le processus par lequel un migrant de retour participe à la vie socioéconomique, culturelle et politique de son pays d'origine (Cassarino et al., 2007). Selon la définition de l'OIM, dans la réintégration se trouve la réinsertion. La première est le processus et la seconde constitue une phase de celui-ci (Perruchoud, 2007).

Capital financier

Ce sont les ressources économiques avec lesquelles, le migrant retourne au pays d'origine, qui peuvent être utilisées pour soutenir la famille ou exercer une activité professionnelle (Flahaux, 2009).

Capital social

C'est l'ensemble des relations sociales et familiales du migrant. Il s'agit précisément des liens du migrant avec sa famille, les séjours temporaires et enfin, les relations tissées pendant la migration (Ibid.).

Capital humain

C'est l'ensemble de connaissances apprises dans le cadre des études, d'expériences professionnelles ainsi que de valeurs ou d'habitudes auxquelles les migrants ont adhéré (Cassarino et al., 2007).

Réémigration

C'est le fait de repartir vivre à l'étranger au moins trois mois après le retour au pays d'origine (Cassarino et al., 2007).

2.2 Revue critique de la documentation

Il existe une abondante littérature sur la thématique du retour (Cassarino et al., 2007 ; Perruchoud, 2007 ; Larramona, 2013). Nous allons examiner d'abord la question du retour. Ensuite, l'analyse se focalisera sur les explications théoriques et empiriques du retour et réinstallation de migrants au pays d'origine.

2.2.1 La thématique du Retour

2.2.1.1 l'expression de la volonté du migrant

Le retour est un processus qui ramène une personne à son lieu de départ (Perruchoud, 2007). La littérature scientifique reste divergente sur l'expression de la volonté du migrant lors du retour. L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), dans sa définition, inclut dans le retour volontaire, les retours spontané et assisté. Cette définition est critiquable dans la mesure où, dans le retour assisté particulièrement, la volonté du migrant n'est pas librement exprimée. C'est une volonté qui naît généralement suite à des difficultés d'installation au pays d'accueil, après lesquelles des propositions de retour se présentent. Cassarino et al., (2007) qui se sont intéressés à la migration de retour au Maghreb ont d'ailleurs proposé une définition qui contredit celle de l'OIM en rapport au retour. Il s'agit du retour décidé. Selon, ces auteurs, le retour volontaire tel que défini par l'OIM doit être substitué par le retour décidé ou choisi. Ce dernier exclut particulièrement le retour assisté qu'inclut par l'OIM dans la définition du retour volontaire. Donc, le retour décidé ou choisi, est le retour dans lequel le migrant est autonome de décider sans contraintes, sans propositions, son retour au pays d'origine.

2.2.1.2 Les dimensions du retour

Le retour se caractérise par plusieurs dimensions. La dimension temporelle permet de distinguer les simples visites et le retour proprement dit. Pour parler du retour, l'intention

de rester au pays d'origine est un déterminant. Selon Gmelch¹³ (1980), les migrants qui rentrent pour des visites et qui n'ont pas l'intention de rester ne sont pas des migrants de retour. La définition proposée par la Division des statistiques de l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour la collecte des données des statistiques sur la migration internationale (United Nations Statistics Division, 1998) cited in Cissé (2011), précise que les migrants de retour sont des personnes qui, après le retour ont l'intention de rester dans leur pays pendant au moins un an. Cependant, la littérature reste silencieuse sur le retour qui s'opère dans des conditions où, le sujet ne possède aucune information pour exprimer cette intention. Il s'agit particulièrement des migrants qui rentrent involontairement et qui sont dans une indécision entre intentions de rester et réémigrer car, ne possédant pas les moyens pour concrétiser l'une ou l'autre des deux intentions.

Suivant la dimension spatiale, le retour met en corrélation le pays d'accueil et celui de retour. Plusieurs tentatives définitionnelles ont été faites afin d'avoir une définition qui prend le retour dans ses caractéristiques juridico-spatiales. La définition proposée par l'OIM se fonde sur le pays d'origine pour définir le retour. Ce pays d'origine est synonyme de pays de nationalité (Cassarino et al., 2007) et pose ainsi, une difficulté de cernement des retournés dans la mesure où, certains de ces derniers sont nés et naturalisés à l'étranger. Dans ce cas, il est difficile de définir le retour selon l'origine ou la nationalité car, ils ont la double nationalité et le pays d'origine de leurs parents devient pour eux un pays étranger.

Une autre tentative est relative au pays de naissance. Les auteurs s'exprimant dans cette vision définit les migrants de retour comme : « [...] des personnes qui rentrent dans leur pays de naissance, après avoir été des immigrants internationaux de court ou long terme » (Larramona, 2013 : 152). Cette définition est également limitée puisqu'elle ne permet pas de prendre en compte l'arrivée de la seconde génération au pays d'origine. Laquelle est un mouvement en vogue au cours de ce XXIème siècle.

Deux positions s'expriment vis-à-vis de cette forme de retour. La première montre que, considérer l'arrivée de la seconde génération comme un retour met les gens dans les pièges de retour car, selon elle, les sujets eux-mêmes ne comprennent le retour que lorsqu'ils retournent au pays où ils ont quitté, c'est-à-dire le pays de naissance (Razy, 2006). Le Mali a une telle perception (RGPH, 2009). La seconde, est antinomique à la première et affirme que c'est un retour. Les auteurs qui défendent cette position montrent que l'arrivée de la seconde génération s'inscrit dans l'histoire migratoire des parents. Selon eux, elle peut être considérée comme un retour en pensant cette arrivée dans l'échelle temporelle générationnelle, c'est-à-dire la migration des parents qui a permis la naissance cette seconde génération au pays d'accueil (Boyer & Lanoue, 2009 ; Boyer & Néya, 2015).

¹³ Nous avons traduit la partie relative à la typologie de retours en français avec ce traducteur : [Google Kit du traducteurGadget Traduction](https://translate.google.com/?hl=fr#en/fr/Returnees%C2%92%20initiatives%20are%20assessed%20pessimistically%20by%20structuralists). URL : <https://translate.google.com/?hl=fr#en/fr/Returnees%C2%92%20initiatives%20are%20assessed%20pessimistically%20by%20structuralists>. The latter also%

L'analyse de ces différentes positions permet de dire que le retour est un état d'esprit. Si certains primo-migrants pensent le retour en retournant au pays où ils sont nés (Razy, 2006), d'autres par contre, le pensent ainsi, lorsqu'ils arrivent dans le pays d'origine de leurs parents. C'est le cas des enfants mexicains nés aux Etats-Unis (Zúñiga, 2014). Cependant, pourquoi le retour ?

2.2.2 Les approches théoriques relatives au retour

Plusieurs schémas théoriques s'attèlent à l'explication du retour des migrants. Nous avons d'abord, **la théorie néoclassique** qui s'intéresse particulièrement aux travailleurs migrants. Elle explique la migration dans un cadre micro-économique. Selon elle, les individus se déplacent durablement afin de maximiser leurs salaires, améliorer leur capital humain et procéder à une réunification familiale. Ainsi, dans sa perception, le retour est le résultat d'une expérience migratoire échouée. Autrement dit, il concerne les migrants qui n'ont pu atteindre les objectifs escomptés cités ci-dessus (Cassarino, 2004).

Elle est contredite dans son raisonnement par celle de **la nouvelle économie de la migration du travail**. Cette dernière conçoit la migration comme temporaire et l'explique dans un cadre structurel. Autrement dit, elle montre que la décision de migrer est prise collectivement au sein de la famille car, selon elle, les individus se déplacent non pour maximiser uniquement leurs salaires mais pour minimiser les risques en diversifiant les ressources de la famille. Ainsi, elle voit le retour comme le résultat logique d'une expérience migratoire réussie au cours de laquelle, les migrants ont pu avoir des revenus élevés, ont pu accumuler des épargnes et enfin, ont pu diversifier les ressources du ménage à travers les envois économiques (Stark, 1991, cited in Cassarino, 2004).

Cependant, malgré qu'elles nous édifient sur les motifs pour lesquelles les migrants rentrent, elles sont limitées dans leurs analyses, par le fait qu'elles expliquent la migration, particulièrement le retour dans un cadre purement économique. Aussi, par le fait qu'elles se basent surtout sur l'unique contexte du pays d'accueil pour argumenter les positions (Cassarino, 2004). Ainsi, **le structuralisme** qui explique la migration dans un cadre élargi notamment social, montre que le retour doit être également appréhendé en prenant en compte les facteurs structurels du pays d'origine-situation socioéconomique et politique. Selon cette théorie, le retour semble être guidé par les opportunités déjà offertes par les pays d'accueil mais également par ceux que les migrants attendent trouver aux pays d'origine. Les structuralistes ne se positionnent pas clairement sur l'échec ou la réussite du retour, mais ils évaluent ceux-ci, par un ensemble d'éléments dont entre autres les réalités économiques, la société d'origine, ainsi que les attentes du migrant au sujet de son retour¹⁴.

2.2.3 Les études empiriques relatives au retour

¹⁴ Les propos de ces différentes théories ont été extraits dans deux documents secondaires : celui de Flahaux, 2009 et celui de Cassarino, 2004. Ce dernier, nous l'avons traduit avec ce logiciel : [Google Kit du traducteurGadget Traduction](https://translate.google.com/?hl=fr#en/fr/Returnees%C2%92%20initiatives%20are%20assessed%20pessimistically%20by%20structuralists) <https://translate.google.com/?hl=fr#en/fr/Returnees%C2%92%20initiatives%20are%20assessed%20pessimistically%20by%20structuralists>. The latter also%

Les différentes études empiriques qui s'intéressent à la migration de retour l'expliquent à la fois par des facteurs économiques, sociales et politiques. D'une part, ces études contredisent les approches expliquées ci-dessus ; d'autre part, elles les confirment. Elles montrent également que les différents éléments explicatifs du retour sont à la fois issus du pays d'origine et d'accueil. Ainsi, le retour peut être positif et négatif.

2.2.3.1 Les facteurs socioéconomiques du retour

(Dumont & Spielvogel, 2008 ; Flahaux, 2015), montrent que le retour fait partie du projet initial du migrant mais l'intention du retour selon eux, varie en fonction des contextes socioéconomiques et politiques des pays d'origine et d'accueil entre lesquels se trouvent les migrants. Pour d'autres études particulièrement (Ndione & Lombard, 2004 ; Lorenzetti & Granet-Abisset, 2009 ; Piotrowski et al., 2010 et Barry, 2011), les migrants rentrent au pays d'origine lorsqu'ils ont accumulé un capital financier qui leur permet de se réinstaller au pays d'origine ou lorsqu'ils voient des opportunités d'emplois dans ce dernier.

Dans le pays d'accueil particulièrement ces dernières années, on peut retenir, les difficultés d'insertion économique s'expliquant par le manque d'emploi, le chômage ; les contraintes naturelles comme la difficile adaptation aux conditions climatiques de certains pays ; sociales comme la discrimination, le 'xénophobie, l'exploitation et la dépendance à un national dans d'autres comme facteurs socioéconomiques expliquant le retour (Fargues, 2006 ; Ferhi, 2009 ; Flahaux, 2009 ; Bel-Air, 2012). Par exemple, Dimé (2015) montre que les migrants qui retournent ces dernières années au Sénégal sont essentiellement constitués des migrants confrontés à des difficultés économiques. Selon lui, ils rentrent ainsi volontairement au pays pour entreprendre des activités ou se lancer dans des logiques de migration circulaire (Dimé, 2015). Le retour est donc, enclenché dans le but de se prémunir contre les risques du pays de séjour (Blion & Bredeloup, 1997).

Par-delà de ces études qui se concentrent surtout sur des aspects socioéconomiques émanant des pays hôtes pour expliquer le retour, d'autres illustrent celui-ci, en se basant sur des motifs qui tirent leurs sources dans les pays d'origine. Le sentiment d'appartenance et d'identification vis-à-vis du pays d'origine qui anime certains migrants, le devoir d'assurer des responsabilités dans le cadre des projets collectifs, de gérer des litiges au sein de la famille, de l'entourage ou de la société, l'accession à un statut exigeant la présence pour s'acquitter de son devoir de chef de famille –l'éducation des enfants, le devoir moral envers les parents et la société de départ, la rotation dans le cadre polygamique... sont autant de facteurs sociaux avancés par les auteurs pour expliquer le retour (Daum, 2007 ; Flahaux, 2009 ; Flahaux, 2011 ; Flahaux, 2015).

Une étude menée dans la région de Kayes au Mali, montre que le retour des femmes précisément s'explique par des motifs microsociaux - c'est-à-dire, les vacances, la rotation à la demande des maris dans le cadre de la polygamie (Razy, 2006). De même Flahaux & Mounkaila (2013) montre que celui des hommes est motivé par la présence des enfants et des femmes qui exige de revenir dans le but de pérenniser la famille et surveiller de près l'éducation des enfants. Ils montrent également que dans certains cas, c'est la volonté d'être avec les siens et de partager avec eux la réussite migratoire qui explique leur retour. La

prégnance de ces raisons sociales donne raison à cet auteur qui dit : « *la famille, en effet, représente l'idéal vers lequel le migrant est projeté, elle est la personnification même du retour* » (Sinatti, 2009: 37). Au-delà de ces facteurs socioéconomiques, le retour peut être le résultat des facteurs politiques.

2.2.3.2 Le retour comme résultat du contexte politico-administratif des pays hôtes

Problèmes politico-administratifs : au niveau des pays d'accueil, le retour peut être expliqué par la situation politico-administrative notamment le déclenchement des conflits, des guerres, qui sont conséquences généralement, du mauvais déroulement des élections engendrant des coups d'Etat dans certains pays ; des soulèvements populaires souvent commandités dans d'autres. Le conflit ivoirien en 2002 a engendré les retours de beaucoup des Maliens et des Burkinabè (Bredeloup, 2006 ; Ballo, 2009). Avec précisément au Mali entre 2003 et 2004, le retour de 40 200 Maliens (Ballo, op.cit). Celui de la Lybie en 2011, un soulèvement qui a engendré la mort du guide Mouammar Kadhafi a contribué également de façon considérable au retour des Maliens et des Nigériens (Toukara, 2013 ; Mounkaila, 2015).

Politiques migratoires : parallèlement aux raisons politico-administratives, le retour peut être également la conséquence des politiques de gestion migratoire de pays d'accueil. Ces derniers se subdivisent en deux catégories : celles qui incitent au retour et celles qui poussent au retour de façon contraignante. En France précisément, en dépit des expulsions, nous avons les aides au retour volontaire (ARV) et les aides au retour humanitaires (ARH). Les premières s'appliquent à la fois aux migrants réguliers et irréguliers et les secondes aux publics des étrangers en grande difficultés sociales et sanitaires (MIF, 2009). Ces aides varient d'un pays à un autre. Par exemple : En France et Belgique ces mesures incitatives s'appliquent aussi bien aux migrants réguliers qu'irréguliers tandis qu'en Angleterre, elles concernent uniquement les migrants réguliers (Amar, 2014).

Aux Etats-Unis, ces dispositifs incitatifs consistent à verser une partie des salaires des migrants aux pays d'origine qui ne sera restituable que lorsque le migrant rentre (Dumont & Spielvogel, 2008). Et pour parvenir à leur but, les autorités travaillent avec les employeurs notamment privés. Elles exigent même parfois à ce que ces derniers obéissent car, le but est de faire en sorte que le migrant soit attiré par ces remises non restituables au pays de séjour afin de retourner dans son pays de nationalité (Ibid.).

Quant aux mesures notamment forcées, nous avons les expulsions. Elles concernent, les migrants en situation irrégulière. L'irrégularité migratoire s'explique par un manque des documents mettant le migrant dans une position contredisant les normes d'installation du pays de séjour. Cette dépossession des papiers peut être le résultat d'une entrée illégale ou d'une expiration des documents après une certaine durée d'installation. C'est dans ce cadre que 101 Maliens ont été expulsés de France en 1986 à travers le vol dit charter (Mary, 2010).

Dans d'autres cas, les expulsions surviennent suite à des problèmes politiques entre les autorités du pays d'origine des migrants et celles de leur pays hôte. Les expulsions des Maliens du Sénégal soit 130 personnes suivies de 1200 cheminots et du Congo Kinshasa de

15 000 à 25 000 Maliens, intervenues respectivement après la dislocation de la fédération du Mali en Août 1960 et l'accusation du Mali d'avoir soutenu les partisans de Lumumba au détriment du gouvernement de Moïse Tshombé en sont des exemples de ce genre (Toukara, 2016).

S'agissant du cas particulier d'Arabie Saoudite, les différentes études montrent que le contexte migratoire est extrêmement difficile dans ce pays. En effet, depuis 1932, l'Arabie Saoudite à travers l'importation de la force du travail pour son développement économique était devenue un pays d'immigration tout comme les autres pays du golfe persique (Fargues, 2006 ; Thiollet, 2010 ; Bel-Air, 2012). Cependant, la situation économique difficile notamment le choc pétrolier de 1973 fait que l'économie ne profite pas à tout le monde surtout aux jeunes habitués à la sinécure. Ainsi, plusieurs réformes visant à trouver une solution aux problèmes d'emplois des Saoudiens ont été mises en œuvre.

Les premières étaient la désarabisation et l'asiatisation. La première visait à réduire le nombre des autres arabes dans l'emploi à la faveur d'autres nationalités asiatiques comme les Japonais qui n'ont pas des liens culturels ou religieux avec la population (Ferhi, 2009). Avec l'intensification des difficultés, surtout après la guerre du Golfe 1990-1991 qui a joué défavorablement sur l'économie, les autorités saoudiennes ont adopté une troisième réforme. Il s'agit de la nationalisation de la main d'œuvre, un processus appelé la *saoudisation* (Fargues, 2006 ; Bel-Air, 2012). Malgré celle-ci, les difficultés restent toujours d'ampleur s'expliquant par le fait que les nationaux n'aiment pas exercer les activités qu'exercent les étrangers dans le secteur privé pourvoyeur d'emplois. Par ailleurs, l'entrée de l'Arabie Saoudite en 2005 dans l'organisation mondiale du commerce (OMC) lui a valu l'interdiction d'employer ses nationaux dans des conditions privilégiées.

En 2009, le taux de chômage dans ce pays était de 10,5%, ajouté à la dégradation du pacte rentier font que les nationaux retournent aux activités qu'ils répugnaient auparavant. Ils vont par conséquent exercer des pressions sur les autorités à travers des manifestations dont celles de 2010 et début 2012. Ce qui va permettre une application stricte de la saoudisation de l'emploi (Ferhi, 2009 ; Bel-Air, 2012). C'est ainsi qu'au cours de 2011, une loi est adoptée qui consiste à catégoriser les entreprises en rouges, jaunes, vertes et excellentes en fonction de leur degré de saoudisation, de leur taille mais aussi de leur activité économique principale. Elle sanctionne également celles qui ne sont pas en conformité avec les normes dictées. Par exemple, toutes les entreprises classées comme rouges ne pourront pas faire le renouvellement de permis de travail de leurs employeurs. Les jaunes pourront le faire lorsque les employeurs n'ont pas séjourné plus de six ans en Arabie Saoudite. Les vertes et excellentes ont le droit de renouveler les papiers de leurs employeurs et de recruter qui elles veulent.

C'est dans ce sens qu'au cours des mois d'octobre, novembre de l'année 2017 et janvier de l'année 2018, beaucoup de Maliens dont la majorité échappe à l'enregistrement des autorités maliennes ont été expulsés en direction d'Arabie Saoudite¹⁵. De même au Niger, un nombre important des Nigériens dont une bonne partie appartient à la seconde génération ont

¹⁵ Données recueillies au ministère des maliens de l'extérieur et de l'intégration africaine

regagné le bercail (Boyer, 2017). Parallèlement aux pays d'accueil, dans les pays d'origine notamment africains, plusieurs dispositifs se trouvent autour du retour, ce qui permet de percevoir celui-ci comme une stratégie de développement.

2.2.4.3 Le retour de migrants comme stratégie de développement des pays d'origine

Les pays d'origine sont les pays émetteurs de migrants. Dans ces pays, depuis plusieurs années, les réflexions tournent autour de la manière par laquelle il faut procéder pour transformer la migration en facteurs de développement. A cet effet, plusieurs programmes ont été mis en place. A travers ceux-ci, les pays d'origine de migrants bénéficient l'appui des organisations internationales notamment l'OIM et le PNUD. Parmi les différents programmes mis en œuvre, nous avons entre autres, le programme TOKTEN (Transfer of Knowledge Through Expatriate Nationals, en français Transfert de connaissances par l'intermédiaire des nationaux expatriés) de PNUD initié en 1977, RQAN (Return of Qualified African Nationals dans les années 1990) de l'OIM, les MIDA (Migrations internationales pour le développement en Afrique en 2001) de l'OIM également. Au Mali précisément, nous avons le Fonds de développement prioritaire du Codéveloppement signé avec la France en 2001 et opérationnalisé en 2002. De cette date à 2004, ce programme a permis le retour et la réinsertion de 300 migrants maliens en provenance de la France (Ballo, 2009).

La finalité de ces mesures est de compenser la fuite de cerveaux à travers, un retour ne serait-ce que temporaire ou virtuel, pouvant servir par les connaissances et les compétences acquises, au développement des pays d'origine (RGPH, 2009 ; Sinatti, 2009). C'est dans cette même logique que les pays africains particulièrement, vont également mettre en place leurs propres politiques pour favoriser le retour des Africains expatriés. En effet, après les indépendances, suite à la fuite de cerveaux ou brain drain constatée de manière inquiétante pour le développement du continent, la logique consistait d'une part, à lutter contre les facteurs générateurs de cet exode intellectuel ; d'autre part, à faire participer la diaspora au développement du continent (Maingari, 2011). C'est ainsi que, plusieurs centres permettant aux cerveaux africains de se réunir, discuter et mettre en valeur leurs compétences au service de l'Afrique ont vu le jour. Il s'agit notamment de l'École inter-États des sciences et médecine vétérinaire créée en 1968 à Dakar, de l'Académie des Sciences du Tiers-monde en Italie en 1983, du Technopole au Sénégal créée en 1996, où se rencontrent universitaires, banquiers et industriels et enfin, de l'Institut Africain de Ouagadougou en 2007 (Ibid.).

Dans les pays du Maghreb précisément en Algérie et en Tunisie, les migrants peuvent importer gratuitement tous leurs biens personnels. De même, ils sont exemptés de taxes d'importation dans le cadre de la création d'entreprise. Une possibilité est accordée particulièrement aux migrants tunisiens d'ouvrir un compte bancaire en devises ou en dinars convertibles au niveau du pays (Cassarino et al., 2007).

Le retour au pays d'origine, qu'il soit encouragé ou provoqué par des facteurs socioéconomiques et politiques se passe différemment en fonction des migrants, des contextes mais également des motifs qui y sont liés.

2.2.4 Les situations de retour des migrants

Les situations de retour permettent de comprendre les conditions dans lesquelles les migrants rentrent au pays. Il s'agit particulièrement de dégager leurs caractéristiques économiques humaines et sociales.

2.2.4.1 L'organisation du retour

L'organisation du retour est un concept mis en place par Jean Pierre Cassarino. Cette approche s'inspire des deux théories relatives au retour : il s'agit de la théorie transnationaliste qui analyse le retour à travers les liens économiques et sociaux que le migrant entretient avec son pays de départ et la théorie des réseaux sociaux qui avance la mobilisation des ressources nécessaires pour le bon déroulement du retour. En faisant la triangulation de ces deux théories, Cassarino nous dit que le retour peut être plus ou moins mobilisé en fonction des circonstances et des motivations du migrant. Il montre également que le retour est un processus qui demande du temps (Cassarino, 2004).

Ainsi, selon lui pour que le retour se passe dans les meilleures conditions, il faut qu'il ne soit ni dicté par une autre personne, ni dû à des circonstances externes mais qu'il soit décidé par le migrant lui-même à un moment qui lui semble logique et adéquat, ce qui permet toujours selon l'auteur la mobilisation des ressources tangibles et intangibles utiles pour le retour et la réinstallation. Il s'agit des capitaux financier, humain et social du migrant. Aussi, dans son analyse Cassarino montre que la motivation des migrants et les ressources qu'ils ont mobilisées à l'étranger sont fonction des circonstances qui se sont présentées à eux à la fois dans le pays d'accueil et dans le pays d'origine. A cet effet, il nous présente trois catégories de migrants en fonction des conditions dans lesquelles le retour est intervenu.

- Il s'agit premièrement de ceux dont la préparation du retour est optimale. Ce sont les migrants qui ont pu mobiliser les ressources tangibles et intangibles, faire l'évaluation de coûts et avantages du retour. Et qui, surtout à travers les réseaux sociaux et transnationalistes ont eu des informations sur les situations économiques, sociales et politiques du pays d'origine pour décider de façon autonome leur retour.
- Deuxièmement, nous avons ceux dont l'organisation du retour est relativement faible. Cette catégorie concerne les migrants qui n'ont pas pu réunir les ressources matérielles et immatérielles nécessaires à cause de leur trop courte durée de séjour à l'étranger s'expliquant soit par des événements familiaux ou d'autres événements brusques (ostracisme) survenus dans le pays d'accueil et qui ont interrompu leur expérience migratoire.
- La troisième catégorie est relative à ceux qui n'ont ni envisagé, ni préparé leur retour mais qui sont rentrés au bercail à la suite des circonstances difficiles, comme le rejet d'une demande d'asile ou les différents rapatriements (Ibid.) et Cassarino et al., (2007).

Plusieurs études empiriques permettent d'étayer les différentes classifications faites par Cassarino. Les expulsions opérées vers le Cameroun en provenance de la France (Chappart, 2008), celles du Sénégal en provenance de la France et de l'Afrique nord (Pian, 2010)

constituent des exemples qui confirment la troisième catégorie de migrants en fonction de la préparation du retour.

L'organisation du retour influence beaucoup sur la manière dont le retour est vécu par le migrant au pays d'origine. Ce vécu est à analyser dans l'histoire migratoire globale. Ainsi, il se fait différemment.

2.2.5 Vécu du retour au pays d'origine

Vivre le retour est synonyme de la réinstallation du migrant dans son pays d'origine. Plusieurs approches théoriques et études empiriques se sont penchées sur cette étape du retour. Ces dernières permettent surtout de déceler les différentes stratégies et facteurs qui en contribuent.

2.2.5.1 Les perceptions théoriques relatives au vécu du retour

Les différentes approches théoriques qui se sont intéressées à l'explication du retour, ont également de donner leurs positions par rapport au vécu de celui-ci. La théorie néoclassique bien qu'elle ne s'intéresse pas particulièrement à la réinstallation des migrants, sur la base de ses postulats on peut dire qu'elle voit celle-ci comme négative. Selon la théorie, ceux qui rentrent sont ceux qui ont connu une expérience échouée. Ils rentrent ainsi au pays d'origine et doivent réintégrer le marché local où les salaires sont faibles. La théorie ajoute également que leur capital humain ne leur servira pas car, il est difficilement transférable, aussi il ne correspond pas aux besoins locaux. Donc, selon cette théorie la réinstallation est difficile pour le migrant.

Par contre le transnationalisme et la théorie de réseaux sociaux, sans nier les difficultés auxquelles les migrants peuvent se heurter au retour, montrent que leur réinstallation est positive car, ils préparent celle-ci à travers les visites régulières au pays de départ, la forte conservation des liens avec la famille, les amis voire avec la diaspora. La théorie de réseaux montre particulièrement que les migrants réunissent des ressources tangibles et intangibles pour préparer leur retour. Ce qui nécessite de faire appel aux réseaux socioéconomiques mais aussi aux relations interpersonnelles. Cette maintenance des liens à travers le transnationalisme et les réseaux permet d'avoir accès aux informations de départ et d'autre. Ce qui permet de préparer le retour lorsque le contexte est favorable à une réinstallation.

La théorie de la nouvelle économie de la migration du travail et le structuralisme quant à eux, disent que la réinstallation dépend des facteurs financiers et des autres ressources avec lesquels le migrant est rentré. La première tend à donner un caractère positif à ce vécu dans la mesure où, elle montre que la migration est une stratégie de diversification des ressources de la famille et que les envois de fonds, font partie de cette stratégie, voire elles constituent un facteur explicatif dans la décision du retour et l'attachement au pays d'origine. Quant à la seconde, elle reste pessimiste sur la réinstallation des migrants. Ce pessimisme se justifie selon elle, par le fait que, les migrants, pendant leur séjour n'entretiennent pas des relations avec le pays d'origine. Ainsi, avec la durée du séjour, ils perdent leurs relations antérieures à la migration. Aussi, compte tenu de la difficile mise en œuvre des compétences migratoires au pays d'origine, ils sont confrontés à des problèmes d'ajustement. Autrement, ils sont en

difficile adéquation avec les changements socioéconomiques et politiques opérés pendant leur absence.

2.2.5.2 Les études empiriques en rapport à la réinstallation de migrants

Les différentes études qui se sont intéressées à l'étude du vécu du retour de migrants montrent globalement les facteurs qui déterminent le choix du lieu de réinstallation, les initiatives des autorités d'origine et celles de migrants dans la concrétisation de la réinstallation. Et enfin, les éléments déterminatifs du vécu et leurs liens avec le nouveau départ en migration.

S'agissant du choix du lieu de réinstallation les études montrent qu'il varie d'un migrant à un autre. Chacun fait son choix conformément à ses compétences professionnelles, ses ressources sociales mais également pour des opportunités d'emploi que l'on peut avoir dans le lieu choisi. Le milieu urbain selon ces études, est généralement choisi en raison de ses conditions de vie favorables qui remportent sur celles des milieux d'origine où la vie est difficile (Boyer & Néya (2015 ; Ndione & Lombard, 2004). Dans certains cas, c'est le niveau d'instruction de migrants qui leur fait opter pour le milieu urbain (Bouare et al., (2015). C'est le cas par exemple des migrants qui reviennent des pays développés (RGPH, 2009).

Le milieu d'origine ou rural, de résidence antérieure sont quant à eux choisis par les migrants qui ont des compétences en agriculture, cas des migrants burkinabè (Bredeloup, 2006), par ceux qui sont revenus dans des conditions difficiles et qui souhaitent bénéficier des soutiens des parents, cas des expulsés maghrébins (Cassarino et al., 2007). Dans d'autres cas, les migrants de retour se réinstallent dans un espace proche de leur dernier pays de séjour afin d'accéder aux informations concernant ce pays ou de s'engager dans la migration circulaire (Boyer & Néya, op-cit).

Les initiatives des autorités d'origine dans le cadre de la réinstallation de migrants consistent en trois phases : le convoyage des migrants, le processus d'accueil et enfin, la réinstallation proprement dite au pays d'origine par laquelle des activités de réinsertion socioéconomiques sont mises en place. Le cas du Mali après les retours en provenance du Sénégal et du Congo Kinshassa est un exemple. L'auteur montre même qu'« *On peut reconnaître au régime Keita d'avoir su réinsérer les expulsés du Congo, après ceux du Sénégal* » (Tounkara, 2016 : 38). Les mêmes stratégies de réinstallation ont été observées au Burkina Faso (Bredeloup, 2006), et au Niger (Mounkaila, 2015).

Ces différentes actions institutionnelles consistent d'abord après le retour à s'occuper des besoins d'urgence comme les soins, à réactiver les compétences des migrants de retour à travers le montage de projets économiques. Dans certains cas, au-delà de migrants, les familles qui ont reçu ces derniers sont appuyées de façon humanitaire-la distribution de vivres. Par ailleurs, il faut souligner qu'à travers ces initiatives, les autorités d'origine bénéficient les soutiens des pays amis et des organisations internationales. Le cas de la France au Mali en 1991 est un exemple (Daum, 2002).

La finalité de l'intervention des autorités et leurs partenaires dans la gestion de migrants de retour est de transformer le retour en facteur de développement pour les pays

d'origine, ce qui permet de contribuer concomitamment à la gestion migratoire de façon générale car comme le montre cet auteur : « *Mieux accueillir les expulsés en leur donnant des réelles perspectives d'emploi et de réalisation de soi, c'est aussi contribuer à une meilleure régulation des départs* » (Toukara, 2016 : 38). Actuellement au Mali, dans le but de gérer les retours et réduire les éventuels départs, plusieurs projets sont mis en place par les autorités maliennes dont particulièrement le projet d'insertion et de réinsertion financé à travers le budget spécial d'investissement (BSI), qui a permis en 2016 à 775 personnes d'être occupées dans les secteurs de l'élevage, l'aviculture, le maraîchage, la pisciculture et la formation (Diawara, 2017)¹⁶.

Cependant, la finalité de ces différentes initiatives est loin d'être atteinte car, elles sont limitées par plusieurs facteurs dont entre autres, l'incapacité d'identifier les migrants, ce qui donne place au développement des logiques clientélistes, l'insuffisance de financement de différents projets, l'incoordination entre les différents acteurs intervenant dans la réinstallation, qui a comme conséquence le dévoiement de financements par les élus ou les grands commerçants (Moukaila, 2015) ; l'incompréhension entre les pays hôtes initiant les projets et les migrants de retour qui voient ces initiatives de la part des pays d'accueil comme des facteurs qui empêchent une réémigration (Ballo, 2009). L'autre limite est que ces actions étatiques ne concernent que les migrants qu'ils ont fait revenir. Les expulsés et ceux qui revenus volontairement et qui se trouvent dans des conditions au pays d'origine sont généralement laissés pour eux-mêmes.

Ces différentes limites des autorités généralement africaines dans la gestion des migrants de retour et de la migration de façon générale donnent raison à Achille Mbembé dans son article « Du gouvernement privé indirect », lequel montre la passivité, le manque d'actions concrètes, à la limite, l'inexistence même des autorités face à leurs responsabilités dans la plupart de pays africains. Selon l'auteur l'Etat en tant que technologie de la domination n'existe pas dans beaucoup de pays africains, ce qui donne lieu, aux arrangements informels entre les particuliers qui détournent le dénier public pour leurs intérêts particuliers et pour ceux de leurs réseaux (Mbembé, 2016).

Parallèlement à ces actions des autorités d'origine et leurs partenaires qui ne touchent pas les migrants qui ne sont pas revenus par leur canal, ces derniers mettent en place, plusieurs activités allant dans le cadre social et économique. Le but également est de vivre un retour satisfaisant. Ces initiatives s'observent par la mise en place des projets économiques, la création des associations regroupant les migrants. Dans la réinstallation de migrants, le rôle par le bas notamment celui de familles de migrant est primordial. Plusieurs études montrent les rôles de ces dernières. Au Burkina Faso, eu égard au fait que le logement constitue un sérieux problème pour les migrants de retour, Boyer & Lanoue (2009) ; Bredeloup (2006) nous montrent que les migrants comptent sur la société d'origine notamment la famille pour les besoins locatifs et alimentaires et c'est grâce à ces structures sociales que beaucoup

¹⁶ Journal s'intitulant insertion et réintégration des migrants de retour: les faits et les actes concrets du gouvernement publié par Mohamed D. DIAWARA, le 28 Novembre 2017 sur le site : <http://news.abamako.com/h/175310.html>, consulté le 19 Janvier 2018

parviennent à rester au pays. De même au Niger Mounkaila, (2015) abonde dans le même sens et montre que la gestion par le bas ou le rôle de la famille dans le cas nigérien a été un facteur d'atténuation des risques liés aux retours des migrants nigériens.

Sur le plan économique les familles jouent des rôles d'appui-conseil au bon fonctionnement des projets de migrants. Elles aident le migrant porteur du projet à choisir le type d'activité, le lieu d'emplacement et les membres de la famille sont dans certains cas utilisés pour le fonctionnement du projet (Sinatti, 2009). Le même auteur avance que le rôle de familles est surtout visible dans le cadre de retours temporaires où les projets mis en place seront gérés par elles pendant que les migrants réémigrent. D'autres recherches au Maghreb affirment que la famille est la principale source de financement des projets de réinstallation réalisés par les migrants (Cassarino et al., 2007).

Au-delà de familles, il faut noter le rôle de réseaux des migrants. Bredeloup (2006) nous dit que certains migrants s'appuient sur leurs relations sociales tissées au pays de séjour avec des compatriotes d'origine citadine du pays d'origine pour faciliter une fois de retour, leur réinstallation en termes résidentiel et professionnel. Ces réseaux constituent d'une part des lieux d'échange, de discussion et de recherche de solution aux problèmes communs résultant du retour. Ils se caractérisent par l'entraide et constituent ainsi de secondes familles pour certains (Boyer & Lanoue, 2009) et d'opportunités d'emplois pour d'autres (Barry, 2011).

D'autre part, ils sont des organisations de défense de droits qui font tête haute dans l'arène politique et sociale. Au Mali, le cas du Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur (HCME) ou des Maliens expulsés de France, Angola, Arabie Saoudite est un exemple de ces associations créées à la suite des vagues de retour au pays d'origine. Du haut conseil, est créée l'Association Malienne des Expulsés (AME) qui, en plus d'accueil et hébergement temporaire des migrants de retour, milite pour l'atteinte des droits de migrants. C'est ainsi, qu'en 1997, elle a organisé une marche pour demander la libération de 77 Maliens débarqués de France par le « 38ème charter Debré » et emprisonnés à leur arrivée à Bamako par les autorités maliennes. Ces actions ainsi que la lutte contre la signature des accords de réadmission et d'autres encore ont hissé aujourd'hui le nom de cette association (Lecadet; 2012).

De même au Niger, après la vague des retours en provenance de la Lybie et de la Côte d'Ivoire, un Collectif dit des Rapatriés de la Lybie et de la Côte d'Ivoire (CORLI) s'est également constitué dans le but de donner aux retournés leurs droits (Mounkaila, 2015). A cet effet, Clara Lecadet, (2015) dit que c'est les pertes en rapport aux retours précipités, l'inexistence politique que ressentent les migrants après le retour malgré les tractations envers les autorités qui créent un sentiment d'appartenance ou de même cadrage donnant ainsi une communauté d'expérience se partageant les mêmes préoccupations. Les membres de ces différentes organisations possèdent donc, des caractéristiques communes à savoir particulièrement le fait de séjourner à l'étranger et de retourner au pays d'origine, notamment dans des conditions involontaires. C'est en se basant sur celles-ci qu'ils s'organisent en association afin de faire le bilan de leurs biens et engager en même temps des porte-paroles dans le but de signifier leur existence aux autorités (Lecadet, 2014).

Cette floraison d'associations à caractère humanitaire se formant autour des logiques communes, donne raison à Daouda Gary-Tounkara (2016) qui affirme que c'est l'abandon des actions concrètes de gestion des migrants de retour, constituant en même temps des facteurs régulateurs positifs de départs, qui explique partiellement la naissance et l'émergence des organisations de la société civile dans l'accueil des expulsés ainsi que dans les autres contextes semblables.

En outre, les études empiriques montrent aussi, l'importance du transnationalisme dans la réinsertion de migrants au pays d'origine. En effet, les migrants qui investissent le domaine commercial nécessitant une interconnexion entre les pays de retour et de séjour s'appuient sur leurs réseaux migratoires pour le bon déroulement des activités commerciales (Boyer et Néya, 2015). Le réseau transnational est très complexe. Il inclut à la fois la famille et le capital social. Par exemple : certains migrants, tout en se basant sur les ressources transnationales, répartissent les membres de leurs familles entre les deux pays et chaque partie exerce une activité économique gérée dans une logique familiale. Cette manière de procéder permet de se prémunir contre les risques de deux pays : pays de séjour et retour (Ibid.).

D'autres, à savoir généralement ceux qui n'ont pas de possibilités transnationalistes concentrent leurs initiatives de réintégration au niveau national. Ici, la procédure consiste à multiplier les activités principalement entre les lieux d'origine et les grandes villes du pays d'origine (Ndione & Lombard, 2004). Quel qu'en soit le choix de l'activité, les migrants se basent toujours sur leurs savoir-faire migratoires. Par exemple Bredeloup (2006) nous affirme que les activités de réinstallation mises en place par les rapatriés burkinabè sont relatives à des domaines dans lesquels ils exerçaient au pays de séjour. Ainsi, nous avons ceux qui exercent des activités informelles dont le choix se justifie par le fait qu'elles échappent au contrôle de l'Etat, ce qui permet une rentabilité (Dimé, 2015). Les migrants nigériens de retour d'Arabie Saoudite interviennent dans le domaine de l'enseignement islamique, un phénomène urbain beaucoup développé dans ce pays (Boyer, 2017). Au Mali précisément, les activités de réinsertion sont relatives au commerce, au service, à l'agriculture et dans une moindre mesure l'artisanat (Daum, 2002 ; MIF, 2009).

Cependant, malgré la multiplication des activités, les soutiens de familles et de réseaux, la réinstallation au pays d'origine varie d'un migrant à un autre en fonction de plusieurs facteurs. Bien qu'il n'existe pas un facteur toujours positif ou négatif en raison de la difficile prévision des éléments ultérieurs qui peuvent intervenir dans le cadre de la réinstallation, les différentes études font une certaine classification des facteurs positifs et négatifs de celle-ci. Parmi les déterminants positifs, on peut noter la raison positive du retour qui permet de se préparer et de revenir dans des conditions favorables (Flahaux, 2009). La définition même du migrant de retour est également un facteur. Plusieurs recherches montre que malgré les difficultés auxquelles les expulsés se heurtent, le cas des enfants de la seconde génération, c'est-à-dire les migrants qui sont nés et grandi au pays de séjour est d'une manière inquiétante car, la première de difficultés est la difficile adaptation aux réalités socioculturelles du pays d'origine (Boyer, 2017 ; Boyer & Lanoue, 2009).

Les migrants de retour se différencient également en termes de ressources sociales. Ceux qui ont su conserver les liens avec le pays pendant leur migration ont moins de difficultés de réinstallation, même quand ils reviennent dans des conditions difficiles. A cet effet, Boyer & Lanoue (2009) nous disent que la migration est un contrat dans lequel chaque partie est appelée à jouer son rôle. Les migrants particulièrement doivent faire profiter la famille des fruits migratoires. Ce qui leur permet de bénéficier le soutien de celle-ci en cas de difficultés. Par exemple, ceux qui envoient de l'argent pendant leur séjour préparent ainsi leur réinstallation après le retour (Cassarino et al.2007) mais cela reste relatif. Selon d'autres études (Boyer, 2017), l'argent antérieurement envoyé est plutôt destiné à la satisfaction de besoins fondamentaux de la famille. D'autres encore, vont plus loin et montrent que, la migration même se fait pour que les autres restent, c'est-à-dire une dépendance face aux migrations (Boyer & Mounkaila, 2010).

Un contexte socioéconomique et politique favorable dans le pays d'origine, est également un facteur qui permet une réintégration de migrants de retour. Selon plusieurs auteurs, même quand les migrants rentrent dans des conditions favorables, avec l'idée du projet et les moyens conséquents pour sa mise en place, ils se trouvent confrontés dans certains cas aux contraintes locales, notamment les fiscalités exorbitantes, le non accès à un crédit complémentaire ou d'investissement, les sollicitations sociales (Harrami, 2007 ; Dimé, 2015). Il faut enfin, noter la durée optimale de séjour comme facteur de réinsertion positive. La longue durée selon, certains auteurs constitue une déconnexion avec les réalités locales, ce qui a comme conséquence une difficile réadaptation réduisant les possibilités de réintégration (Flahaux, 2009 ; Cassarino et al.,2007).

Ces différents facteurs positifs et négatifs ainsi avancés comme déterminants de la réinstallation, nécessite par ailleurs de s'intéresser à ce que les migrants eux-mêmes appellent une réinsertion positive et négative. La définition classique montre qu'une réinstallation réussie est celle à travers laquelle le migrant se nourrit et prend en charge ceux qui sont sous sa charge (Funakawa, 2009). Néanmoins, la perception d'une réinstallation réussie diffère d'un migrant à un autre. Le projet de réinsertion est une caractéristique fondamentale à partir de laquelle le caractère favorable et défavorable du vécu du retour peut être évalué. Selon les études, la perception qui lui est portée diffère en fonction de migrants. Certains parlent d'une réinstallation réussie lorsque le projet mis en place permet de vivre et nourrir la famille. Pour d'autres, c'est quand le chiffre d'affaires augmente et pour d'autres encore c'est lorsqu'il permet de mettre en place d'autres projets socioéconomiques complémentaires (Ndione & Lombard, 2004). Nous pouvons en déduire que la réinstallation est fonction des atteintes de migrants. Cette réinstallation, qu'elle se caractérise par un échec ou une réussite aboutit toujours à une issue.

2.2.5.3 Les alternatives à la réinstallation

La réinstallation de migrants aboutit à deux alternatives possibles : une fixation durable au pays d'origine et une réémigration qui peut être vers le dernier pays de séjour ou vers une nouvelle destination migratoire. Les différentes études qui s'intéressent à ces phénomènes traitent particulièrement la réémigration comme l'échec de la réinstallation.

Selon les auteurs, les migrants confrontés à des difficultés économiques, sociales et culturelles sont ceux qui effectuent un nouveau départ. Flahaux (2009) montre particulièrement que les migrants qui ne sont habitués à certains maux comme la corruption qui caractérisent les sociétés africaines réémigrent généralement après leur retour. Cependant, tout nouveau départ n'est pas le résultat d'un échec au pays d'origine. C'est le cas de migrants qui retournent au pays de séjour pour le renouvellement de papiers ou par le simple souhait d'aller vivre au pays de la dernière migration (Cassarino et., 2007).

Réémigrer ou rester est une décision difficile à prendre surtout dans un contexte difficile à la fois dans les pays d'origine et d'accueil. Ainsi, certains migrants en faisant l'évaluation du degré des difficultés entre les deux pays, décident soit de réémigrer ou de rester en fonction du résultat favorable (Bredeloup, 2006). Ce qui suppose que le fait de rester au pays d'origine n'est pas forcément synonyme d'une réinstallation réussie. C'est juste le résultat d'un constat un peu favorable fait du pays d'origine à cause des informations défavorables sur le pays de séjour. Pour d'autres, c'est dû à un empêchement résultant de l'accès à une hiérarchie familiale-ceux qui s'occupent de l'éducation des enfants, la tentative échouée et enfin, l'âge (Boyer, 2017). L'âge particulièrement, constitue à la fois un facteur de réémigration et un renoncement à celle-ci. Selon des études, ceux qui rentrent au pays d'origine étant plus âgés sont ceux qui renoncent généralement à un nouveau départ, alors que les plus jeunes tentent à nouveau leurs chances (Flahaux, Mezger et Sakho, 2011).

Enfin, nous avons les migrants qui ne sont ni dans une réémigration, ni dans une réinstallation définitive au pays d'origine. Ils sont plutôt dans une migration circulaire. Cette option est une stratégie mise en place et qui concourt à éviter les éventuelles difficultés qui peuvent surgir à la fois dans les deux pays (Ndione & Lombard, 2004).

En somme l'option pour la réémigration ou la non-réémigration est une décision qui se construit et évolue en fonction des opportunités à la fois dans les pays d'accueil et d'origine. Plusieurs études montrent d'ailleurs cela. C'est le cas des Nigériens de retour (Mounkaila, 2015 ; Boyer, 2017) et des Camerounais (Chappart, 2008) dont les auteurs affirment qu'ils sont dans l'attente des opportunités de réémigrer ou de rester.

En définitive, cette revue de littérature nous a permis de comprendre les grands concepts autour de la migration et surtout le retour, mais également la complexité d'expliquer ce dernier et ses conséquences. Ainsi, nous fixons notre raisonnement conformément à ceux-ci, en ayant en tête que la migration de retour et ses conséquences sont des phénomènes complexes, lesquels nécessitent une analyse combinatoire de plusieurs facteurs.

PARTIE EMPIRIQUE

CHAPITRE III : MIGRATION DE RETOUR D'ARABIE SAOUDITE AU MALI

Dans ce chapitre, nous allons présenter d'abord les résultats quantitatifs avant d'analyser ensuite les données qualitatives. Les données quantitatives portent sur les caractéristiques sociodémographiques des migrants de retour, le séjour et ses caractéristiques, les motifs et les conditions de retour. Les données qualitatives concernent quant à elles, l'accueil des migrants de retour d'Arabie Saoudite, les difficultés d'accueil et la collaboration entre l'Etat et ses partenaires avec les familles de migrants.

3.1 Les migrants de retour selon la définition

Tableau N°3:Types de migrants de retour selon la définition

Migrants de retour d'A S	N (=43)
Migrants de retour	21
Enfants de primo-migrants	22

Source : Enquêtes personnelles du 26 Février au 17 Avril 2018 à Bamako

Commentaire du Tableau N°3

Conformément à la définition, la lecture de ce tableau permet de dégager deux catégories de migrants de retour qui sont presque en égalité. Premièrement, il s'agit des Maliens qui ont quitté le pays pour se rendre en Arabie Saoudite ; secondairement, de ceux qui sont les fruits de cette migration, c'est-à-dire qui sont nés dans le pays de séjour. Cette dernière catégorie appelée « seconde génération », bien que son inclusion dans la définition de migrations de retour reste discutable est d'une importance numérique considérable dans notre étude. A cet effet, nous considérons ces personnes comme migrants de retour en prenant en compte l'échelle temporelle générationnelle suggérée ci-haut par (Boyer & Lanoue, 2009 ; Boyer & Néya, 2015). Laquelle s'intéresse plutôt au départ de parents ou grands-parents en Arabie Saoudite pour considérer cette seconde génération comme migrants de retour.

3.2 Caractéristiques sociodémographiques des Maliens de retour d'Arabie Saoudite

3.2.1 Sexe, âge au retour et religion

3.2.1.1 Sexe

La migration de retour d'Arabie Saoudite se caractérise par une masculinité prépondérante. La majorité des migrants de retour sont des hommes. Cette masculinité de la migration de retour s'explique par deux raisons principales à savoir l'importance classique des hommes par rapport aux femmes au niveau même de départs en migration, mais aussi par

le fait que les femmes sont difficilement approchables pendant les enquêtes. En effet, parmi les 21 départs enregistrés seulement 3 ont concerné les femmes. Cette masculinité des migrations de retour a été montrée au Maghreb par Cassarino et al., (2007) et au Niger par Boyer (2017).

3.2.1.2 Age au retour

S'agissant de l'âge, le tableau ci-dessous nous montre que les migrants de retour d'Arabie Saoudite sont relativement jeunes, c'est-à-dire que les moins jeunes sont un peu plus importants que les autres groupes d'âge. Ils sont suivis par les plus jeunes et enfin, les plus de 50 ans considérés comme vieux. L'âge moyen au retour de l'ordre de 36 ans permet d'étayer ces arguments. Cette relativité juvénile de la migration de retour s'explique par l'âge au départ et la durée d'installation en Arabie Saoudite, qui sont tous de 24 ans en moyen. Autrement dit, les Maliens migrent en Arabie Saoudite à un âge assez avancé, auquel s'ajoute une installation assez considérable à travers laquelle la seconde génération a vu le jour¹⁷.

Cette domination de moins jeunes dans les migrations de retour a été antérieurement observée au Maghreb par Cassarino et al (2007) à travers une étude effectuée sur les migrants qui retournent dans cette zone. De même au Sénégal le même résultat a été observé par Flahaux, Mezger et Sakho (2011). Nos résultats ainsi que ceux de ces auteurs contredisent une autre étude menée au Mali par Bouaré et al (2015) qui montre que les migrants de retour au Mali sont jeunes. Cette différenciation montre que l'étude de l'âge au retour est contextuelle et spatiale.

Tableau N°4 : Répartition des migrants de retour selon le sexe, l'âge au retour et la religion

Sexe	N (=43)	Intervalles d'âge au retour par an	N (=43)	Religions	N (=43)
Masculin	38	[10-29]	15	Islam	43
Féminin	5	[30-49]	18	Christianisme	0
		Plus de 50	10	Animisme	0

Source : Enquêtes personnelles du 26 Février au 17 avril 2018 à Bamako.

3.2.1.3 Religion

En ce qui concerne la religion, la lecture du tableau ci-dessus montre une appartenance exclusive des migrants de retour à la religion musulmane. Cela s'explique par le fait que l'Arabie Saoudite est un pays qui attire plus les musulmans, que les autres religieux en raison de ses spécificités religieuses-berceau de l'Islam. Mais surtout de ses normes de vie qui ne donnent pas une place considérable à la présence d'autres religieux. Ce résultat est également

¹⁷ Le tableau : N°5 relatif à l'âge au départ et à la durée de séjour et à l'âge en moyen est présenté en annexe 6.

un effet visible de la prédominance de l'Islam au Mali par rapport aux autres religions. En effet, 90% des Maliens sont des musulmans.

3.2.2 Etat matrimonial, études et niveaux d'instruction

Tableau N°6 : Les migrants de retour selon l'état matrimonial, types et niveau d'instruction

Etat matrimonial	N (=43)		Types d'étude	N (=43)	Niveau d'instruction	N (=43)
Célibataire	13		Ecole	2	Secondaire	1
					Fondamental	1
Marié monogame	24	28	Médersa	22	Supérieur	4
					Secondaire	10
					Fondamental	8
Marié polygame	4		Ecole coranique	2	Coran achevé une fois	2
Séparé/divorcé	2		Aucune étude	17	Illettrés	17

Source : Enquêtes personnelles du 26 Février au 17 Avril 2018 à Bamako.

3.2.2.1 Etat matrimonial

L'état matrimonial des Maliens de retour d'Arabie Saoudite, conformément au tableau ci-dessus est dominé par les mariés. La majorité s'est mariée. Et il s'agit principalement de la monogamie. Cette proportion importante des mariés sur les autres états matrimoniaux est le résultat de l'âge moyen au retour assez élevé de l'ordre de 36 ans, dépassant largement ceux auxquels se marient légalement les Maliens¹⁸. Le caractère essentiellement monogamique de cette caractéristique s'explique par la vie urbaine qui n'accorde pas une place prépondérante à la polygamie en raison de la cherté de la vie. En effet, un peu plus de la moitié de ces migrants est né en Arabie Saoudite. Le cas de célibat un peu considérable dans cette étude est le résultat d'une présence assez considérable de plus jeunes. La prédominance de ces deux caractéristiques dans les migrations de retour des Maliens a été confirmée par les résultats du recensement général au Mali (RGPH, 2009).

3.2.2.2 Types et niveaux d'instruction

Les Maliens de retour d'Arabie Saoudite sont majoritairement des lettrés. Ce lettrisme est essentiellement religieux. Ils sont principalement issus des médersas qui sont des structures éducatives islamiques. Les autres types d'étude notamment l'école conventionnelle

¹⁸ Les âges légaux auxquels se marient les maliens, sont respectivement 15 ans pour les filles et 18 ans pour les garçons. Source Malijet.com

et l'école coranique sont très faibles dans cette étude. Ce caractère arabisant des migrations de retour d'Arabie Saoudite a été déjà montré au Niger par Florence Boyer (2017). Cela revient par conséquent à dire que la prédominance de l'enseignement arabe est le résultat tout à fait normal de l'installation dans un pays arabe. Surtout que dans notre cas un peu plus de la moitié des migrants de retour, est née en Arabie Saoudite. Une particularité qui leur a permis, compte tenu des spécificités religieuses de ce pays d'embrasser cet enseignement.

Le niveau d'instruction de ces arabisants est principalement le secondaire suivi par le fondamental et enfin, le niveau supérieur qui reste faible. Cette hiérarchie est l'effet visible d'un accès presque impossible des étrangers aux universités saoudiennes. Quant aux migrants ayant fréquenté l'école conventionnelle, leur niveau est en équité entre le secondaire et le fondamental. Et ceux ayant opté pour l'école coranique ont une fois achevé les cent quatorze chapitres du coran. Ces derniers appartiennent exclusivement à la catégorie des migrants de retour proprement dits.

A côté de ce lettrisme dominé par l'arabe, on constate une importante assez considérable d'illettrés. Cet illettrisme dans les migrations de retour au Mali a été antérieurement évoqué par les résultats du recensement général de la population et de l'habitat réalisé en 2009, et donne par ailleurs raison à Cassarino et al, (2007) qui, avancent que l'instruction des migrants est une chose récente. Cela est d'autant vrai que cet aspect dans notre étude, concerne majoritairement les moins âgés et les plus de 50 ans nés principalement dans les milieux ruraux maliens et à une période où l'enseignement conventionnel ne s'est pas propagé.

3.2.3 Ethnie et lieux d'origine

Tableau N°7 : Répartition des migrants de retour selon l'ethnie et les lieux d'origine

Ethnie	N (43)	Lieux d'origine	N(43)
Tamasheq	20	Gao	20
Sonhrai	5	Mopti	12
Bambara	5	Tombouctou	5
Dogon	4	Ségou	3
Peulh	3	Sikasso	2
Malinké	2	Kayes	1
Bozo	1		
Soninké	1		

Source : Enquêtes personnelles du 26 Février au 17 Avril 2018 à Bamako

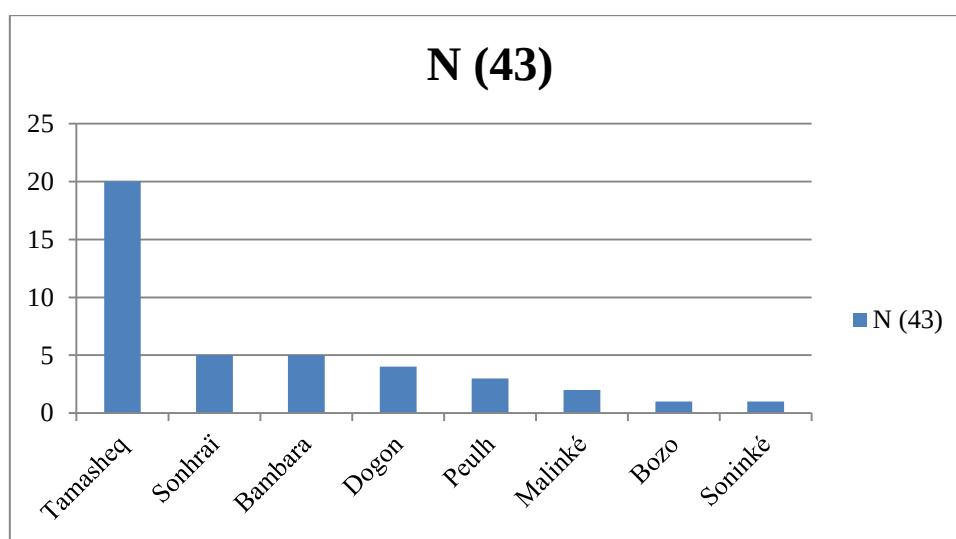
3.2.3.1 Répartition ethnique des migrants

La migration de retour d'Arabie Saoudite est une affaire de presque toutes les ethnies du Mali, du nord comme du sud. Cependant, à l'instar du tableau ci-dessus, leur

représentativité varie. Ainsi, la répartition ethnique est à la faveur des Tamasheqs. Ils sont suivis de loin par les Sonhraïs et les Bambaras qui ont le même nombre de représentants. La proportion élevée des Tamasheq peut être expliquée d'une part, par la stratégie de recherche utilisée qui, malgré la multiplication des réseaux effectuée n'a pas permis d'atteindre certains degrés de diversification. Elle peut être également le résultat de l'insécurité qui a dégradé les conditions de vie dans la partie septentrionale du Mali, empêchant par conséquent, ces migrants revenus en possession de rien, de rentrer dans leur milieu d'origine.

Par-delà de ces facteurs explicatifs, il importe de connaître que malgré leur caractère minoritaire au Mali, les Tamasheqs sont par contre mieux représentés en Arabie Saoudite. La présence considérable de cette ethnie s'observe d'ailleurs dans les propos du président de l'Association Espoir et Renaissance (AER) à qui nous avons posé la question de savoir quelle est l'ethnie malienne majoritaire en Arabie Saoudite ? Il dit : « *De vue on peut dire que les tamasheqs, les dogon, les sonhraï sont les plus nombreux, parce que y a des quartiers à la Mecque qui sont déjà appelés les quartiers des tamasheqs, des dogon, c'est reconnu même par les arabes, c'est les arabes même qui disent ça c'est le quartier des dogon, ça c'est le quartier des tamasheqs, le quartier des sonhraï, surtout les dogons et les tamasheqs* » (entretien réalisé, le 27 Juin 2018 à Kalabancoro).

Graphique N°2 : Répartition ethnique des migrants de retour



Source : Enquêtes personnelles, du 26 Février au 17 Avril 2018 à Bamako.

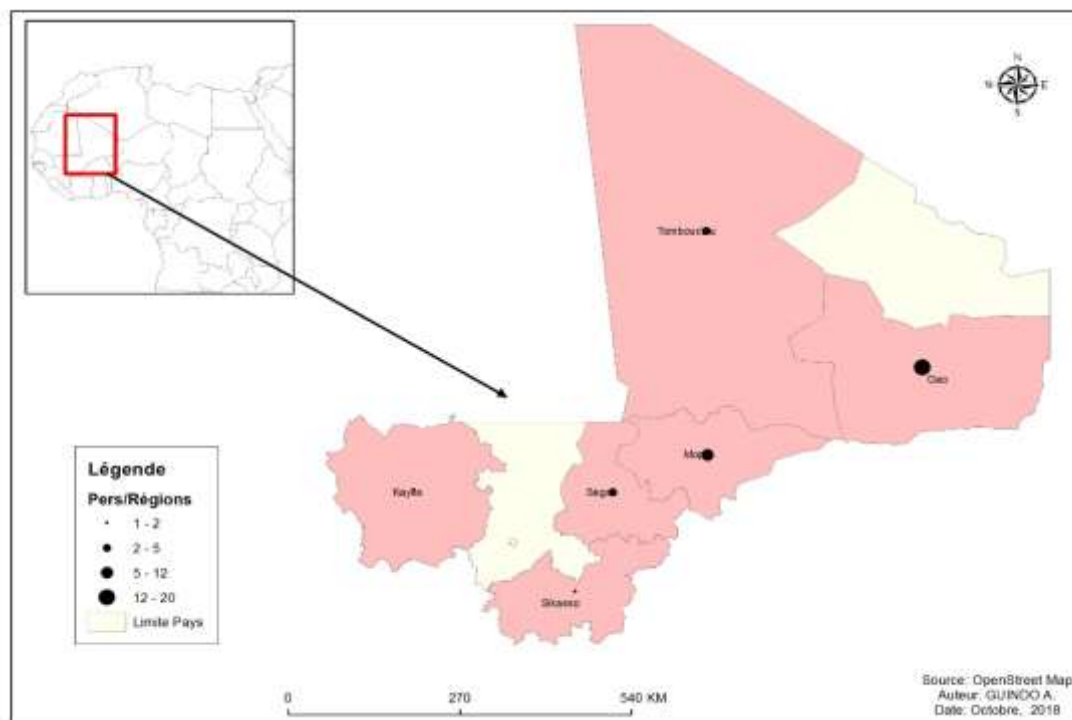
3.2.3.2 Régions d'origine des migrants

La région de Gao est le principal lieu d'origine des migrants de retour. Elle est suivie par celle de Mopti. Cette forte représentativité de Gao est étroitement liée à ses groupes ethniques : tamasheq dominant dans cette étude et sonhraï qui est en équité avec l'ethnie bambara qui, pourtant est la plus majoritaire au Mali.

D'autre part, ces résultats reflètent la position géographique de la région de Gao par rapport aux pays du Moyen Orient. Une position optimale que celles de beaucoup de régions

du Mali, permettant ainsi à sa population dont notamment, les Tamasheq qui sont d'ailleurs, des nomades de se diriger vers ces pays arabes sans emprunter la voie demandant un investissement économique conséquent. C'est l'ensemble des caractéristiques de cette région qui expliquent d'une part sa prédominance en tant que lieu d'origine des migrants de retour ; d'autre part, la représentativité haussée de l'une des composantes de sa population.

Carte N°2: Régions d'origine des migrants de retour



3.3 Départs en Arabie Saoudite

La migration malienne vers l'Arabie Saoudite s'explique par des facteurs à la fois économiques et religieux et se fait suivant des itinéraires bien définis.

3.3.1 Motifs de départs

La migration malienne vers l'Arabie Saoudite s'explique principalement par des motifs économiques-recherche du travail, auxquels s'ajoutent des facteurs religieux dont notamment le pèlerinage et l'oumra. Cependant, ces derniers se transforment en raisons économiques une fois au pays d'accueil marquant ainsi l'installation. Comparativement, la migration au nord du Mali particulièrement à Gao qui est la principale région d'origine des migrants, s'explique en premier lieu par les raisons religieuses citées ci-dessus, tandis que dans les autres parties du Mali, elle est principalement économique. On peut donc, parler d'un ancrage religieux de la population de Gao mettant l'Islam au service de la migration.

Conformément à son caractère ancien et récent, et à la situation économique de personnes concernées, la migration malienne vers l'Arabie Saoudite s'effectue suivant des itinéraires bien définis.

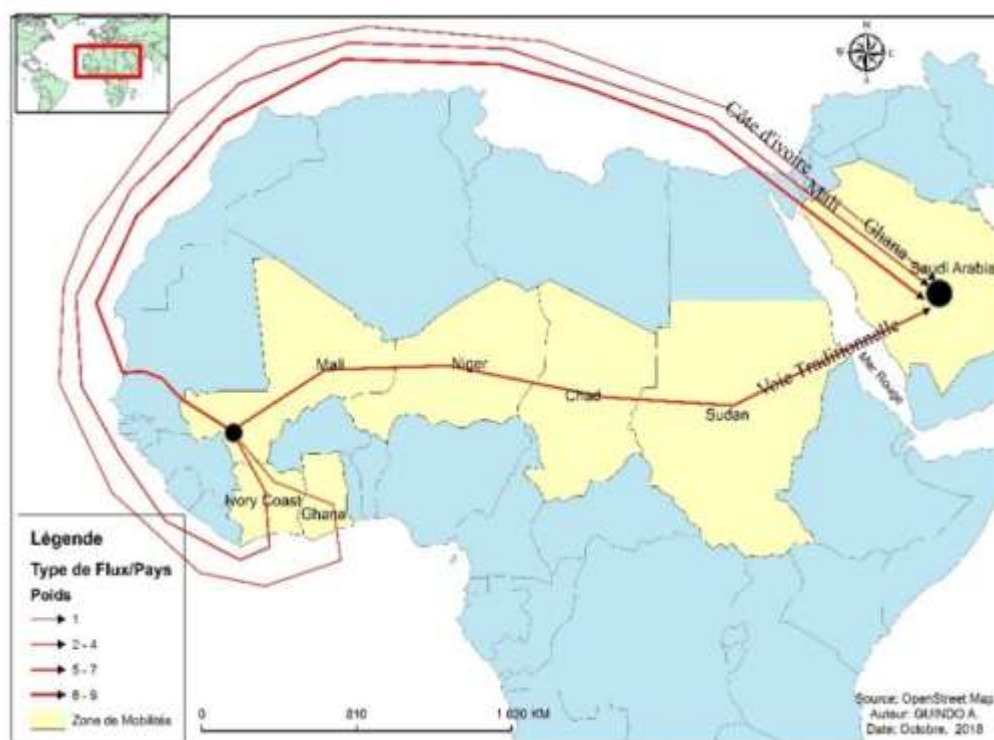
3.3.2 Itinéraires migratoires des Maliens vers l'Arabie Saoudite

Dans le souhait de se rendre en Arabie Saoudite, berceau de l'Islam, deux itinéraires se dessinent pour les Maliens : les voies moderne et traditionnelle. La première est la plus récente mais aussi la plus importante notamment dans les autres régions du Mali excepté Gao. Elle offre deux possibilités aux migrants. La première, la plus importante consiste à prendre l'avion au Mali pour se rendre directement en Arabie Saoudite. La seconde, est une seconde migration à partir des pays voisins dont notamment la Côte d'Ivoire et le Ghana.

La voie traditionnelle, la plus ancienne, est surtout importante dans la région de Gao. Cela s'explique par la position géographique optimale de cette région du Mali par rapport aux pays du Moyen orient. Les premiers départs suivant cette voie datent des années 1970. Cet itinéraire migratoire traditionnel comprend les pays suivants : Mali-Niger-Tchad-Soudan-traversée de la mer rouge et l'Arabie Saoudite.

Conformément aux différentes voies ayant permis les départs en Arabie Saoudite, la migration malienne vers ce pays est très ancienne dans la région de Gao-la majorité des départs de cette région ont été effectués suivant la voie terrestre dans les années 1980. Une période marquée antérieurement par la sécheresse de 1972 suivie par celle de 1984. Dans les autres parties du Mali, la migration est, un peu récente et se fait principalement suivant la voie moderne. La majorité de départs dans ces zones ont été observés dans la décennie 2010¹⁹.

Carte N°3: Itinéraires migratoires des Maliens vers l'Arabie Saoudite.



¹⁹ Le tableau : N°8 comparatif des raisons de départ de la population de Gao par rapport aux autres régions du Mali, avec les années de départ, les itinéraires empruntés est renvoyé en annexe 6.

3.4 Séjour des migrants en Arabie Saoudite

3.4.1 Villes de résidence des migrants maliens en Arabie Saoudite

Tableau N°9 : Villes de résidence des migrants maliens en Arabie Saoudite

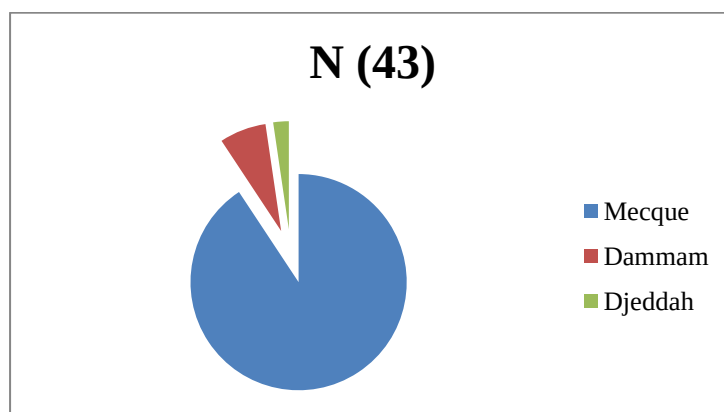
Villes de résidence	N (43)
Mecque	39
Dammam	3
Djeddah	1

Source : Enquêtes personnelles du 26 Février au 17 Avril 2018 à Bamako.

Commentaire du tableau N°9

Les Maliens partis en Arabie Saoudite s'installent principalement dans la ville de Mecque. Comme le montre le tableau la grande majorité a vécu dans cette ville. Seulement quelques minorités très faibles sont réparties respectivement entre Dammam et Djeddah. Le choix de Mecque comme lieu d'installation est relatif à ses spécificités religieuses mais aussi à ses opportunités d'emploi et de vie facile qu'elle présente notamment à travers le haram²⁰. En effet, c'est la ville où se trouve la Kaaba ou la maison de Dieu qui constitue la raison de beaucoup de déplacements vers l'Arabie Saoudite notamment dans la région de Gao.

Graphique N°3 Villes de résidence des migrants maliens en Arabie Saoudite



Source : Enquêtes personnelles, du 26 Février au 17 Avril 2018 à Bamako.

L'Arabie Saoudite est certes berceau de la troisième religion monothéiste, mais la spécificité de la Mecque par rapport aux autres villes ne fait aucun doute. Cela a d'ailleurs été montré par Balci (2003) qui dit que le caractère sacro-saint de la Mecque a toujours exercé une très forte influence sur les musulmans du monde entier. Et que les vœux de beaucoup de musulmans, est de se rendre à la Mecque, embrasser la pierre noire de la Kaaba, boire de l'eau

²⁰Périmètres sacrés, lieux précis où se trouvent le tombeau du Prophète à Médine et la *Ka'aba* à

La Mecque. À l'origine, *hara'am* signifie interdit, illicite, ce qui est interdit au public, d'où les extensions connues : *haram* (et son contraire : *halal*), *hareem*.

du zam-zam pour se purifier, y vivre et y mourir pour être enterré non loin du dernier prophète (Paix et salut sur lui).

3.4.2 Durée de séjour

Tableau N°10 : Durée de séjour en Arabie Saoudite.

Durée de séjour / an	N(43)		
Inférieure ou égale à 20 ans	15	Durée inférieure	1
		Durée moyenne	24
Supérieure à 20 ans	28	Durée supérieure	45

Source : Enquêtes personnelles du 26 Février au 17 Avril 2018 à Bamako.

Commentaire du tableau N°10

A la lecture du tableau ci-dessus, on voit que la durée moyenne de séjour des Maliens en Arabie Saoudite est assez importante. Elle est de l'ordre de 24 ans. Plus de la moitié a vécu plus de 20 ans. La borne supérieure de cette durée est de 45 ans, tandis que celle inférieure est d'1 an. Cette durée moyenne importante montre que la migration malienne vers ce pays est très ancienne. En effet, comme montré ci-haut, les esquisses montrant l'ancienneté de cette migration datent des années 1970. Cette durée importante est également le témoin des conditions d'installation favorables par le passé. Aujourd'hui, une bonne partie de retours est le fruit de cette installation assez durable.

3.4.3 Activités du séjour

Tableau : N°11 les activités des maliens en Arabie Saoudite²¹.

Activités	N(43)
Commerce	8
Main d'œuvre	7
Transport	6
Gardiennage/travaux domestiques	6
Autres	6
Inactivité	4
Restauration	3
Mécanique/plomberie	3

Source : Enquêtes personnelles du 26 Février au 17 Avril 2018 à Bamako.

Commentaire du tableau N°11

²¹ Un migrant peut être à la fois dans plusieurs activités mais nous avons fait le choix de ne choisir que l'activité principale.

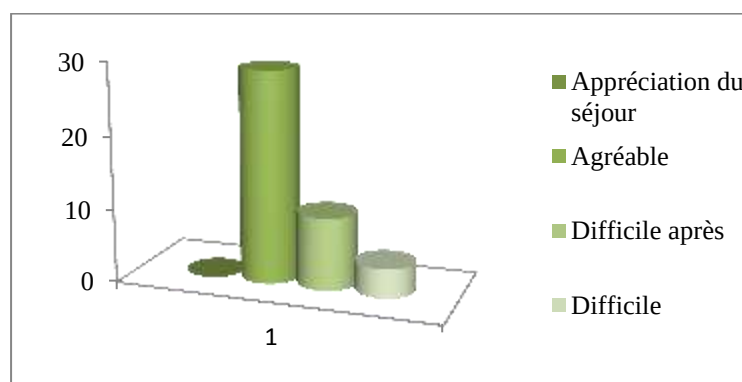
La lecture de ce tableau enseigne que dans la ville de Mecque, les activités exercées par les Maliens sont principalement le commerce, la main d'œuvre, le transport, le gardiennage et les travaux domestiques pour les femmes. Le commerce est généralement l'apanage de la seconde génération, tandis que les migrants issus du monde rural malien se trouvent majoritairement dans la main d'œuvre. La présence de cette catégorie dans la main d'œuvre s'explique par leur manque de qualification. Ils sont issus généralement du milieu rural malien. Le commerce comme activité principale des Maliens n'est pas propre uniquement aux migrants qui s'installent en Arabie Saoudite. Une étude qui s'intéresse aux Maliens installés au Cameroun a également montré cette primauté du commerce (Cissé, 2009).

Le transport et la mécanique se partagent entre la seconde génération et les Maliens notamment les jeunes ayant signé des contrats de travail pour se rendre en Arabie Saoudite. Par ailleurs, d'autres multiplient les activités dans le but de se donner une expérience migratoire ornée de réussite. Ils se trouvent à la fois dans la main d'œuvre, la plomberie, le carrelage et la boucherie temporaire payante qui est précisément, un domaine de prédilection de l'ethnie tamasheq notamment les plus âgés issus du monde pastoral malien. L'inactivité concerne les migrants élèves et étudiants qui vivent au dépend de la famille. Néanmoins, certains d'entre eux profitent de leurs temps libres pour exercer une activité génératrice de revenus.

Par ailleurs, il importe de retenir qu'en Arabie Saoudite l'exercice d'une activité économique par un étranger est rendu possible grâce à la garantie du séjour par un national appelé Kafil²². La kafala est un système de dépendance qui lie un étranger à un national saoudien chargé de gérer tout ce qui est relatif à l'étranger sous son tutorat.

3.4.4 Appréciation du séjour d'Arabie Saoudite et difficultés²³

Graphique N°4 : Appréciation du séjour par les migrants.



Source : Enquêtes personnelles du 26 Février au 17 Avril 2018 à Bamako

²² Le kafil peut être l'employeur, le gestionnaire de l'agence de placement, entrepreneur ou associé lorsque le migrant exerce une activité comme le commerce ou a une entreprise. La kafala (tutorat) a été mise en place en 1960 après l'essor économique. Voir FERHI, S. (2009). « L'immigration arabe dans le monde », *Migrations Société*, 5 (125), 11-40. DOI 10.3917/migra.125.0011.

²³ Le tableau : N°12 faisant état des lieux de l'appréciation du séjour et ses difficultés est en annexe 6.

La vie d'Arabie Saoudite, notamment de la Mecque est positivement appréciée par les Maliens de retour. Elle est qualifiée d'agréable par la majorité. Cette perception positive du séjour est fréquente chez les migrants appartenant à la seconde génération. Elle est le résultat du fait qu'ils sont nés et ont grandi en Arabie Saoudite, vivent aussi au dépend des parents. En un mot, ils se sentent ainsi comme chez eux, malgré la dépossession de la nationalité.

En revanche, d'autres, notamment les Maliens ayant migré vers ce pays parlent d'un séjour difficile ou devenu récemment difficile. Ces difficultés de séjour évoquées sont généralement le manque ou l'expiration de documents réglementant le séjour, le paiement salarial anormal par les employeurs. Celles relatives aux papiers précisément ont marqué tout le séjour de certains tandis qu'elles ont commencé pour d'autres, avec l'expiration de ces documents et le manque des moyens ou le refus du kafil de les renouveler. Elles se manifestent par la peur quotidienne de circuler, de travailler et parfois, par la fuite quotidienne souvent au lieu du travail...à cause des policiers.

Les difficultés en rapport au paiement de salaires sont évoquées généralement par ceux qui partent dans le cadre des contrats signés à partir du Mali. Ces difficultés s'illustrent d'une part, par la conception arabe du noir. En effet, les noirs sont considérés comme des esclaves à exploiter selon le gré du dominant²⁴. D'autre part, c'est l'exploitation des employés de la part des personnes intervenues pour l'accession au contrat. Dans le cas précis des domestiques, les personnes chargées de leur gestion au niveau du pays d'accueil qui, au préalable ont investi pour l'accès aux documents et au voyage migratoire, détournent dans beaucoup de cas le revenu de ces travailleurs selon l'idée de soustraire les sommes investies dans l'employé.

Les autres difficultés moins fréquentes sont le surtravail pour les domestiques, le manque de respect de la part de la population, les accidents de la vie quotidienne et enfin, la dépendance vis-à-vis du kafil. Cette dernière difficulté, bien que moins évoquée, constitue en effet, une réelle difficulté dans la mesure où elle oblige le migrant à évoluer strictement selon la volonté de son tuteur : il doit travailler pour le tuteur, dans le cas contraire, il doit demander son autorisation pour d'autres activités moyennant une contrepartie. En cas de désagrément, le migrant est facilement privé de son droit de séjour et par extension se voit déclarer à l'expulsion par le tuteur.

Par ailleurs, bien que la seconde génération parle généralement d'un séjour sans difficultés, il faut noter que le manque des documents semble être une difficulté générale pour tous les Maliens vivant en Arabie Saoudite dans la mesure où, il constitue, comme cela sera montré ci-dessous, la source de la plupart de retours au Mali.

3.4.5 Liens avec le pays d'origine

Migrer n'est pas synonyme de rupture avec le pays d'origine dans le cadre de la migration malienne. Beaucoup de migrants maliens installés en Arabie Saoudite ont su

²⁴ Ces migrants disent : *aarabuw të farafin fe, u ba jète i na fo jon*, qui veut dire les arabes n'aiment pas les noirs, ils le considèrent comme esclave.

conserver malgré la durée de séjour assez longue, 24 ans en moyen, des liens sociaux et économiques significatifs avec la famille et par extension avec le pays d'origine.

Tableau N°13 : liens socioéconomiques avec le pays d'origine

Liens sociaux	(N= 43)		Liens économiques	(N=43)	
Contacts	Maintenus	25	Envois de l'argent	22	Canal
	Non maintenus	11			pèlerinage 12
	Réponses manquantes	7			Banque 10
Séjours temporaires	1 à 2 séjours	8	Non envois	14	
	Plus de 2 séjours	4	Réponses manquantes	7	
	Aucun séjour	24			
	Réponses manquantes	7			

Source : Enquêtes personnelles du 26 Février au 17 Avril 2018 à Bamako

3.4.5.1 Contacts téléphoniques

Conformément au tableau ci-dessus, on voit que la grande partie de migrants maliens ont maintenu les contacts avec les familles du pays d'origine. Ces contacts sont maintenus en fonction de l'évolution technologique. Par le passé, beaucoup maintenaient les liens à travers les lettres, les cassettes audio enregistrées qui, malgré, le temps qu'elles émettent pour parvenir à destination en guise d'être répondues et renvoyées, permettent néanmoins de s'enquérir des nouvelles de part et d'autre. Aujourd'hui, le développement de la technologie à travers l'émergence des réseaux sociaux, a rendu constants les contacts avec le pays d'origine. Ils sont désormais maintenus grâce à des mécanismes très sophistiqués notamment Facebook, Whatsapps, Viber...

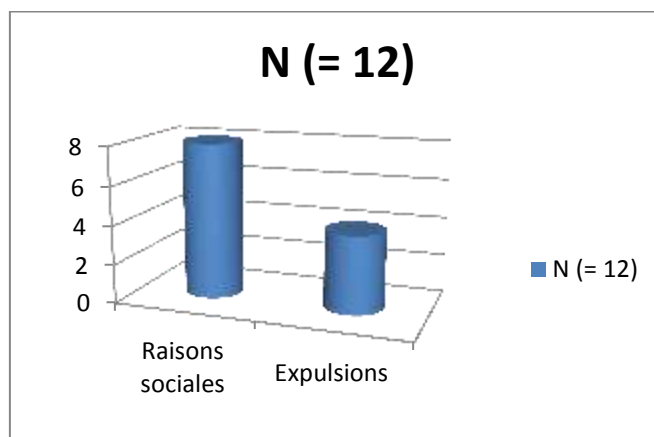
Ceux qui maintiennent les liens sont généralement les migrants de retour au sens propre du terme. Autrement ceux ayant effectué un départ vers l'Arabie Saoudite. Et dans une moindre mesure la seconde génération, précisément ceux qui ont séjourné une fois au Mali. L'absence de contacts avec le pays d'origine est donc, l'apanage de la seconde génération. Cela est le résultat d'une part, du regroupement familial dont ils sont produits ; d'autre part, de la méconnaissance ou de la connaissance théorique vague du pays d'origine ainsi que les parents qui y vivent.

3.4.5.2 Séjours temporaires

Ils sont moindres dans cette étude. Seulement un nombre moins important a effectué un ou plusieurs séjours au Mali. Cette faible proportion de séjours temporaires s'illustre en premier lieu par la présence considérable de la seconde génération mais aussi, par la courte

durée, notamment ceux ayant vécu moins de dix ans. De même, par la situation irrégulière de certains migrants qui rend difficile en cas de retour, un nouveau départ en Arabie Saoudite.

Graphique N°5 : Raisons de séjours temporaires au Mali



Source : Enquêtes personnelles du 26 Février au 17 Avril 2018 à Bamako

Ces séjours temporaires effectués au Mali, s'expliquent majoritairement par des raisons sociales dont entre autres visite aux parents, vacances notamment pour la seconde génération. Par-delà de ces motifs majoritaires, les séjours s'expliquent par l'expulsion. En effet, beaucoup qui partent pour une raison attiré à la religion comme le pèlerinage ou l'oumra en essayant après l'accomplissement de ces devoirs de s'installer dans le but d'améliorer leurs conditions de vie, se trouvent expulsés par les autorités saoudiennes. Il faut noter enfin, que ces raisons sont parfois imbriquées. Les raisons sociales surviennent dans certains cas, bien que rares, après une expulsion et vice-versa. Ce cas est relatif notamment à ceux ayant effectué plusieurs séjours.

3.4.5.3 Liens économiques

Les liens avec le pays d'origine ne sont pas uniquement sociaux mais également économiques. En effet, à l'instar du tableau ci-dessus, on observe une maintenance satisfaisante des liens économiques avec le pays particulièrement les familles. Cette maintenance s'observe à travers les envois des remises. Un peu de la moitié a une ou plusieurs fois effectué pendant le séjour des transferts économiques vers le Mali. Ces derniers sont également les pratiques de ceux ayant passé une partie de leur vie au Mali.

Deux voies permettent l'arrivée de ces sommes vers le pays d'origine, à savoir les voies traditionnelle et bancaire. La première est la plus ancienne et se base sur les relations interpersonnelles. Elle consiste à chercher au cours ou à la fin des événements religieux-le pèlerinage ou l'oumra, des personnes originaires de la même région ou du même village ou par extension du même pays, auxquelles l'on donne l'argent parfois accompagné des lettres avec toutes les références possibles. La seconde voie concerne notamment Western union.

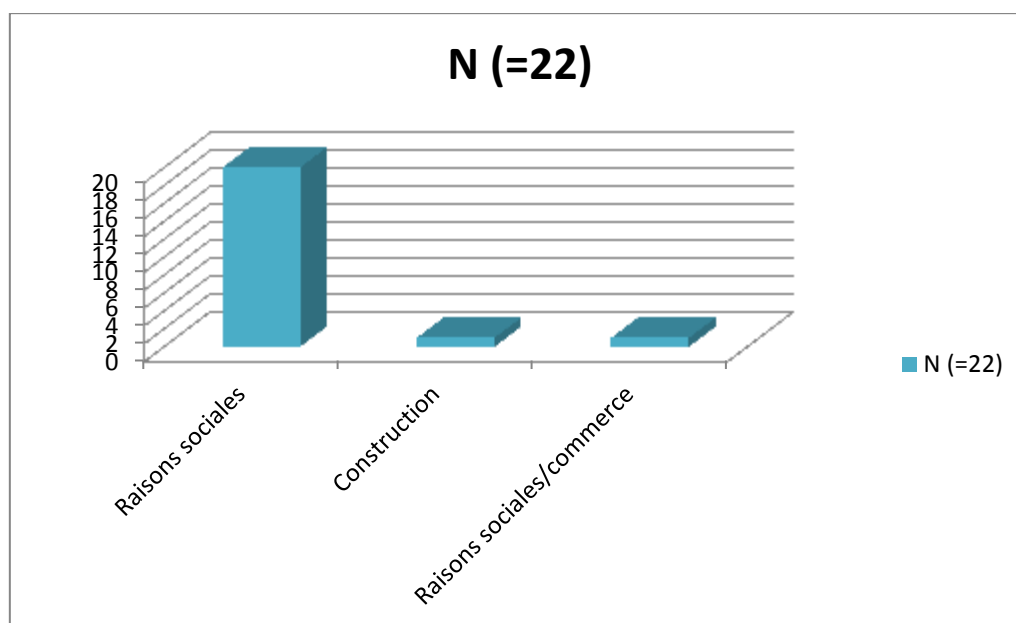
Cependant, malgré le développement des banques qui permettent de transferts monétaires sécurisés. La voie traditionnelle reste un peu dominante. Cela résulte de

l'illettrisme considérable constaté dans cette étude. En effet, la non maîtrise du domaine bancaire conséquence de l'analphabétisme réduit l'attrait aux banques. Cette influence du canal traditionnel peut également être expliquée par son caractère ancien qui s'est transformé en habitude garantissant la confiance. Enfin, elle peut être un choix personnel qui s'explique par le fait que certains ne préfèrent pas les banques. Néanmoins, en dépit de sa résistance face à la concurrence bancaire, elle tend à s'estomper. La presque égalité qui existe entre les deux dans les transferts monétaires, malgré l'ancienneté de la voie traditionnelle, suppose une disparation dans le moyen terme de cette dernière qui est une pratique traditionnellement opérationnelle.

Les motifs de ces transferts sont généralement sociaux à savoir le devoir moral envers les parents qui met le migrant dans l'obligation de veiller autant qu'il se peut aux siens laissés au pays des ancêtres. En effet, beaucoup de ces transferts sont effectués avec la logique d'aider les frères ou de subvenir aux besoins fondamentaux des femmes et enfants. La migration devient ainsi comme cela est montré par beaucoup d'études dont notamment la théorie de la nouvelle économie, une stratégie de survie et de diversification des ressources familiales (Cassarino, 2004). Ou également une dépendance de ceux qui restent ou encore une manière de les aider (Boyer & Mounkaila, 2010).

Rares sont ceux qui envoient des remises pour des besoins autres que sociaux. Seulement un nombre presque inexistant explique les envois par des raisons socioéconomiques dont notamment l'investissement immobilier et le fonctionnement des activités commerciales transnationales qui ont des assises au Mali²⁵.

Graphique N°6 : Motifs de transferts économiques vers le Mali.



Source : Enquêtes personnelles du 26 Février au 17 Avril 2018 à Bamako

²⁵ Le tableau : N°14 montrant les raisons de séjours temporaires et transferts d'argent est renvoyé en annexe 6.

3.5 Motifs de retour des migrants maliens d'Arabie Saoudite

Tableau N°15 : Répartition des migrants selon la nature du retour et les facteurs expliquant celle-ci

Nature du retour	N (43)	Facteurs expliquant la nature	N (43)	Eléments explicatifs les expulsions	N (27)
Forcé	27	Expulsions	27	Manque de documents	20
				Déchirement, bagarre ou problème avec le Kafil	7
Volontaire	7	Revenir rester au Mali	3		
		Visite	1		
		Venu faire le commerce	3		
Volontaire contraint	9	Envoyé pour les études ou à rester au pays	5		
		Retour lié au problème d'emploi	3		
		Appel au mariage	1		

Source : enquêtes personnelles du 26 Février au 17 Avril 2018 à Bamako

3.5.1 Caractère et raisons du retour

La lecture du tableau ci-dessus permet de distinguer trois catégories de retour : les retours forcés, volontaires contraints et volontaires. En dépit de cette catégorisation, l'analyse dudit tableau montre que la migration de retour d'Arabie Saoudite est le résultat d'un contexte migratoire difficile caractérisé par un contrôle scrupuleux d'identités. En effet, la majorité de ces retours sont des expulsions qui s'expliquent par le manque de documents assurant le cadre normatif de l'installation. Cette dépossession de documents saoudiens est le résultat principalement de l'inaccessibilité pure et simple à la carte de séjour, de son expiration et le manque des moyens de la renouveler ou encore par refus pour ceux dont le renouvellement incombe au kafil. Dans certains cas bien que faibles, c'est le déchirement des documents de séjour, suite à une accusation ou le fait avéré de faire une activité autre que celle inscrite sur la carte de séjour, d'une bagarre avec un national ou d'un problème avec le kafil qui expliquent cette dépossession et exposent ainsi les sujets à l'expulsion.

Les retours volontaires contraints viennent en deuxième position conformément à leur importance numérique. Ils s'expliquent en grande partie par la volonté des parents à envoyer les enfants au pays de nationalité, pour continuer les études ou y rester à cause des conditions de vie difficiles dont particulièrement l'accessibilité difficile des étrangers à l'enseignement supérieur, la prise en charge de séjour des enfants par les parents... Ils sont également les résultats des difficultés avec l'employeur et dans un cas très rare, un appel au mariage, notamment de femmes, par les parents du pays d'origine.

La dernière catégorie est relative aux retours volontairement opérés. Ceux-ci s'expliquent d'abord, par la volonté de revenir au pays d'origine afin d'y rester et/ou y exercer une activité économique comme le commerce. Enfin, dans une mesure très limitée ils surviennent dans le but de rendre visite aux parents.

3.6 Conditions de retours au Mali

Les conditions de retour des migrants maliens en provenance d'Arabie Saoudite varient d'un migrant à un autre, en fonction notamment, des raisons évoquées ci-dessus expliquant le retour. Ainsi, on distingue conformément à celles-ci trois catégories des conditions de retour au pays d'origine.

3.6.1 Conditions de retours forcés

Comme montré ci-dessus, la majorité de retours en provenance d'Arabie Saoudite sont des expulsions. Ces retours forcés opérés par les autorités saoudiennes se passent dans des conditions extrêmement difficiles. Ces conditions difficiles sont les résultats de situations de prise. En effet, les migrants expulsés sont généralement pris individuellement. Certains sont pris en grin, c'est le cas de I D « *J'étais en grin quand les policiers saoudiens nous ont pris et nous ont amené au centre de rétention de Djeddah* » (Enquête réalisée, le 12 mars 2018 à Niamakoro) ; d'autres à la mosquée ou en circulation dans le cadre d'une commission, comme le montrent les propos suivants « [...] *J'étais en commission, c'est une commission de la famille, les policiers m'ont rencontré sur la route en partant à la maison, ils m'ont pris [...]* » (T M, Enquête réalisée, le 07 mars 2018 à Tiébani) ; « *Je suis parti à la mosquée, c'est dans la mosquée qu'ils m'ont demandé de montrer ma carte de séjour, comme je n'avais pas, ils m'ont pris [...]* » (A A B, Enquête réalisée, le 02 avril 2018 à Kalabancoura).

Pour d'autres encore c'est sur le chemin ou le lieu de travail « *J'étais dans mon lieu de travail, quand ils sont venus me trouver comme je n'ai pas la carte de séjour, ils m'ont pris seulement* » (A D, enquête réalisée le 02 avril 2018 à Kalabancoura). Les rares cas collectifs concernent ceux qui ont été surpris dans leurs maisons pendant leur sommeil, c'est le cas de cette famille dont tous les membres ont été expulsés « *Ils nous ont trouvé dans notre famille pour nous prendre* » (Z E D, enquête réalisée, le 02 avril 2018 à Kalabancoura).

Pris individuellement ou collectivement, tous les expulsés passent d'abord par les centres de rétention qui se trouvent à Djeddah, et qui constituent un régime de domination pour reprendre les termes de Chappart (2008) sur le cas des Camerounais en provenance d'Europe. La rétention dure en fonction du nombre des migrants à réunir pour organiser le voyage vers le pays d'origine. Ainsi, certains migrants passent des jours voire des semaines en rétention « [...] *ils m'ont amené au centre de rétention de Djeddah, où j'ai fait deux semaines après lesquelles, je suis expulsé au Mali* » (M F B, enquête réalisée le, 12 mars 2018 à Niamakoro). D'autres, des mois en attendant leur expulsion « *J'ai fait trois mois en rétention après on m'a expulsé au Mali* » (T H, enquête réalisée le, 14 mars 2018 à Kalabancoura).

Après la rétention, c'est l'expulsion au pays d'origine. Conformément aux conditions dans lesquelles ils sont pris, les expulsés rentrent aussi au pays d'origine sans bagages ni argent. Rares sont ceux qui reviennent avec peu de ressources économiques généralement utilisées pour les petits besoins « *Je suis revenu au Mali avec les mains vides* » (A W, enquête réalisée le, 01 avril 2018 à Kalabancoura). Certains disent même à avoir été dépossédés de leurs biens notamment, argent et téléphones par les policiers saoudiens « *Les policiers saoudiens ont pris toutes mes affaires comme mon téléphone* » (A A, enquête réalisée, le 22 mars à Niamakoro).

En plus de la rétention et de la situation économique difficile, il y a d'autre part, ceux qui rentrent au Mali avec les mêmes habits qu'ils portaient au moment de leurs prises. C'est le cas de cet expulsé tamsheq de 48 ans qui dit : « *Je suis revenu avec les mêmes habits, c'est lorsque je suis venu que les parents m'ont aidé à me changer* » (Y D, enquête réalisée, le 01 avril 2018 à Kalabancoura).

3.6.2 Conditions de retours volontaires contraints

Ces retours se passent à la fois dans des conditions difficiles et moins favorables. Ils se différencient en fonction des réalités dans lesquelles l'idée du retour est intervenue. Nous avons donc, ceux qui reviennent dans des conditions difficiles et d'autres dont les conditions de retour sont favorables. Les conditions de retour difficiles concernent en premier lieu, les migrants qui sont partis en Arabie Saoudite dans le cadre des contrats de travail, dans des domaines comme le transport, la mécanique... et qui rentrent suite à des problèmes comme des bagarres avec l'employeur résultant généralement du paiement anormal des salaires.

Ces migrants rentrent au pays dans des conditions très précaires se caractérisant par les difficultés du voyage, le manque d'argent... En effet, ils n'ont pas eu le temps de se préparer. Leurs conditions de retour sont donc, comparables à celles des expulsés. Les propos ci-dessous permettent d'élucider les conditions de ces personnes au retour : « [...] *sur le chemin du retour, on a eu des difficultés parce que, les arabes là, en partant chez eux, ils ont besoin de toi mais pour retourner, ils n'ont même pas besoin de toi [...] ils nous ont pas donné vol direct, ils ont donné trois vols différents. Dammam à Qatar, de Qatar à Casablanca, de Casablanca au Mali. Pendant ce temps, on n'avait même pas frais d'hôtel, on a fait deux jours à l'aéroport de Qatar là-bas, une journée à l'aéroport de Casablanca, c'est ça, les difficultés, on ne mangeait pas aussi, on n'avait pas d'argent, on a fait deux mois là-bas sans nous payer* » (M K, enquête réalisée le, 29 mars à Niamakoro).

En second lieu, elles concernent ceux auxquels le retour est demandé par les parents, notamment du pays d'origine. Ces derniers, par manque de moyens se font expulser. Ainsi, ils ont les mêmes conditions de retour que les expulsés puis qu'ils reviennent également dans des situations difficiles « [...] *on avait pitié de nous-même car je n'avais rien sur moi [...] on ne peut pas venir avec de l'argent en tant qu'expulsé* » (K D, enquête réalisée, le 28 mars 2018 à Magnambougou).

Les conditions de retour favorables dans le cadre des retours volontaires contraints sont relatives d'une part, à ceux dont le retour est demandé et préparé par les parents. Ceux-ci,

reviennent soit seuls ou avec les parents, et dans des conditions comparables à celles des retournés volontaires. Autrement dit, ils reviennent avec bagages et argent « *C'est mon père qui a tout préparé, on est venu ensemble avec mes frères sans aucune difficulté* » (A M T, enquête réalisée, le, 02 mars à Att-bougou Zerny).

D'autre part, à ceux dont toute la famille ou une seule personne, se livre volontairement à l'expulsion en faisant escamoter les documents de séjour bien que certains n'en ont pas « *Tu sais nous avons les papiers, mais nous avons vu que quitter Arabie Saoudite pour venir au Mali va nous coûter beaucoup. Nous sommes donc, partis nous leur donner, et dire qu'on n'a pas les papiers alors que nous avons les papiers. Toute notre famille est venue comme ça* » (M T, enquête réalisée, le 14 mars 2018 à Kalabancoura).

Cette expulsion volontaire est née avec l'ampleur de la situation. En effet, les autorités saoudiennes sont déterminées à faire quitter tous les étrangers qui ne possèdent pas les documents de séjour. L'expulsion volontaire qu'elle soit collective ou individuelle, choisie par manque des ressources économiques ou non, permet le retour sans payer quoi que ce soit. Ainsi, pour l'expédition des bagages collectifs ou individuels, deux systèmes sont mis en place. Le premier est l'apanage des retours collectifs, il consiste à confier les bagages à un membre de la famille qui les envoie ou rentre avec, pendant que les autres membres se font expulser.

Le second, domaine de prédilection de retournés individuels, consiste à confier les bagages à un intermédiaire, généralement n'appartenant pas à la famille mais reconnu dans ce domaine. Son rôle est de faire parvenir les bagages au Mali. A cet effet, il travaille avec la famille d'accueil. Ce système d'intermédiation a été antérieurement montré par Boyer (2017) dans le retour des Nigériens en provenance du même pays auquel on s'intéresse dans cette étude.

3.6.3 Conditions de retours volontaires

Les retours volontaires au Mali en provenance d'Arabie Saoudite sont des retours à travers lesquels, les migrants sont les chefs suprêmes de la date et la décision de leur retour. Ces retours ont été tous préparés, ce qui fait que ces migrants rentrent avec bagages et argent. En effet, compte tenu de la décision du retour qui leur revient, ils ont pu avoir le temps de réfléchir sur les dispositions permettant un retour satisfaisant. Néanmoins, l'organisation ou la préparation du retour dans cette catégorie se fait de façon variante d'un migrant à un autre, conformément aux raisons cadrant le retour.

D'une part, nous avons les migrants qui retournent avec la logique d'une réinstallation durable au Mali. Pour cette catégorie l'achat ou la construction d'une maison au pays d'origine est la première étape de la préparation du retour. En effet, ces migrants ont préparé le retour en fonction de l'évolution de la vie migratoire. Ils envoient de l'argent ou achètent lors des séjours temporaires des maisons pouvant les recevoir au moment du retour « *J'ai préparé mon retour depuis que je suis en Arabie Saoudite, bien avant ce retour, j'ai effectué, je venais au Mali pour rendre visite aux parents et observé en même temps la situation du Mali, j'ai fait quatre retours au pays, c'est à travers ces allers retours que j'ai pu acheter une*

maison déjà construite et je suis venu maintenant me réinstaller » (M M H, enquête réalisée, le 27 mars à Sirakoro).

D'autre part, nous avons les retours avec de logiques commerciales qui se passent également dans des conditions satisfaisantes. Ces migrants dans le cadre de la préparation de leur retour procèdent en premier lieu par un voyage de découverte au Mali notamment pendant les vacances, au cours duquel la visite des parents est la raison affichée mais accompagnée d'un ensemble d'observations pour une mise en place éventuelle, d'une activité économique notamment transnationale. Ces visites du pays permettent de se créer de réseaux et de se faire une idée des marchandises à amener et ce sont ces réseaux qui permettent d'ailleurs, de gérer les activités pendant l'absence du propriétaire « *La première fois, en 2001, je suis venu observer la situation du pays, je portais jusqu'à dans les brousses, San, Koutiala, y a quelles marchandises, y a quelles choses, j'étais venu trois fois et retourné. Après, j'ai fait le calcul, les marchandises qui puissent marcher ici, je suis revenu après ça, commencer mon travail en 2003 [...] Je suis venu pour le commerce* » (I K, enquête réalisée, le 28 mars à Magnambougou).

Cependant, bien que les contraintes n'aient pas eu d'effets négatifs considérables sur ces retours volontaires, il faut retenir qu'ils ont été tous influencés au préalable d'une manière ou d'une autre par le contexte migratoire de plus en plus difficile en Arabie Saoudite. En effet, l'interdiction aux étrangers d'investir certains domaines d'activités comme avoir son propre taxi, l'inaccessibilité à l'enseignement supérieur et à certains hôpitaux... sont autant de facteurs qui projettent une image négative ou défavorable sur l'avenir, suscitant ainsi la nécessité de rentrer, se réinstaller ou d'avoir des assises favorables à travers le commerce au pays d'origine. Et cela, dans le but de se prémunir d'une éventuelle expulsion ou de protéger son avenir ou celui de ses enfants en cas d'une aggravation des conditions de séjour dans ce pays.

Comme le montre ces propos : « *Tu sais en Arabie Saoudite, on maltraite les étrangers, moi personnellement, je n'ai pas eu des difficultés, je vois les autres qui ont des difficultés, ils ne peuvent pas construire une maison à leur nom, ne peuvent pas se soigner sans la carte de séjour. Même quand tu es sur le point de mourir, si tu n'as pas la carte de séjour, ils te laisseront mourir sans te soigner. Et puis y a des hôpitaux dans lesquels, les étrangers ne peuvent pas partir [...] Je suis revenu volontairement au Mali, parce que le pays n'est pas fait pour les étrangers. Je pensais toujours à mon avenir et à ceux de mes enfants* » (M A, enquête réalisée, le 28 mars à Niamakoro). Ce contexte migratoire difficile ainsi expliqué dans ces propos ci-dessus est d'ailleurs illustré en détails par plusieurs auteurs dont particulièrement Salah Ferhi (2009) et surtout par Françoise Bel-Air (2012)²⁶.

3.6.4 Difficultés à l'arrivée

²⁶ Voir : BEL-AIR, F. (2012). Printemps arabes et gestion des migrations dans les pays du Golfe : vers une réforme politique ? *Migrations Société*. 5 (143), 87-104. DOI 10.3917/migra.143.0087, consulté le 16 Mars 2018.

FERHI, S. (2009). L'immigration arabe dans le monde. *Migrations Société* 5 (125), 11-40. DOI 10.3917/migra.125.0011, Consulté le 16 Mars 2018.

Au-delà des conditions difficiles qui caractérisent les expulsés et certains retournés volontaires contraints de façon générale, les autres difficultés notamment au niveau du Mali concernent particulièrement quelques migrants appartenant à la seconde génération. Ces migrants nés en Arabie Saoudite, en grande partie, n'ont jamais découvert le Mali. S'y trouver pour la première fois constitue une réelle difficulté, exacerbée par le fait qu'en dépit de leurs langues maternelles et l'arabe, ils ne comprennent pas les principales langues parlées au Mali.

Ainsi, certains se trouvent, dans les difficultés d'orientation et de localisation dans le but de trouver la famille « [...] *A l'aéroport, j'ai eu des difficultés, car je ne connaissais pas le Mali, j'étais seule. En plus, je ne connaissais personne, aussi, personne ne m'a accueillie, je ne savais pas où aller. C'est au dernier moment que j'ai vu des gens qui parlent tamasheq, et ils m'ont amenée chez Abdallah Ag Lamine à Niamakoro* » (H T, enquête réalisée, le 14 mars à Kalabancoura). Ces difficultés d'orientation qui auraient pu être d'ampleur puis qu'une bonne partie ne connaît pas le pays et ceux qui en connaissent l'ont quitté depuis de longues dates, ont été amoindries dans leur ensemble par l'accueil dont bénéficient ces migrants de retour d'Arabie Saoudite.

3.7 Accueil des migrants de retour d'Arabie Saoudite

L'accueil des migrants au niveau du Mali se fait de deux manières. D'une part, un accueil institutionnel organisé par l'Etat et ses partenaires qui fait défaut dans le cas particulier de retours d'Arabie Saoudite ; d'autre part, une hospitalité sociale dont les acteurs sont les familles de migrants.

3.7.1 Accueil institutionnel par les autorités

Parallèlement aux retours opérés volontairement et ceux exécutés par les autorités saoudiennes, les autorités maliennes organisent également des retours appelés « retours volontaires assistés ». Ces retours volontaires assistés²⁷ qui, au stricto sensu sont plutôt des retours involontaires, car ne donnent pas la possibilité de rester au pays d'accueil, sont en direction de plusieurs pays comme l'Arabie Saoudite.

Au Mali, la migration est un phénomène dans lequel plusieurs structures étatiques ou non étatiques interviennent, selon leurs compétences et domaines d'intervention. Les structures qui interviennent dans l'organisation du retour des migrants au Mali sont nombreuses. Nous avons d'abord, le Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine (MMEIA) et ses rattachements. Ils sont accompagnés par des partenaires comme le Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur (HCME) et ses conseils de base, et enfin, l'OIM (Organisation Internationale pour les Migrations) qui est le principal partenaire. Toutes travaillent en étroite collaboration avec les missions diplomatiques et consulaires. Les rôles de

²⁷ Au cours du premier semestre de 2018, 180 personnes ont bénéficié de ces retours en provenance d'Arabie Saoudite, 957 en provenance de la Lybie (Entretien réalisé le, 04 avril 2018 à Hamdallaye auprès du chargé du point focal au HCME) ; l'ensemble des retours des Maliens, venant d'horizons différents étaient autour de 13000 personnes, pour le premier semestre de 2018 (Entretien réalisé le 09 avril 2018 auprès d'un conseiller technique du MMEIA).

ces dernières sont illustrés dans ces propos suivants : *« Les conseils de base du HCME en contact avec les consulats et les ambassades sont chargés d'assister les Maliens qui ont des problèmes des papiers ou avec leurs employeurs, qui sont arrêtés. Deuxièmement, recenser ceux qui n'ont pas pu être régularisés et transmettre au haut conseil les dossiers de ceux qui veulent retourner au Mali. Le haut conseil transmet les dossiers au gouvernement qui va chercher des partenaires pour faire revenir ces personnes »* (M L B, entretien réalisé le, 04 avril 2018 à Hamdallaye auprès du chargé du point focal au HCME²⁸).

Une fois que ces dossiers montrant l'intention des migrants à rentrer sont reçus par les autorités, celles-ci engagent des démarches pour faire revenir ces personnes. Mais, il faut noter que les migrants sont libres de rentrer ou de rester au pays d'accueil. L'Etat peut leur proposer le retour, mais ne les oblige jamais. Comme le montrent ces propos : *« [...] L'Etat n'oblige personne à rentrer, quand les gens estimeront qu'ils sont dans les situations de détresse, ils font appel à l'Etat, et l'Etat leur vient en secours [...] A l'époque, le gouvernement avait lancé un appel à nos compatriotes, tous ceux qui voulaient rentrer de façon volontaire, d'aller s'inscrire auprès de l'ambassade [...] Mais tant que le caractère volontaire n'est pas prouvé, l'Etat, n'engage aucune action contre les migrants »* (Entretien réalisé le 09 avril 2018 auprès d'un conseiller technique du MMEIA).

A l'arrivée de ces migrants dits des migrants volontaires assistés, plusieurs autres structures dont notamment celles de la société civile accompagnent le gouvernement et ses partenaires pour accueillir les migrants. L'accueil globalement consiste à recevoir les migrants aux entrées principales du Mali. Pour les cas en direction d'Arabie Saoudite, il s'agit de l'aéroport international de Bamako-Sénou ; les conduire dans des centres de transit pour un hébergement temporaire ne dépassant généralement pas trois jours, au cours duquel ils bénéficient des traitements spécifiques dont les soins pour les migrants malades. A travers ces accueils psycho-sociaux, les migrants bénéficient après les trois jours, des pécules afin de regagner leurs localités d'origine ou de réinstallation souhaitées *« [...] On fait un accueil psycho-social qui consiste à accueillir les migrants à l'aéroport, les amener au centre de transit qui est à la protection civile, les donner un pécule pour regagner leurs localités d'origine »* (M L B, entretien réalisé le, 04 avril 2018 à Hamdallaye auprès du chargé du point focal au HCME).

La particularité de l'Etat et ses partenaires est qu'ils n'accueillent que les migrants dont ils ont organisé le retour. Ainsi, les autres catégories de migrants sont laissées pour elles-mêmes ou pour d'autres acteurs sociaux. Pour pallier à cette défaillance, les organisations de la société civile dont les actions dans le cadre du retour ne vont pas au-delà des confins territoriaux du Mali, interviennent d'une part pour accompagner les autorités dans leur accueil ; d'autre part, aider les migrants qui rentrent dans des conditions difficiles par des canaux autres que ceux de l'Etat et ses partenaires.

²⁸Recommandation de la conférence nationale tenue en Juillet et Août 1991. Les objectifs de cette association sont : rassembler les Maliens de l'extérieur, défendre leurs droits, contribuer à leur insertion dans les pays d'accueil, et à leur réinsertion au Mali. Il a 66 conseils de base à travers le monde (Entretien réalisé le, 04 avril 2018 à Hamdallaye auprès du point focal de la même structure).

Les rôles de ces structures consistent en plus de l'accueil et l'hébergement temporaire à faire la maraude. Ces différentes actions humanitaires s'observent à travers ces propos « *On accueille les migrants de retour involontaire ou non, 24h/24 heures dans les conditions normales [...] c'est la première étape, la deuxième étape c'est l'hébergement temporaire de 72 heures. Ceux qui viennent malades [...] on les envoie dans ces centres pour être soignés [...] Aussi, y a la maraude, ça consiste à aller dans les lieux publics, les endroits abandonnés, parce que y a certains migrants, ils ne veulent pas être vus de leurs proches [...] l'équipe les fait venir pour leur donner un peu de confort, c'est-à-dire essayer de voir de quelle nationalité ils sont, et si jamais ce migrant dit qu'il va retourner chez eux on peut toujours démarcher avec leurs consules pour l'aider à rentrer* » (Entretien réalisé le, 05 mars 2018 à Djéliboubou auprès de A C, chargé social à l'AME).

Cependant, les actions de l'Etat et ses partenaires, ainsi que celles des organisations de la société civile, en dehors de chiffres et discours, restent invisibles sur le terrain notamment dans le cas des retours en provenance d'Arabie Saoudite. Tous les migrants enquêtés ne disent à avoir bénéficié d'un accueil de la part de l'Etat ou d'organisations de la société civile. Certains disent même être obligés, à payer au niveau du Mali de l'argent pour des raisons qu'ils ne connaissent pas « [...] *Au niveau de l'ambassade du Mali en Arabie Saoudite, on nous fait croire qu'une fois au Mali, le gouvernement va s'occuper de nous alors que, quand j'étais venu personne ne m'a accueilli, et en plus à l'aéroport ils ont pris 10 000f avec moi pour des raisons que j'ignore* » (I A M, enquête réalisée, le 14 mars 2018 à Kalabancoura).

Pourquoi les autorités en dehors des retournés volontaires assistés n'accueillent-elles pas les expulsés ? Les raisons données consistent à dire que les expulsions en provenance d'Arabie Saoudite sont très particulières. Cette particularité réside dans le fait ces retours sont méconnus : « *L'Arabie Saoudite n'informe pas le gouvernement des expulsions des Maliens [...] c'est seulement à l'aéroport que les gens se rendent compte, et ils sont très, très nombreux à venir* » (Entretien réalisé le 09 avril 2018 auprès d'un conseiller technique du MMEIA). Ces arguments explicatifs des autorités maliennes semblent être un paradoxe dans la mesure où ils contredisent les actions menées par elles-mêmes en Arabie Saoudite. En effet, l'observation directe nous a permis de voir les laisser-passer livrés par l'ambassade avec lesquels les expulsés rentrent. Cela montre en conséquence que ces retours ne sont pas méconnus. Cette inertie des autorités est récompensée par le rôle par le par bas c'est-à-dire les familles de migrants.

3.7.2 Hospitalité sociale par les familles

L'accueil par le bas est le domaine des familles des migrants. Tous les migrants enquêtés ont été accueillis par un membre de la famille, un frère, un cousin... Les dits de cet expulsé permettent d'affirmer cela : « *C'est mon beau-frère, il m'a accueilli à l'aéroport, on est venu ici dans sa maison, je suis toujours ici* » (Z A, enquête réalisée, le 01 avril 2018). Cet accueil reste le plus connu et le plus durable dans le cadre des retours en provenance d'Arabie Saoudite. Il consiste tout comme le cas des autorités et des organisations, à accueillir les migrants à l'entrée principale qui est l'aéroport, en plus les conduire en famille où certains resteront pour un laps temps et d'autres, durant toute la vie du retour.

Son fonctionnement et son efficacité résident dans les contacts entre les familles du Mali et celles d'Arabie Saoudite. En effet, ce sont les coordonnées du chef de famille du Mali qui sont données aux migrants notamment, à ceux qui sont nés en Arabie Saoudite. Aussi dès que la date du retour est annoncée, les parents d'Arabie Saoudite informent celles de retour. Ces dernières se planifient en fonction de l'heure du décollage, pour accueillir le migrant. Comme l'affirme cette interviewée : *« Dès qu'un enfant est expulsé, les parents m'appellent pour aller le chercher à l'aéroport, ils me donnent l'heure à laquelle, ils ont quitté l'Arabie Saoudite, je pars directement le chercher et l'amener ici »* (Entretien réalisé le 31 mars à Niamakoro, auprès de TA W cheffe de famille).

Les familles qui reçoivent les migrants sont généralement des familles dont les chefs ont des liens étroits avec l'Arabie Saoudite. Certains ont y quitté dans le cadre d'un retour volontaire pour une réinstallation durable au Mali : *« J'étais parti en Arabie Saoudite, après le coup d'Etat sur Modibo Keita, et revenu volontairement au Mali pendant le 2^e mandat d'Alpha Oumar Konaré »* (entretien réalisé le 02 avril 2018 à Kalabancoura, auprès de DA H chef de famille). D'autres, y sont expulsés : *« Ils m'ont expulsée, moi et toute ma famille. On est revenu à la fin du deuxième mandat d'Alpha Oumar Konaré »* (Entretien réalisé, le 02 avril 2018 à Kalabancoura). D'autres encore, sont des personnes qui effectuent la circulation entre le Mali et l'Arabie Saoudite : *« La plupart d'entre eux, je les ai connus à travers leurs parents parce que, moi, je fais la ligne, je vais au mois de ramadan, je vais en pèlerinage »* (Entretien réalisé le, 31 mars à Niamakoro auprès d'AA L chef de famille des migrants).

Les migrants ainsi reçus sont souvent des parents, mais dans beaucoup de cas, ce sont des personnes avec lesquelles le chef de famille partage des relations directes, ou indirectes avec leurs parents. Ce reflux massif en direction d'Arabie Saoudite a fait qu'aujourd'hui, certaines familles soient connues notamment par les taximans. Ces familles dans certains cas constituent de lieux de transit pour retrouver ses proches. Ainsi nous dit A A L : *« Les taximans de l'aéroport et certains agents de l'aéroport me connaissent, on dit A A L, ils sont prêts à payer le frais de taxi, le taximan les dépose ici, une fois qu'ils sont déposés ici, ils sont accueillis, ceux qui sont parents à moi restent chez moi, ceux dont je connais leurs parents à travers Bamako, je les oriente chez leurs parents »* (Entretien réalisé le, 31 mars à Niamakoro auprès d'AA L chef de famille des migrants).

Cet accueil par le bas reste la seule possibilité pour les migrants qui ne reviennent pas par le canal de l'Etat. Ainsi, il est favorablement apprécié par les migrants. Une telle appréciation résulte particulièrement de la méconnaissance du pays. En effet, comme montré très haut un peu plus de la moitié est né en Arabie Saoudite. Aussi, ceux qui ont longtemps quitté le pays l'ignorent en grande partie. Donc, être accueilli dans ces conditions est une action salubre qui marque le migrant tout au long de sa vie. Cependant, existent-ils des liens économiques entre les familles réceptrices et les migrants de retour ?

Les liens économiques des migrants de retour pendant l'expérience migratoire avec les familles réceptrices restent très faibles. Rares sont les familles qui ont entretenu des liens économiques avec les migrants reçus, et cela malgré la proportion considérable des envois économiques en direction des familles du pays d'origine montrée ci-haut. Ce paradoxe peut-

être expliqué par deux éléments principaux. D'abord, un bon nombre des migrants reçus appartiennent à la seconde génération chez laquelle les contacts aussi bien sociaux qu'économiques avec le pays des ancêtres sont faibles. Il peut être expliqué également par le fait que les familles réceptrices ne sont pas forcément les familles d'origine, qui auraient reçu les remises envoyées.

Cependant, malgré ces liens économiques faibles, porter assistance aux parents en situation difficile reste un devoir moral voire une obligation au Mali notamment dans le cas des personnes expulsées d'un pays étranger. Ainsi, aussi bien les familles réceptrices que l'Etat et ses partenaires, sont confrontés à des difficultés liées au retour de ces migrants.

3.6.3 Difficultés d'accueil

L'accueil des migrants de retour est un défi majeur auquel font face les structures étatiques, paraétatiques et non étatiques ainsi que les familles. Ainsi, avec l'arrivée massive des migrants maliens venant de plusieurs horizons précisément d'Arabie Saoudite, ces structures se trouvent noyautées par la gestion de ces reflux. Les difficultés sont énormes et sont essentiellement économiques, techniques et sociales. En effet, ce retour massif vers le pays d'origine demande une organisation économique, technique et sociale forte dédiée à la gestion de celui-ci.

3.6.3.1 Les difficultés étatiques et non étatiques dans l'accueil des migrants

Les structures intervenant dans l'accueil des migrants sont confrontées au manque d'argent pour construire des sites chargés de recevoir les migrants. Ainsi, au Mali, les migrants accueillis par l'Etat sont hébergés avant de regagner leurs localités dans un centre logé à la direction de la protection civile. Les capacités d'accueil dudit centre sont généralement dépassées par les retours massifs. En effet, cet unique centre ne peut recevoir plus de cent migrants, et les retours qui s'effectuent en une nuit dépassent souvent les milliers de personnes.

A cet effet, plusieurs stratégies sont déclenchées. Elles sont relatives souvent à l'aménagement d'autres structures dont la vocation n'est nullement l'accueil des migrants. Et cela dans le but de s'acquitter de son devoir vis-à-vis de ses compatriotes en situation difficile. Ces difficultés et stratégies sont montrées dans les propos suivants : « [...] *On est confronté à des flux massifs, les services de la protection civile n'ont pas la capacité, de pouvoir prendre en charge. Souvent, si on a plus de 100 personnes ça pose problème, souvent c'est les écoles qui ont été réquisitionnées pour recevoir [...]* » (entretien réalisé le, 09 avril 2018 auprès de B K, conseiller technique au MMEIA).

Les stratégies pour accueillir les migrants pendant un temps éphémère ne se limitent pas uniquement à l'aménagement des structures éducatives qui, souvent sont occupées mais vont au-delà. Eu égard aux reflux massifs et à l'obligation de s'impliquer dans leur gestion dont le contraire pourrait être dramatique pour le pays, surtout à une période riche en possibilités d'enrôlement dans les groupes de malfaiteurs, l'Etat a construit et a inauguré le 15 mars 2018 à Niamakoro un nouveau site de transit et d'accueil qui, serait désormais servi pour

recevoir les migrants. Et selon B K : « [...] c'est un grand centre qui est construit par l'Etat, qui va désormais servir de lieu d'accueil des migrants, qui peut recevoir 200 lits et probablement d'ici la fin de ce mois (avril), toutes les opérations, de rapatriement des migrants seront gérées dans ce sens-là [...] » (Entretien, Ibid.).

Par ailleurs, les difficultés d'accueil résident d'une part, dans les rapports avec les migrants de retour. En effet, les conditions de retours difficiles notamment les expulsions, qui sont sans préparation, avec toute l'impécuniosité qui les caractérise, mettent dans certains cas, les migrants dans des situations de nervosité, de rancunes... Celles-ci, compliquent leur réception pour les acteurs qui y interviennent. Comme le montrent ces propos : « [...] parler avec un migrant parfois traumatisé en est une, le manque des moyens, les migrants pensent aussi qu'on est obligé de les prendre en charge car, selon eux c'est le gouvernement [...] ». (Entretien réalisé le, 05 mars 2018 à Djéliboubou auprès du chargé social à l'AME).

D'autre part, les difficultés mettent en rapport notamment, les acteurs de la société civile et les familles réceptrices des migrants. Ces acteurs à travers leurs actions d'humanitarisme qui les amènent vers ces familles sont parfois perçus de mauvaise vue par ces dernières. Les propos ci-dessous nous permettent de comprendre la perception qu'ont les familles de ces acteurs : « Dans les familles quand on rend visite, ils disent que chaque fois vous venez parler, parler, parce qu'ils pensent qu'on est venu leur offrir de l'argent, ils pensent que c'est le gouvernement alors que c'est dans le social » (Entretien, Ibid.).

Les difficultés d'accueil des migrants ne concernent pas seulement l'Etat et les organisations de la société civile, mais aussi les familles. Elles se cristallisent même au niveau de cette sphère sociale.

3.6.3.2 Les difficultés des familles d'accueil

La migration de retour d'Arabie Saoudite dominée par le caractère involontaire constitue un véritable problème pour les familles de Bamako qui sont dans l'obligation de recevoir leurs parents en situation de difficultés. En effet, accueillir ces migrants chez soi est devenu avec l'ampleur de retours une obligation à laquelle les familles ne peuvent se soustraire. Ainsi cette cheffe de famille nous dit : « Leur présence dans la famille est une véritable difficulté mais on ne peut pas les chasser [...]. Parfois, je suis obligée d'aller m'endetter pour eux » (entretien, réalisé, le 02 avril 2018 à Kalabancoura auprès de Z W D cheffe de famille).

L'accueil de ces migrants consiste à les loger, les nourrir et en cas de besoin les soigner. Les familles dont la plupart sont déjà dans les difficultés d'emploi, en plus encombrées compte tenu de la logique de famille élargie qui prévaut dans la société malienne, résultant du manque d'emploi créant la dépendance, sont aujourd'hui dépassées par la gestion de ces personnes revenues majoritairement dans des conditions économiquement précaires. Elles sont en effet dans un doublement des difficultés-les difficultés antécédentes sont renforcées par celles causées par la présence des migrants. Comme le montrent les propos suivants : « Je n'ai pas les moyens, je suis vieux, je ne travaille pas, eux aussi beaucoup sont vieux, ils n'ont rien [...]. Parfois on mange, parfois on ne mange pas [...]. Nous sommes

encombrés dans la maison » (entretien réalisé le 02 avril 2018 à Kalabancoura, auprès de D A H chef de famille).

Les difficultés posées par le retour des migrants ne se limitent pas uniquement à l'échelle familiale. Elles se généralisent vers une sphère méso voire macro-sociale. En effet, les migrants de retour, notamment les jeunes dont la raison expliquant le déchirement de documents de séjour, voire de l'expulsion, est parfois voilée et est remplacée par une autre moins générant de mauvaise perception, se dévoile au niveau de la société de retour par les actes quotidiens qu'ils posent. Lesquels par ailleurs, sont en contradiction avec les normes notamment religieuses véhiculées dans la société saoudienne²⁹. Ces actes tendent dans certains cas à problématiser les relations des familles d'accueil avec le voisinage et même leurs rapports avec l'administration. Les propos suivants montrent comment la présence des migrants problématise les relations avec les voisins :

« Tous les voisins m'ont interpellé pour me dire que ces enfants les empêchent de dormir et moi, chez lequel, ils sont, je ne dors même pas [...]. Certains d'entre eux volent, violent, prennent de la drogue, tous sans exception fument de la cigarette. Certains passent les nuits dans les bars. En famille quand tu branches un téléphone, on le prend et personne ne te dira qui l'a pris [...]. Chaque fois que les policiers des 10^e et 11^e arrondissements sont en galère d'argent, ils viennent patrouiller dans le parage et les prennent, après, on intervient pour payer de l'argent » (Entretien réalisé le, 31 mars à Niamakoro auprès d'AA L³⁰ chef de famille des migrants).

Eu égard à toutes ces difficultés, la migration de retour d'Arabie Saoudite est aujourd'hui perçue comme un véritable casse-tête par les familles d'accueil du Mali.

3.6.3.3 La perception du retour des migrants par les familles d'accueil de Bamako

La migration de retour au Mali, notamment dans un contexte difficile est accompagnée par des difficultés énormes. Ces dernières, conformément à leur ampleur dessinent les contours d'une perception variée des uns et autres. Ainsi, nous avons les familles qui ont une perception favorable du retour. Il s'agit particulièrement des familles qui ont reçu moins de migrants et dont ces derniers sont revenus volontairement. C'est le cas de cette famille : *« Son retour est une bonne chose, c'est un enfant né en Arabie Saoudite, nous sommes contents de le voir parmi nous ici au Mali »* (Entretien réalisé, 02 mars 2018 à Att-bougou Zerny auprès de I O T, chef de famille). Contrairement à cette perception positive très rare, la migration de retour est majoritairement perçue comme négative par les familles. En effet, la cristallisation des difficultés par la présence des migrants, la crise politico-sécuritaire qui prévaut, empêchant certains de regagner leurs localités d'origine et surtout les situations d'impécuniosité des migrants, se convergent pour dessiner les contours d'une perception

²⁹ Nous avons rencontré le 14 Mars 2018 à Kalabancoura un jeune migrant de retour d'A S qui nous dit : *je suis sorti dans les journaux, à la télé au Mali mais les raisons expliquant ces apparitions ne vous seraient pas dites.*

³⁰ Ce chef de famille résident à Niamakoro est un enseignant à la prytanie militaire de Kati, lors de notre entretien avec lui, il dit à avoir sous sa charge une soixantaine de migrants de retour majoritairement expulsés d'Arabie Saoudite, dont certains viennent juste parce qu'ils sont Tamasheq comme lui.

négative. Ces familles voient donc, le retour comme un dérangement total ou un véritable problème.

La présence de ces migrants au Mali et particulièrement au sein des familles est rendue possible par la parenté et l'originalité sociale. Cependant, en grande partie, ils sont en déphasage avec les valeurs socioculturelles maliennes. Cela, constitue donc, un sérieux problème pour les familles, lequel se complique par la prise en charge de ces migrants. Néanmoins, la tolérance au niveau familial voire microsocial est de mise. En effet, le comportement malveillant des migrants est généralement laissé au non vu par les voisins des familles de retour. Cela est le résultat manifeste des valeurs socioculturelles ancrées de longue date. Comme le dit cet enquêté : « *Heureusement que nous sommes dans une société africaine, les voisins supportent, ils acceptent à cause de moi, en tout cas ils sont dérangeants* » (Entretien, Ibid.).

Dans certains cas, la tolérance se transforme en soutiens à l'égard des familles dans la prise en charge des migrants de retour d'Arabie Saoudite. Les propos de cet interviewé montrent les soutiens que les voisins consentent : « *La maison où nous sommes ne m'appartient pas, elle appartient à un bambara qui me l'a donnée gratuitement en location* » (entretien réalisé le 02 avril 2018 à Kalabancoura, auprès de DA H chef de famille). La tolérance et les soutiens de la société aux familles réceptrices des migrants de retour d'Arabie Saoudite, revenus dans des situations particulièrement précaires, peuvent être résumés en une « *obligation d'aider le voisin à éteindre le feu qui brûle sa maison* ».

Ces différentes difficultés posées par le retour des migrants maliens d'Arabie Saoudite, auxquelles, à la fois sont confrontés les autorités et les familles de migrants, importent de s'intéresser aux rapports qui existent ces différents acteurs.

3.6.4. Les rapports de l'Etat et partenaires avec les familles de migrants dans l'accueil

S'intéresser aux rapports qui existent entre les familles des migrants de retour d'Arabie Saoudite et le gouvernement malien et ses partenaires, est un élément de plus qui montre l'invisibilisation géographique des actions menées par les autorités dans le cadre de la gestion des retournés d'Arabie Saoudite. En effet, en dépit de quelques structures de la société civile³¹ dont les actions s'expliquent par l'altruisme, l'humanitarisme..., qui d'ailleurs sont mal perçues dans certains cas par les familles à cause, de leurs longs discours sans actions concrètes ; il n'existe aucune collaboration entre le haut et le bas dans la gestion des retournés d'Arabie Saoudite.

Les actions menées par les autorités maliennes ainsi que leurs partenaires, s'arrêtent généralement à partir du moment où, les migrants quittent le lieu d'hébergement temporaire. Il faut par ailleurs, noter que ces actions ne concernent que les migrants revenus par leur canal. Ceux qui reviennent par leurs propres moyens ou par le biais de l'expulsion ne

³¹ Il s'agit précisément de l'AME (Association Malienne des Expulsés) créée en 1996 regroupant les expulsés des Etats Unis, du Congo Zaïre, de Zambie, de France etc.

bénéficient rien de cette hospitalité étatique. Ces derniers qui, généralement sont accueillis par les familles, doivent selon la logique étatique, démarcher les autorités pour un besoin d'assistance ou d'orientation. Les propos de cet interviewé permettent d'affiner cela : *« Y a deux choses, si vous êtes rapatrié en situation d'urgence, une fois que vous êtes là, c'est à vous de tenter la démarche vers l'Etat, si vous n'entreprenez rien, vous restez chez vous, vous allez au village, on a tellement des défis. Ceux qui prennent l'initiative, de revenir nous voir, c'est des gens qu'on peut quand même toujours les orienter même si nous n'avons pas en charge de créer l'emploi »* (Entretien réalisé le 09 avril 2018 auprès d'un conseiller technique du MMEIA).

Ces migrants qui ne démarchent pas l'Etat par méconnaissance des langues et des dispositifs sont ainsi laissés à la charge obligatoire des familles. Et ces dernières, malgré l'importance numérique en réception ne bénéficient rien des autorités en termes de soutiens ou d'assistance dans la gestion des migrants reçus. Les propos suivants permettent d'affirmer la déconnection qui existe entre les familles et l'Etat : *« L'Etat ne cherche même pas à faire quoi que ce soit, parce que moi, c'est pour la première fois que je rencontre quelqu'un qui est en train de mener une enquête dans ce sens, personne ne s'est présentée devant ma porte pour demander quoi que ce soit les concernant [...] »* (Entretien réalisé le, 31 mars à Niamakoro auprès d'A A L, chef de famille des migrants).

De façon synthétique, la migration malienne de retour d'Arabie Saoudite est généralement masculine et se caractérise par une présence considérable de la seconde génération. Les migrants sont relativement jeunes, ils appartenant tous à la religion musulmane. Ils sont majoritairement originaires de la région de Gao avec une prédominance de l'ethnie tamasheq sur les autres ethnies du Mali. Le type d'étude effectuée par la majorité est l'arabe avec une domination du niveau d'étude secondaire.

La migration malienne en Arabie Saoudite s'explique en premier lieu par le travail suivi des motifs religieux. L'installation est assez importante de l'ordre de 24 ans. Les Maliens vivent principalement dans la ville de Mecque. Leur activité principale est le commerce. Ce séjour long et apprécié en grande partie, n'est pas synonyme de rupture avec le pays d'origine. Beaucoup ont su conserver des liens économiques et sociaux considérables avec le Mali, exception faite aux séjours temporaires qui sont moins importants.

Le retour au Mali s'explique par plusieurs raisons à savoir majoritairement les raisons involontaires notamment les expulsions. Il se passe ainsi dans des conditions extrêmement difficiles résultant de la nature des retours. Plusieurs acteurs interviennent dans l'accueil des migrants de retour d'Arabie Saoudite mais, seul le rôle des familles des migrants est visible sur le terrain. Celui des autorités et leurs partenaires sont connues à travers les discours de différents interviewés.

Ces différents acteurs qui interviennent dans l'accueil, sont confrontés à des difficultés économiques, techniques et sociales. Malgré celles-ci, ils travaillent de façon déconnectée. Cela est d'autant vrai que les familles ayant reçu les migrants et pour lesquelles, les difficultés se présentent avec acuité ne bénéficient rien de la part des institutions nationales et internationales en termes d'aide dans le cadre de la gestion de retournés. Ces migrants ainsi

laissés à la charge familiale et dans une moindre mesure sociale doivent se réinstaller malgré tout, à travers la mise en place de toutes les stratégies possibles. Ce qui est l'objet de ce quatrième chapitre ci-après.

CHAPITRE IV : REINSTALLATION DES MIGRANTS DE RETOUR D'ARABIE SAOUDITE AU MALI

Dans ce présent chapitre, les données qualitatives portent sur les stratégies politiques et leurs caractéristiques, et la création d'association. Les données quantitatives portent sur les facteurs de choix de Bamako, les stratégies économiques et sociales des migrants. Nous abordons successivement, les facteurs de choix de Bamako comme lieu de réinstallation, ensuite les stratégies politiques mises en place par l'Etat et ses partenaires pour réinsérer les migrants et enfin, les initiatives individuelles ou collectives économiques et sociales que les migrants eux-mêmes mettent en œuvre pour leur réinsertion socioéconomique.

4. 1 Les facteurs de choix de Bamako comme lieu de réinstallation

Tableau N°16: Migrants de retour selon le lieu de réinstallation souhaitée et raisons du choix.

Lieu souhaité	N (43)	Raisons du choix	N (43)
Bamako	40	Conditions favorables	25
		Contraintes du lieu d'origine	6
		Méconnaissance du lieu d'origine	4
		Résidence antérieure	3
		Volonté de retourner en Arabie Saoudite	2
Lieu d'origine	3	Présence des parents	3

Source : enquêtes personnelles du 26 Février au 17 Avril 2018 à Bamako.

Commentaire du tableau N°16

Conformément à ce tableau, nous voyons que la ville de Bamako est le lieu de réinstallation souhaité par près que la quasi-totalité de migrants de retour d'Arabie Saoudite. Seulement une petite minorité envisage une option de réinstallation aux lieux d'origine pour des raisons sociales particulièrement, la présence d'une grande partie des membres de la famille. Le choix de Bamako, s'explique par plusieurs raisons qui varient selon qu'on soit, migrant de retour proprement dit ou appartenant à la seconde génération. Les différents facteurs de choix sont : les conditions de vie favorables de Bamako par rapport aux milieux d'origine, les contraintes et la méconnaissance de ces milieux. Enfin la résidence antérieure et la volonté de retourner en Arabie Saoudite.

En effet, la ville de Bamako représente les caractéristiques favorables pour la mise en œuvre des projets. Elle est également le lieu où l'on peut prétendre à avoir accès à un emploi pour la réinstallation. En un mot, Bamako représente pour ces personnes, une image presque comparable au vécu d'Arabie Saoudite. Cet engouement pour Bamako dans le cadre de retours de migrants internationaux maliens a été montré par des études antérieures, menées au Mali par (Ndione & Lombard, 2004) et (Bouare et al., (2015).

Ceux qui expliquent leur choix par les contraintes des lieux d'origine sont les migrants de retour au sens propre du terme. Ces migrants, à cause des difficultés de la ville notamment la cherté, tentent de se réinstaller dans les lieux d'origine après le retour. Mais les conditions de vie encore plus difficiles que celles de la ville, exacerbées par le manque des ressources économiques qui caractérisent les migrants, auxquelles s'ajoute l'insécurité qui prévaut particulièrement dans la partie septentrionale du Mali, engendrent le choix obligé de revenir rester à Bamako.

Pour certains de la seconde génération précisément, au-delà de ces conditions favorables, se réinstaller à Bamako est le résultat d'une méconnaissance des lieux d'origine et des parents qui y vivent, surtout que les parents biologiques sont généralement restés en Arabie Saoudite. Pour d'autres, bien que très moindre, c'est la manifestation de la volonté de retourner au lieu d'accueil, qui devient difficilement envisageable une fois au lieu d'origine à cause de difficultés à y faire les papiers, qui explique leur option pour Bamako. Ceux qui choisissent Bamako comme lieu résidence antérieure sont également moindres. Cela est le résultat de faibles départs surtout au Sud et l'originalité géographique des personnes enquêtées.

Ainsi, conformément à plusieurs facteurs, les migrants de retour d'Arabie Saoudite sont inégalement répartis entre les quartiers de la ville de Bamako.

4.1.1 Quartiers de résidence de migrants à Bamako

Tableau N°17 : Quartiers de résidence des migrants

Quartiers de résidence	N (43)
Kalabancoura	13
Niamakoro	9
Tiébani	4
Yirimadjo	3
Faladié	2
Village can	2
Sénou	2
Sirakoro Meguetana	2
Att-bougou Zerny	1
Badalabougou	1
Daoudabougou	1
Kalabancoro	1
Sogoniko	1
Zone industrielle	1

Source : enquêtes personnelles du 26 Février au 17 Avril 2018 à Bamako

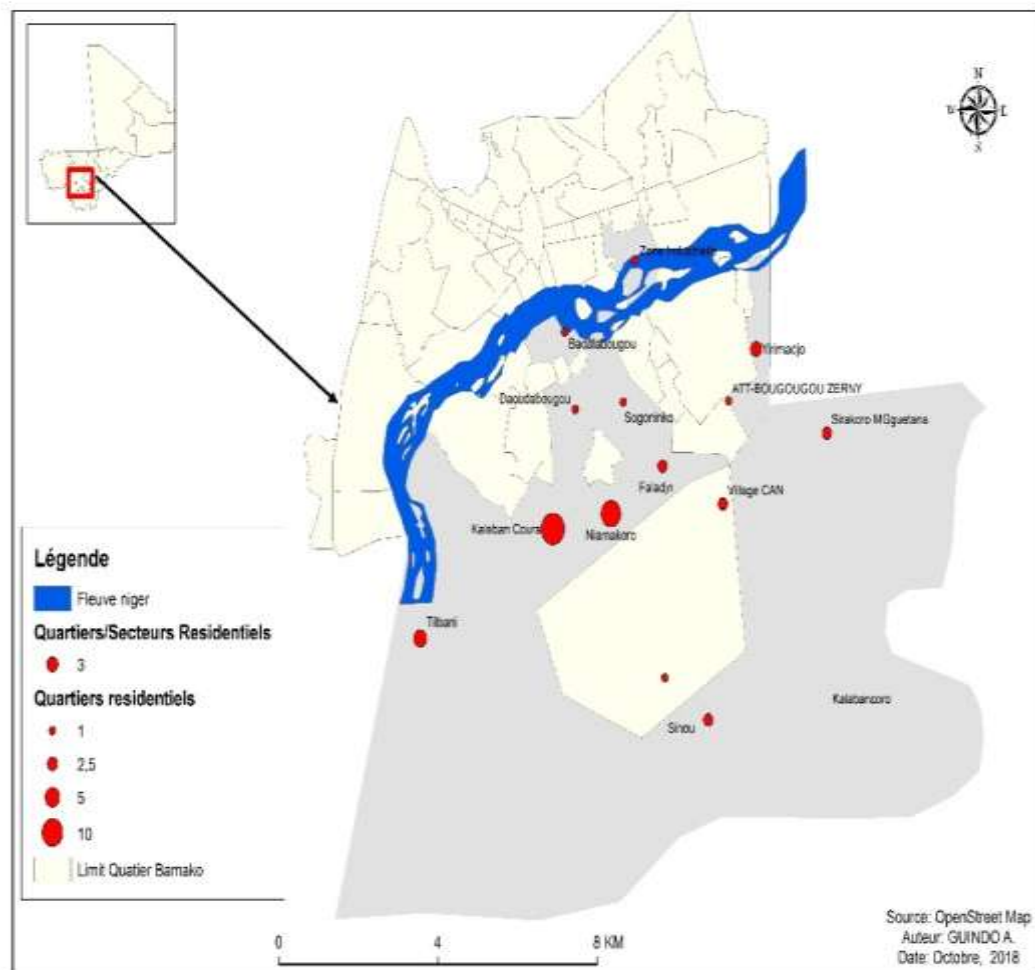
Commentaire du tableau N°17

La lecture du tableau dégage deux quartiers comme lieux principaux de résidence des migrants de retour d'Arabie Saoudite. Il s'agit précisément des quartiers Kalabancoura et Niamakoro. Le choix élevé de ces deux quartiers par rapport aux autres s'explique d'une part

par leur représentativité élevée en Tamasheq, ethnie majoritaire dans cette étude ; d'autre part, par certaines caractéristiques urbanistiques. En effet, Kalabancoura à travers ses sous quartiers comme Gouana, Niamakoro Courani, sont choisis en raison du fait qu'ils ont en partie des caractéristiques rurales : maisons non électrifiées par exemple. Autrement dit, ce sont des endroits qui n'ont pas le même degré d'urbanisation que les autres quartiers. Ils permettent ainsi aux pauvres de s'installer.

Par ailleurs, il faut souligner qu'il n'existe aucun rapport entre les lieux d'origine et de résidence. Les migrants de retour comme montré très haut appartiennent sans exception au monde rural. Aussi, rares sont ceux qui ont choisi Bamako comme étant un lieu antérieur à la migration.

Carte N°4 : Répartition des migrants de retour selon les quartiers de résidence



Dans les différents quartiers de Bamako, les autorités aussi bien que les migrants mettent en place conformément à leurs moyens et savoir-faire, des stratégies afin de parvenir à créer les conditions adéquates pour un vécu souhaitable du retour.

4.2 Rôles des autorités dans la réinstallation des migrants³²

Les initiatives des autorités dans la réinstallation des migrants consistent à mettre en œuvre de projets économique autour desquels les migrants se rencontrent.

Au Mali, après le retour, les migrants ont le droit de demander de façon collective ou individuelle des fonds de réinsertion à l'Etat. A cet effet, les ressources économiques dédiées à l'insertion et réinsertion³³ des Maliens augmentent d'une année à une autre. Selon cet interviewé : « *Le programme de financement des projets augmente d'année en année. Au cours des années 2016-2017, 1300 projets ont été financés et pour l'année 2018, le nombre des projets qui seront financés est de 1700* » (Entretien réalisé le 09 avril 2018 auprès de B K, conseiller technique du MMEIA).

Cependant, malgré leur augmentation, les fonds de réinsertion ne permettent pas de faire face aux besoins qui se présentent. Ainsi, plusieurs critères sont imposés par l'Etat et ses partenaires pour l'accessibilité de personnes concernées au financement.

4.2.1 Critères d'accès au financement étatique

Ces critères sont en fonction de structures qui octroient le financement. Pour les organisations internationales dont singulièrement l'OIM³⁴, les critères sont principalement relatifs à la raison du retour. Autrement dit, les migrants qu'elle réinsère sont ceux dont elle a organisé leur retour. Ils sont communément appelés « migrants de retour volontaire assisté ». Il s'agit des personnes qui, à un moment donné se trouvent dans des situations difficiles au niveau des pays d'accueil et qui sollicitent son aide pour revenir au pays d'origine. Les sollicitudes se font généralement par les autorités en faveur des migrants concernés.

Les critères imposés par les structures étatiques sont : le regroupement en association autour d'un projet économique, comme le montre cet agent d'Etat : « [...] *on leur dit, on ne finance pas un individu mais il faut vous regrouper en association [...]* » (Entretien réalisé le, 04 avril 2018 auprès de A S chargé de la réinsertion à la DGME à Hamdallaye).

Ce groupement enclenche la mise en sélection du projet qui, également ne se fait pas au hasard car, les ressources sont limitées et ne doivent pas être investies dans des activités qui n'apportent pas de bons résultats. Ainsi, les propos de B N montrent comment se fait la sélection des projets : « *Nous ne tenons pas compte d'où tu viens ? [...] on veut que le projet*

³² L'objectif pour nous est d'avoir une idée de ce que font l'Etat et ses partenaires dans le cadre de la réinstallation des migrants de retour d'Arabie Saoudite précisément, mais faute d'un traitement spécifique de ces personnes, nous abordons ces actions étatiques et ses partenaires de façon globale.

³³ Nous parlons d'insertion et réinsertion puis qu'au Mali, ces initiatives concernent tous les Maliens : migrants ou non migrants. La première fait référence aux non-migrants et les enfants de la seconde génération, tandis que la seconde est relative aux migrants de retour.

³⁴ Nous n'avons pas pu faire un entretien avec cette organisation en raison de leur réticence qu'on peut qualifier de refus. Les informations la concernant sont recueillies à la DGME lors de notre entretien à Hamdallaye le, 04 avril 2018 auprès du chef de der de la PERME (**P**romotion **E**conomique et la **R**éinsertion des **M**aliens de l'**E**xtérieur).

soit un projet fiable, ensuite que le projet soit un projet qui peut créer des emplois, générer des revenus permettant aux migrants de retour de se réinsérer normalement dans sa communauté et plus que lui, aussi puisse apporter un plus par rapport au développement de cette localité, donc, en créant des emplois » (Entretien réalisé à Hamdallaye le, 04 avril 2018 auprès de B N, chef de der de la PERME à la DGME).

Il faut par ailleurs retenir que, ces initiatives des autorités concernent les migrants et les non migrants. En effet, compte tenu du fait que la migration est une phase culturelle pour certaines ethnies mais aussi, par le fait qu'elle est provoquée par les contraintes du pays notamment économiques, les autorités mettent en place des initiatives pour fixer les jeunes hantés par la volonté de partir.

Le financement des projets jugés fiables se fait des deux manières en fonction de différentes structures étatiques. Les structures directement rattachées au Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine (MMEIA), financent les projets en fonction des critères cités ci-dessus sans retour économique de la part des migrants. C'est le cas de la DGME (Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur) qui finance les projets de réinsertion ou insertion à travers le BSI (Budget Spécial d'Investissement) logé à la primature. Les autres structures comme l'ANPE (Agence Nationale Pour l'Emploi) et le DS (Développement Social), donnent des crédits remboursables sans intérêts aux porteurs de projets. Les propos ci-dessous permettent de confirmer ces éléments : *« L'ANPE, ne finance pas mais donne des crédits à rembourser sans intérêt, et cela est valable pour les migrants et non migrants »* (Entretien réalisé au quartier du fleuve, le, 17 avril 2018 auprès de B F C, chargée des questions migratoires à l'ANPE).

Ces différentes manières de financer ont toutes pour finalité, de réduire le chômage qui pousse de façon considérable les Maliens à envisager un départ hors du pays. Ainsi, les structures qui ne disposent pas de budgets pour faire face au financement, notamment de grands projets, se placent en intermédiation entre les banques et les porteurs des projets³⁵. Cette intermédiation dans certains cas, constitue une difficulté dans laquelle se font plonger ces structures, en raison de l'incrédibilité de certains porteurs mais également de la mauvaise conception qu'ont les Maliens du bien public.

Ces difficultés d'intermédiation ont fait qu'aujourd'hui certaines activités finançables auparavant dont l'expérience a été malheureuse soient retirées de la liste de celles concernées par le financement actuel. A cet effet, cette interviewée nous dit : *« L'ANPE ne finance pas le transport, à cause de l'opération taxi qui s'est mal tournée car, les taximans n'ont pas pu rembourser et l'ANPE est en train de rembourser à leur place, car, la banque se mise contre elle [...] »* (Entretien, Ibid.).

4.2.2 Secteurs concernés par le financement

³⁵ Deux structures étatiques font cette intermédiation, il s'agit l'ANPE et le DS, ce sont elles qui financent à crédit.

Le choix du secteur appartient aux porteurs du projet. Le critère essentiel est la fiabilité du projet. Néanmoins, les différents projets déjà financés exception faite au transport sont généralement relatifs à la transformation agroalimentaire, à l'agropastoral mais aussi au commerce. Les observations faites sur les premiers projets réalisés entre 2008 et 2010 font un état de réussite d'environ 80 voire 95%³⁶.

4.2.3 Limites des stratégies politiques

Les initiatives de réinsertion de migrants épaulées par les autorités sont limitées par le manque d'information en faveur des migrants de retour. En effet, en dehors de ceux qui reviennent par le canal de l'Etat et ses partenaires, dont une partie considérable regagne le lieu d'origine, les autres migrants expulsés ou revenus décidément avec ou sans leurs projets ne sont pas majoritairement informés de l'existence de ces dispositifs étatiques. Les propos ci-dessous permettent d'affirmer ce manque d'information : « *Les migrants de retour ne sont pas informés des dispositifs existants, l'Etat a des dispositifs mais si le migrant ne se rend pas là où l'information existe, il ne peut pas avoir l'information* » (Entretien réalisé, le, 09 avril 2018 à Médinacoura auprès de S K, point focal du CIGEM).

Cependant, bien que la question de la connaissance de l'existence des dispositifs étatiques n'a pas été individuellement posée aux migrants, vu la convergence des propos qui consistent à dire : « *On n'a rien reçu de la part des autorités* », les arguments du président de l'association regroupant ces migrants montrent que les leaders de ces personnes sont bien informés de la présence de ces dispositifs d'Etat. Mais ils sont découragés par la passivité de l'Etat en matière d'aide aux migrants de retour. Les propos ci-dessous permettent de comprendre cela : « *Tu écris au ministère on ne te répond pas, quand tu écris à l'administration, on ne te répond pas, il faut suivre et puis quand tu suis, tu vas trouver de belles paroles, des promesses vagues comme ça mais y a pas de choses concrètes* » (Entretien réalisé le 27 Juin à Kalabancoro avec A K, président de l'A E R).

Ces actions des autorités sont aussi limitées par le manque d'argent pour le financement et le suivi des projets. En réalité, le fonds donné ne permet pas de financer beaucoup de projets porteurs, encore moins de faire le suivi régulier de ceux déjà mis en place. Les propos ci-dessous, de ce chargé de la réinsertion nous permettent de comprendre à quel point les sommes données sont insuffisantes par rapport aux besoins de réinsertion.

« *Le fonds qu'on donne est dérisoire, et ce petit fonds de 150 millions, que nous, on partage, on donne à un groupement 1 million ou 3 millions ou 4 millions [...] ils prennent, ils essayent de faire quelque chose et nous, on va suivre un an seulement, on n'a pas les moyens* »

³⁶ Les deux chargés de la réinsertion des migrants de retour à la DGME se contredisent un peu sur la réussite des projets. Le premier parle de 80% tandis que le second majore ce taux à 95%. Ces taux sont recueillis lors de nos deux entretiens réalisés au sein de cette structure, le 04 avril 2018 respectivement auprès du chargé de la réinsertion et le chef der du PERME.

de suivre toutes les années. » (Entretien réalisé le, 04 avril 2018 auprès de A S, chargé de la réinsertion à la DGME³⁷ à Hamdallaye).

Cette modicité financière et ses répercussions sur les projets mis en place est le résultat de l'incoordination entre les différentes structures qui interviennent dans la réinsertion. Cette incoordination se caractérise par le fait que chaque structure travaille de façon indépendante sans rendre compte de manière spécifique aux autres acteurs du même domaine. Les propos de cette interviewée permettent de comprendre comment travaillent les structures : *« On se rencontre dans les réunions mais y a pas un cadre officiel qui est là, qui fait qu'on travaille de façon synergique, si on se mettait ensemble et qu'il y ait un financement commun, je pense que y a beaucoup de projets fiables qui pourront être financés »* (Entretien réalisé au quartier du fleuve, le, 17 avril 2018 auprès de B F C, chargée des questions migratoires à l'ANPE).

Le montage des projets, la patience pour obtenir le financement sont également, des facteurs qui limitent ces stratégies étatiques. En effet, les migrants porteurs de projets sont appelés à monter leurs projets. Ce qui semble être difficile et décourageant compte tenu de la situation économique défavorable des retournés. Mais également de l'incompétence de ces personnes dans ce domaine. Ces propos montrent les difficultés relatives au montage des projets : *« Les difficultés de montage, parce que le montage de projet ici, nous n'avons pas un dispositif opérationnel, c'est vrai que nous avons un expert ici, il est chargé de la mobilisation de l'épargne et les investissements [...], on le permet de faire pour le moment le montage des projets individuels, pour les projets collectifs, il peut donner son assistance »* (Entretien réalisé le, 04 avril 2018 à Hamdallaye auprès de M L B, chargé du point focal au HCME).

Si l'Etat n'a pas d'experts dédiés à cette cause, les migrants aussi sont dépourvus des compétences nécessaires. Aussi, ces derniers sont facilement décourageables par la lenteur de financements. Comme le montrent ces propos : *« le problème que moi je ressens, les gens, n'ont pas souvent cette capacité de pouvoir monter un projet et puis de le suivre. Si vous faites un projet, ça ne veut pas dire que vous avez déposé le projet aujourd'hui et que demain ça va être financé. Y a un temps de suivi, ce temps de suivi, ça peut être un an, ça peut être 6 mois, au minimum 6 mois entre le dépôt et l'obtention du financement. Moi, le constat que j'ai les gens sont pressés, si vous leur dites que le projet ça peut prendre un an, le temps d'étudier, de trouver un partenaire, tout, tout, ils se découragent [...] »* (Entretien réalisé le 09 avril 2018 auprès de B K, conseiller technique du MMEIA).

Cette impatience des migrants voire leur découragement pour attendre le financement qui, souvent donne lieu au renoncement à la faveur d'autres stratégies comme aller au lieu d'origine, est perçue comme une inconscience de la part de porteurs de projets, des enjeux auxquels font face les autorités : *« les migrants souvent ne sont pas conscients de tous les efforts déployés départ et d'autre [...] »* (Entretien, Ibid.). La difficile situation du Mali

³⁷ La DGME comprend quatre départements à savoir le département des affaires administratives et consulaires, celui de l'accueil et l'information, celui de promotion économique et de la réinsertion des maliens et enfin, le département des statistiques et des prospectives.

depuis 2012 est certes au su de tous mais aussi les conditions de retour, l'ampleur du chômage qui concerne beaucoup de Maliens se convergent pour donner un sens à ce découragement.

Enfin, nous avons comme limite, l'imposition du regroupement en association. En effet, les migrants retournés généralement dans des conditions plus ou moins difficiles sont dans les besoins d'être réinsérés. Ainsi, le regroupement en association pour un projet collectif, fait que ce dernier ne correspond pas parfois aux compétences de certains et aux besoins des autres. Par conséquent les déterminations pour le bon fonctionnement du projet ne sont pas les mêmes car, ils sont en quelque sorte, obligés de se soumettre à ce critère exigé. Les propos de cet interviewé permettent de renforcer cette analyse : « *Quand on dit, le Ministère des Maliens de l'Extérieur finance les projets, on va chercher à réaliser un projet qui va répondre à ces critères même si ce projet ne colle pas avec nos besoins mais quand même, on va chercher ce fonds, et tu vas chercher ce financement, tu n'arrives pas à bien gérer, parce que, tu n'es pas préparé par rapport à ça* » (Entretien réalisé, le, 09 avril 2018 à Médinacoura auprès de S K, point focal du CIGEM).

Ces différentes difficultés auxquelles sont confrontées les autorités maliennes dans la gestion des migrants de retour, sont les mêmes antérieurement montrées au Niger, lors de retours massifs de leurs concitoyens en provenance de la Lybie et de la Côte d'Ivoire (Mounkaila (2015).

4.2.4 Collaboration avec l'Etat et difficultés de collaboration

Dans le cadre de la gestion de migrants de retour, la réinstallation est une étape phare qui nécessite également une collaboration. Plusieurs acteurs s'y trouvent.

4.2.4.1 Collaboration dans la réinstallation des migrants

La collaboration autour de la réinstallation des migrants est multiple. Chaque acteur a ses collaborateurs internes et internationaux. Le but de cette collaboration est de donner aux migrants les moyens de pouvoir rester au pays. Ainsi, L'Etat, premier responsable de la question migratoire, en plus de sa collaboration avec les structures internes comme le HCME et l'AME, collabore pour des besoins spécifiques avec d'autres organisations internationales notamment l'Office Français de l'immigration et de l'Intégration (OFII)³⁸ et l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM). Cette dernière est le partenaire principal. Le financement de plusieurs retours a été assuré par elle en collaboration avec les autorités, comme le montrent ces propos : « *le financement du retour des Maliens est assuré par le gouvernement ou son partenaire l'OIM* » (M L B, Entretien réalisé le, 04 avril 2018 à Hamdallaye auprès du chargé du point focal au HCME).

L'Association malienne des Expulsés, en tant qu'organisation pour la cause migrante, collabore aussi bien avec l'Etat et ses rattachements, qu'avec des organisations internationales. « [...] *Le Ministère des Maliens de l'Extérieur, ils sont là, ils nous invitent*

38 Bien que cette structure n'a pas encore joué un rôle connu dans la migration de retour d'Arabie Saoudite, nous avons tenté de faire au moins un entretien avec elle mais la procédure qu'elle a proposée est longue et nous ne pouvons pas la suivre eu égard au temps imparti pour les enquêtes.

quand y a des formations [...] On a des partenaires qui ont compris, des humanitaires, de qui nous sommes, on était des anciens migrants en Europe on se connaît, donc, finalement l'AME est dans un grand réseau mondial [...] Parmi les partenaires y a médico international, y a pain pour le monde, en plus de cela sur le plan politique on est soutenu par le SIMAG qui est une organisation internationale en France. Nous sommes particulièrement avec Médico et pain pour le monde. Au niveau du Mali, dans le temps y avait le CIGEM, on collabore avec le MMEIA, la DGME, le HCME » (Entretien réalisé le, 05 mars 2018 à Djéliboubou auprès de A C, chargé social à l'AME).

La collaboration avec les organisations internationales permet précisément d'avoir des financements pour les initiatives de l'association, d'être politiquement reconnue et acceptée afin de pouvoir donner sa position par rapport à la situation des migrants au Mali et dans le monde.

Par ailleurs, il faut noter que la réinstallation n'est pas un domaine de prédilection de tous les acteurs qui interviennent dans la gestion des migrants de retour. Ceux dont les actions se limitent uniquement à l'accueil par manque de vocation ou de moyens pour faire la réinsertion, jouent un rôle d'orientation et d'accompagnement à l'égard des migrants et des acteurs chargés spécifiquement de cette réinsertion. Ces propos permettent de clarifier ce qui est dit : « [...] *Ceux qui ont des dossiers, le montage des dossiers de réinsertion, nous transmettons ces dossiers-là aux services sociaux et aux partenaires* » (Entretien réalisé le, 04 avril 2018 à Hamdallaye auprès de M L B, chargé du point focal au HCME).

Les services sociaux qui reçoivent les dossiers sont principalement l'ANPE, l'Agence Pour l'emploi des Jeunes (APJ) et le développement social (DS). Ces services reçoivent d'une part, les dossiers transmis par les autres structures chargées de l'accueil ; d'autre part, les migrants eux-mêmes se présentent pour leurs besoins de réinsertion « [...] *Très récemment, on a fait l'enregistrement de beaucoup des migrants de retour et même les déplacés internes, on les assistait et les envoyait faire des formations à l'APJ [...]* » (Entretien réalisé le, 05 mars 2018 à Djéliboubou auprès de O D, président de l'AME).

Cependant, malgré la nécessité de collaborer pour avoir une réponse adéquate aux problèmes des migrants, les rapports qui lient les différents acteurs ne sont pas sans difficultés.

4.2.4.2 Difficultés de collaboration

Une collaboration n'est jamais sans difficultés surtout dans un domaine aussi délicat, où les acteurs évoquent des difficultés notamment économiques. Les difficultés de collaboration dans la gestion de l'accueil et réinstallation des migrants au Mali existent à plusieurs niveaux. Entre les associations des migrants, elles sont d'une part relatives au leadership et à l'organisation. Selon, M L B : « [...] *Quant-on veut faire des associations, chacun veut être à la tête, cela a été un des premiers problèmes [...]* » (Entretien réalisé le, 04 avril 2018 à Hamdallaye auprès du chargé du point focal au HCME).

D'autre part, les discours montrent plutôt des problèmes de remplissage des critères d'être association qui ne permettent qu'à rendre nombreux les noms des intervenants dans la

gestion des migrants de retour, d'où ces propos : *«Tu sais au Mali kuma de ka ca (c'est la parole qui est prolifique) mais baara yèrè yèrè (le travail même), ça n'y est pas. Quand tu prends les papiers, tu trouves que y a plus de cent associations mais la réalité, va demander où se trouvent les sièges ? Tu ne verras pas de sièges [...]*» (Entretien réalisé le, 05 mars 2018 à Djéliboubou auprès de A C, chargé social à l'AME).

Entre les autorités et les associations de migrants, les difficultés semblent se transformer en critiques qui montrent l'incapacité de l'Etat à faire face à ses responsabilités. Il est d'une part considéré comme un Etat moins courageux dont le rôle se limite uniquement à l'adoption des lois : *« [...] c'est la frilosité de l'administration. L'administration malienne est une administration de réglementation, ce n'est pas une administration qui est très habituée à l'accompagnement [...] »* (Entretien réalisé le, 04 avril 2018 à Hamdallaye auprès de M L B, chargé du point focal au HCME).

D'autre part, comme une instance qui doit jouer des rôles sur lesquels, elle ne s'est pas encore interrogée *« L'AME devait être prise en charge par le gouvernement malien mais jamais [...] »*, (Entretien réalisé le, 05 mars 2018 à Djéliboubou auprès du chargé social à l'AME) ; *« [...] tout ce gros travail, ça doit être le travail du gouvernement, l'installation, la réinsertion, l'accompagnement »* (Entretien réalisé le, 05 mars 2018 à Djéliboubou auprès de O D, président de l'AME).

Les autorités, à leur niveau n'évoquent aucune difficulté. La collaboration est bonne à tous les niveaux, comme le montrent les propos de cet agent d'Etat : *« [...] on le fait de façon très simple et y a aucune complication, l'OIM, qui est également, un nouveau partenaire, tout se passe bien, on est aussi avec la presse pour la couverture médiatique, à ce niveau également la collaboration est plutôt bonne [...] »* (Entretien réalisé le 09 avril 2018 auprès de B K, conseiller technique du MMEIA). Cette bonne appréciation de la collaboration par les autorités peut être expliquée par le fait que ces dernières constituent le système lui-même, tandis que les autres structures notamment le Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur et l'AME, sont en partie des acteurs externes qui ne se gênent pas de dire comme les autres Maliens tout ce qui ne va pas au niveau étatique.

L'Organisation Internationale pour les Migrations n'est pas également exemptée de ces critiques de ces organisations de la société civile. Les différentes observations que portent ces organisations sur l'OIM montrent son engagement insuffisant dans la gestion des migrants après le retour. Les propos montrent précisément qu'après le retour, elle est déconnectée de tout ce qui concerne les personnes qu'elle a fait revenir : *« L'OIM, peut faciliter le retour de ces migrants mais une fois qu'ils sont là, très souvent les migrants ne sont pas accompagnés, après un retour y a beaucoup des problèmes qui se posent, les gens sont beaucoup angoissés, y a le traumatisme, y a le rejet familial [...] »* (O D, entretien, réalisé le, 05 mars 2018 à Djélibougou).

Par ailleurs, malgré l'existence de toutes ces initiatives institutionnelles, les migrants de retour d'Arabie Saoudite rencontrés sur le terrain n'ont bénéficié aucun soutien de la part des autorités et ses partenaires. Ainsi, ils développent leurs propres stratégies économiques et sociales dans le but de parvenir à se réinstaller au Mali.

4.3 Stratégies économiques de réinstallation des migrants de retour

Les stratégies économiques de réinstallation s'observent à travers le montage des projets économiques, la présence des migrants dans le secteur professionnel. L'exercice de toute activité est fonction des ressources humaines et économiques obtenues avant ou après le retour.

4.3.1 Les ressources humaines de migrants

Le capital humain comprend les connaissances, les expériences professionnelles. Et enfin, les valeurs apprises pendant la migration.

4.3.1.1 Les connaissances et les valeurs de migrants

Les migrants de retour d'Arabie Saoudite, reviennent avec des connaissances et valeurs, qui sont généralement relatives au domaine religieux islamique. En effet, la majorité des migrants maliens en provenance de ce pays ont fait la médresa, disposent donc, des connaissances islamiques. Ceux qui n'ont pas eu la chance de fréquenter cette structure éducative islamique, notamment, ceux ayant migré vers l'Arabie Saoudite, parlent d'un renforcement des connaissances par rapport à la période antérieure à la migration. Il s'agit d'une compréhension des principes islamiques.

En termes de valeurs précisément, en dépit d'une familiarisation avec la langue arabe dont beaucoup ont bénéficié, aussi bien parmi la seconde génération que parmi les migrants de retour au sens propre, résultat des études religieuses et du long séjour ; les migrants de retour d'Arabie Saoudite sont dominés par le comportement occidental, notamment vestimentaire. Cette appartenance vestimentaire à l'occident est en grande partie est l'apanage juvénile et s'explique par l'influence culturelle occidentale à l'échelle planétaire qui concerne particulièrement les jeunes. Les plus âgés quant à eux, ont su conserver, malgré l'influence de la vie saoudienne leur comportement original. Autrement dit, ils s'habillent tout comme les autres Maliens.

Ces connaissances et valeurs ne semblent pas également être favorables pour la réinstallation car, elles sont relatives à un domaine qui même au Mali ne donne pas majoritairement à ses intervenants une ascension notamment économique.

4.3.1.2 Les expériences professionnelles

Les expériences professionnelles des migrants maliens en provenance d'Arabie Saoudite sont dominées majoritairement par le commerce, suivi par la maçonnerie dont précisément le carrelage, le crépissage. La restauration, le transport et la mécanique sont également considérables. Dans ce foisonnement d'expériences professionnelles, les femmes spécifiquement, sont expérimentées en travail domestique et les migrants qui ont quitté le Mali particulièrement dans les années 1980 sont manœuvres majoritairement conséquence de la vie rurale.

Par contre, la seconde génération et les migrants ayant quitté le Mali récemment sont généralement expérimentés en commerce, restauration, transport et mécanique. Par ailleurs, un migrant de retour peut avoir plusieurs expériences professionnelles. Certains cumulent commerce et maçonnerie tandis que d'autres connaissent commerce et mécanique... Cette floraison d'expériences professionnelles est la conséquence directe de différentes activités exercées au pays de séjour évoquées très haut.

Ces ressources humaines³⁹ ainsi évoquées semblent être applicables au Mali. La majorité parle d'une applicabilité de leurs ressources humaines au Mali tandis qu'un nombre considérable avance le contraire, et explique cette inapplicabilité par les raisons suivantes : manque des moyens notamment pour transformer l'expérience en activité et inconvenance pour ceux qui sont ancrés dans certains comportements moraux saoudiens. Cette dernière particulièrement fait partie des contraintes des lieux d'origine qui ont valu le choix de Bamako comme lieu de réinstallation.

Au-delà de ces ressources humaines, les migrants possèdent également un capital économique qui peut être nécessaire dans le cadre de la réinstallation.

4.3.2 Ressources économiques au retour

Tableau N°19 : Ressources économiques des migrants de retour et domaines d'utilisation

Ressource économique	N (=43)	Domaine d'utilisation	
Avec	9	Elevage	1
		Commerce	5
		Transport	1
		Consommation	2
Peu	11	Petits besoins (habillement)	
Sans	23	Néant	

Source : enquêtes personnelles du 26 Février au 17 Avril 2018 à Bamako.

Commentaire du tableau N°19

La lecture de ce tableau permet de déterminer trois catégories de migrants en fonction de leur situation économique au retour : ceux qui sont revenus sans aucune ressource économique qui sont la majorité. Ils sont suivis par les migrants revenus avec peu de ressources et enfin, les retournés qui ont des ressources économiques mais qui sont rares. Les domaines dans lesquels ces ressources économiques sont utilisées sont principalement le commerce et la consommation.

³⁹ Le tableau : N°18 montrant les ressources humaines des migrants et leur applicabilité au Mali est en annexe 6.

Cette situation défavorable en termes de remises est le résultat direct de la nature involontaire de retours largement dominante dans cette étude. La dépossession des ressources économiques concerne particulièrement les retours forcés. Tandis que les retournés volontaires contraints rentrent avec peu de remises. En effet, pendant que les retours non décidés et imprévus ne permettent pas aux migrants de se préparer afin de rentrer avec des économies, la situation de contraintes donne un temps de préparation un peu considérable, ce qui permet d'avoir cette situation économique moins défavorable. Cependant, ces ressources bien qu'insuffisantes ne sont pas investies pour le développement d'une activité productive mais elles sont plutôt utilisées dans la consommation à travers la satisfaction des besoins qu'ils appellent eux-mêmes « les petits besoins » dont l'habillement par exemple.

Les migrants dotés des ressources économiques souhaitables sont presque totalement ceux ayant décidé de façon volontaire leur retour au pays d'origine. Ce capital économique est en grande partie investi dans une activité économique productive dont le commerce principalement. La situation économique des migrants maliens en provenance d'Arabie Saoudite est donc majoritairement défavorable et est fonction de la nature du retour.

En se référant à ces ressources humaines et économiques certains migrants de retour, mettent en place des activités ; d'autres investissent le marché professionnel local afin de parvenir à avoir un retour satisfaisant.

4.3.3. Les projets économiques de réinstallation⁴⁰

Revenir avec un projet de réinstallation nécessite un temps de préparation qui permet de revenir dans des conditions favorables. Ainsi, dans le cadre de la migration de retour d'Arabie Saoudite, plus de la moitié rentre sans projets. Cela résulte d'abord, des conditions de retour largement défavorables mais aussi, de l'illettrisme considérable qui caractérise ces migrants. Ce dernier limite les projections sur l'avenir, ce qui ne permet pas la conception d'un projet. Les porteurs de projets sont généralement ceux qui sont revenus volontairement. Lesdits projets généralement individuels, sont relatifs principalement au commerce suivi de la restauration et dans une moindre mesure le transport, la soudure et la mécanique.

Cette domination du commerce comme projet de réinstallation est le résultat des activités exercées en Arabie Saoudite dominées également par celui-ci. En effet, le projet de réinstallation est pensé et conçu conformément aux expériences professionnelles, lesquelles sont corroborées par les connaissances et les valeurs que possède le migrant. A cet effet, nous pouvons dire que le choix d'un projet de réinstallation est le résultat d'un essai de transposabilité des expériences professionnelles acquises pendant l'expérience migratoire. Le souhait de se baser sur les anciennes pratiques professionnelles pour se réinstaller a été également montré au Burkina Faso par Bredeloup (2006).

4.3.3.1 Mise œuvre des projets

Parmi les porteurs de projets, seulement un petit nombre est parvenu à concrétiser les projets. Pour la grande partie les projets restent des idées théoriques auxquelles ils pensent

⁴⁰ Le tableau : N°20 relatif aux projets économiques de réinstallation est en annexe 6.

quotidiennement. En effet, la mise en œuvre des projets est déterminée en grande partie par les ressources économiques des migrants. Comme montrée ci-haut, la situation économique des migrants de retour en provenance d'Arabie Saoudite est largement défavorable. Les difficultés ayant empêché la mise en fonction de ces projets évoquées par les porteurs sont principalement économiques et sociales.

Revenus majoritairement dans des conditions difficiles caractérisées par l'impréparation et surtout par le manque d'argent, les migrants sont simplement dotés des idées de projets. La transformation de celles-ci en projets économiques dans le cadre de la réinstallation est compromise par les manques d'argent, de soutiens extérieurs pour certains dont la majorité, et la perte des matériels du projet pour d'autres. Le manque d'argent précisément est exacerbé dans certains cas, par le fait que, le peu des ressources sont investies dans un sens ne pouvant pas permettre la mise en œuvre d'un projet.

Les projets mis en œuvre appartiennent généralement aux retournés volontaires, dans une moindre mesure à ceux qui ont bénéficié des soutiens économiques des parents restés au pays d'accueil et enfin, à ceux qui ont repris leurs anciennes. Cependant, ces projets mis en œuvre ne sont pas épargnés des difficultés. Ces dernières sont économiques sociales et administratives. Les difficultés économiques se manifestent par le manque de rentabilité. Quant aux difficultés sociales et administratives, elles s'observent respectivement à travers les relations avec les intervenants du même domaine, qui aboutissent souvent au détournement de revenus ; les tracasseries de l'administration par le dédouanement des marchandises.

Les difficultés en rapport à l'administration concernent particulièrement les migrants qui exercent des activités économiques transnationales. Ces migrants ayant déjà des assises commerciales en Arabie Saoudite, décongestionnent celles-ci par leur délocalisation partielle au Mali. Ainsi, dans l'exercice de leurs activités qui exige des allers-retours entre plusieurs pays, les conditions de dédouanement au Mali sont particulièrement perçues chères par ces commerçants. Selon eux, bien que le dédouanement dépende de la valeur des marchandises, un conteneur de marchandises peut coûter 5 millions au Mali et moins dans les autres comme le Sénégal par lesquels transitent les marchandises.

Plusieurs études antérieures ont déjà évoqué les difficultés socioéconomiques et administratives auxquelles les migrants porteurs d'activités économiques peuvent être confrontés au pays d'origine. Nous avons particulièrement Harrami (2007) au Maroc et Dimé (2015) au Sénégal.

Ces migrants-commerçants transnationaux apportent au Mali, les produits saoudiens dont les voiles pour les femmes musulmanes, les réfrigérateurs... Certains médicaments comme la graine de nigelle appelée *Habba saouda*⁴¹ dont l'effet médical est religieusement connu par les musulmans...

⁴¹ Abou Salama et Abou Hourayra rapporte que le Prophète (Salallahou alayi wa salam) a dit : « Prenez cette graine de nigelle car elle contient une guérison pour toute maladie, sauf la mort ». (Rapporté par Bouhkari et Mouslim).

Malgré, ces difficultés qui constituent des entraves pour le bon déroulement des activités, la majorité des projets mis en place, est considérée favorablement. Autrement dit, la perception montre qu'ils peuvent permettre la réinstallation. Cela est d'autant vrai que certains de ceux qui ont cette perception positive emploient d'autres personnes dont respectivement 1, 2 et plus de 10 personnes au sein de leurs projets. Par ailleurs, il faut signaler que la bonne appréciation s'explique par le caractère mobile de certains promoteurs notamment, ceux qui sont dans le transnationalisme à travers les activités commerciales. Cette mobilité permet de pallier aux difficultés de rentabilité du pays d'origine par le complément d'autres activités exercées en Arabie Saoudite.

Si la majorité ne revient pas avec un projet de réinstallation, si la plupart de porteurs ne parviennent pas à mettre en œuvre les projets par faute de moyens économiques, les migrants de retour peuvent après leur retour visiter d'autres domaines économiques nécessaires au vécu du retour.

4.3.4 Situation des migrants de retour dans l'emploi

Tableau N°21: Situation des migrants dans l'emploi.

Situation dans l'emploi	N (=43)			Nature du retour	13
Travail	24	Régulier	13	Volontaire	6
				Volontaire contraint	4
				Involontaire	3
		Précaire ⁴²	11		
Sans travail	19				

Source : enquêtes personnelles du 26 Février au 17 Avril 2018 à Bamako.

Commentaire du tableau N°21

L'observation de ce tableau montre deux situations : premièrement nous voyons que plus de la moitié des migrants de retour d'Arabie Saoudite sont occupés, dont un peu plus de la moitié exerce des activités régulières et le reste, des activités précaires. Secondairement, un bon nombre des migrants est dans l'inactivité. Les activités régulières sont principalement exercées par les migrants de retour volontaire qui sont en partie ceux qui ont pu concrétiser leurs projets. Dans l'exercice des activités régulières, les retournés volontaires sont suivis par les retournés volontaires contraints et enfin les expulsés qui ont un nombre très faible. Ce résultat n'est pas étonnant car, il respecte le niveau de préparation de trois catégories de migrants de retour.

Cette situation bien qu'elle ne soit pas à hauteur de souhait est le résultat d'une organisation sociale assez efficace en faveur de migrants. En effet, un nombre considérable

⁴² La précarité de l'emploi, nous la mesurons selon deux éléments : la perception du travail par l'enquête et le glissement vers une autre activité. Autrement dit, si le même migrant peut se trouver dans plusieurs activités dans le mois, son activité est précaire.

des migrants de retour, nonobstant, la dépossession de ressources et de projets économiques de réinstallation qui les caractérise, parviennent à exercer des activités grâce aux soutiens des parents restés au pays d'accueil qui leur envoient des remises.

Ainsi, les activités exercées qui sont classifiables sont principalement le commerce suivi du transport. Ces activités respectent l'enchaînement logique de celles exercées en Arabie Saoudite. Elles sont perçues généralement sous un angle positif par ceux qui les exercent. En effet, ce sont des activités choisies en référence aux expériences professionnelles. Aussi, à travers elles, les migrants sont indépendants professionnellement d'eux-mêmes. Cette indépendance permet de donner une bonne perception malgré les difficultés qui ne manquent pas.

Cependant, près de la moitié de ces activités exercées est difficilement classifiable et l'impression qui leur est portée est défavorable. Il s'agit des activités précaires. Leur précarité se manifeste par le fait qu'elles ne permettent pas aux migrants d'avoir un choix professionnel unique. Dans la semaine ou le mois, les migrants soumis à cette précarité, peuvent exercer plusieurs activités qui constituent toutes de débrouillage. Cette débrouille est le résultat de l'incapacité à initier une activité indépendante, le non-emploi dans un domaine régulier. Ces différents facteurs défavorables obligent les migrants à mettre en place ce système de débrouillage afin de subvenir ne serait-ce que difficilement aux besoins fondamentaux de soi-même et de la famille.

Cette débrouille est relative à la culture d'arachide pendant l'hivernage dont l'importance et la rentabilité sont limitées par le manque d'espaces en ville dédiés à l'agriculture, le commerce des pailles tissées, la construction des hangars, le cirage... A défaut de ce bricolage, ils se glissent vers la main d'œuvre journalière dont ils parlent de son intenabilité. Ces activités ne permettent certes pas d'avoir des conditions de vie agréables, mais évitent une dépendance totale. Les migrants qui sont dans ce bricolage sont généralement les moins jeunes et dans des rares cas, les plus âgés sans qualification professionnelle adéquate en milieu urbain. Cette caractéristique les cantonne à transposer en ville leurs activités antérieures à la migration, exercées au milieu d'origine.

En dépit de ces activités régulières et irrégulières, favorables et défavorables, une partie importante vit dans l'oisiveté. Cette inactivité concerne particulièrement les migrants nés et grandi en Arabie Saoudite. Ce manque d'emploi s'explique en grande partie pour cette catégorie par la méconnaissance des langues du Mali et ses conditions de retour. En effet, en plus de ressources économiques, avoir une activité exige plusieurs démarches, et la seconde génération se démarque par la méconnaissance des langues principalement parlées à Bamako- le français et le bambara. Ces difficultés avec les langues limitent leurs relations sociales qui sont des facteurs importants pour accéder à un emploi.

Cette inoccupation concerne également, les plus âgés qui sont partis généralement en Arabie Saoudite depuis les années 1980 et revenus aujourd'hui, à un âge assez avancé qui ne leur permet plus d'exercer ce qu'ils connaissent comme activité. Il s'agit de la main d'œuvre. Ces migrants dépourvus d'autres possibilités pour se prendre en charge, vivent au dépend des

parents et amis. D'autres, pour avoir des ressources économiques investissent la mendicité devant les mosquées et les lieux de concentration humaine comme les bords de routes.

Ainsi, les difficultés se présentent avec acuité. Les migrants qui exercent ces emplois précaires et ceux qui sont dans l'inactivité vivent une réinstallation difficile dans la ville de Bamako. Ils sont dans la pauvreté, la sous-alimentation et les difficultés de logement. En effet, le manque d'emploi et l'emploi défavorable ne permettent pas notamment de se procurer une location décente, encore moins de subvenir aux besoins alimentaires tant quantitatifs que qualitatifs de soi-même ainsi que ceux de sa famille.

4.4. Stratégies sociales de réinstallation

Les stratégies sociales se fondent sur le capital social de migrants. Celui-ci, est composé des liens avec la famille et les amis, les séjours temporaires et les relations tissées pendant la migration. Eu égard au fait que les séjours temporaires, montrés ci-haut sont faibles et les contacts ne semblent pas avoir à notre sens une importance capitale pour la réinstallation, surtout que près de la moitié n'a pas maintenu ceux-ci, nous, nous intéressons uniquement aux relations tissées et leur importance dans le cadre de la réinstallation.

4.4.1 Place des relations dans la réinstallation des migrants de retour

L'Arabie Saoudite est un pays de rencontre notamment culturelle. Plusieurs nationalités s'y convergent temporairement pour les événements religieux islamiques ou durablement dans le cadre de l'installation. Ainsi, les Maliens revenus de ce pays ont su majoritairement s'insérer dans des réseaux relationnels basés généralement sur le travail dont notamment le commerce. Ces relations sont tissées en grande partie avec les nationaux saoudiens. Cela est le résultat de la nécessité de ces derniers dans le cadre du séjour à travers particulièrement la garantie de la carte de séjour. Aussi, ils ont des relations avec d'autres nationalités dont africaine, asiatique et occidentales comme les Yéménites, les Syriens, les Nigériens... et dans une moindre mesure les Américains et les Britanniques.

Ces différentes relations ont permis à un bon nombre de migrants d'exercer des activités professionnelles, de gérer certaines difficultés liées à l'installation dans le pays..., mais leurs effets au pays d'origine restent faibles. Seulement une minorité bénéficie encore au Mali de ces relations. Il s'agit notamment de migrants qui ont tissé celles-ci avec des citoyens maliens et saoudiens, dont le bénéfice se manifeste par des envois économiques intermittents. Cependant, l'importance très limitée de ces relations est substituée par d'autres ressources sociales qui se situent au niveau microsocial, autrement dit, au sein de l'échelle familiale.

4.4.2 Les rôles des familles du Mali et d'Arabie Saoudite dans la réinstallation des migrants

Les migrants de retour d'Arabie Saoudite, à travers leurs relations microsociales, parviennent à rester au pays d'origine bien qu'ils n'aient pas le choix. En effet, compte tenu des conditions de retour largement difficiles, les parents du pays d'accueil et du pays de retour

s'organisent pour apporter leurs contributions à la concrétisation de leur réinstallation. Ainsi, les migrants porteurs de projets bénéficient l'aide de la famille du retour, notamment les frères et cousins dans l'identification et l'acquisition du lieu d'implantation du projet. Ceux dont les difficultés de premier abord de la réinstallation les découragent sont conseillés et encouragés à ne pas se laisser tomber pour une réémigration.

Par ailleurs, ce rôle par le bas notamment interne, consiste à mettre en relation le commerçant-migrant transnational avec d'autres commerçants internes auxquels les marchandises sont distribuées à chaque convoi pour être vendues. Aussi, grâce à la présence de cette ressource microsociale les migrants commerçants circulaires se font remplacer par un membre de la famille ou un ami connu en Arabie Saoudite. Ces personnes jouent également un rôle d'interprète pour les promoteurs qui ont des difficultés avec les langues locales.

Egalement, le logement et l'alimentation sont assurés par les parents du Mali. Ainsi, ils ne semblent pas constituer des difficultés selon la majorité de migrants, mais les discours des familles d'accueil, abordés très-haut et l'observation directe montrent des difficultés qui se manifestent particulièrement par un encombrement de familles d'accueil. Ce rôle social a été antérieurement montré par Sinatti (2009).

Cependant, les rôles de ces structures microsociales sont très limités par le manque de moyens pour aider suffisamment les migrants. A cet effet, les difficultés économiques dues aux emplois précaires pour certains et au manque d'emploi pour d'autres, restent difficilement couvrables pour les migrants, malgré les envois économiques de parents et amis. Ce manque de ressources économiques qui ne permet pas d'avoir une alimentation qualitativement et quantitativement suffisante, encore non plus de se procurer une location décente se présente avec ampleur particulièrement pour les migrants moins jeunes et plus âgés qui vivent seuls ou avec leurs familles.

Les palliatifs de ces derniers consistent d'une part à toiter quelques parties des maisons inachevées qui leur sont données par des particuliers. La toiture se fait de deux manières en pailles et en béton. D'autre part, à défaut de trouver une maison inachevée, ils se construisent des hangars dans des endroits isolés notamment les quartiers reculés de Bamako comme l'exemple de Gouana un sous-quartier de Kalabancoura. En un mot, les conditions alimentaires et locatives de la majorité sont extrêmement difficiles.

Par-delà de ces difficultés économiques, alimentaires et locatives, les migrants de retour sont confrontés à d'autres difficultés notamment sociales. En effet, beaucoup sont nés en Arabie Saoudite et comme montré très haut, rares sont ceux d'entre eux qui ont séjourné une fois de leur vie au Mali. Ils sont donc, confrontés en grande partie à une difficulté sociale qui n'empêche pas la réintégration au niveau de la sphère familiale mais qui limite les relations avec le voisinage et la société en général. Il s'agit de la méconnaissance des langues locales notamment de Bamako. Cette difficulté linguistique est à la fois valable pour les

enfants de primo-migrants que pour les migrants de retour proprement dits notamment ceux issus des régions du nord du Mali⁴³.

La méconnaissance des langues ajoutée à l'oisiveté dessinent les contours d'un enfermement familial, car, aller vers les autres nécessite de comprendre et de se faire comprendre. Et cela ne peut se faire qu'à travers une familiarisation avec les dispositifs véhiculeurs de compréhension qui sont les langues. Donc, les migrants de retour sont confrontés en partie importante à une difficulté d'adaptation sociale. Les problèmes relatifs aux langues particulièrement pour la seconde génération ont été montrés antérieurement par Boyer (2017) sur les Nigériens en provenance d'Arabie Saoudite.

Ces difficultés qui ne permettent pas le renouement de nouvelles relations à travers la population se trouvent repoussées en partie par la mise en place d'une autre stratégie sociale qui est la création des réseaux de migrants de retour au pays d'origine.

En effet, la langue est un ciment qui unit les personnes imbues de celle-ci. Ainsi, les migrants de retour d'Arabie Saoudite, créent à travers la langue arabe, un ensemble de réseaux de grins pour causer en se distrayant afin de s'en passer à la fois les difficultés économiques et sociales. Ces réseaux, bien que créés autour de cette langue arabe s'élargissent à la sphère familiale voire à l'échelle sociale environnante. Ils permettent par ailleurs, aux migrants de retour d'apprendre les langues maliennes principalement parlées à Bamako à travers l'utilisation intermittente de celles-ci par ceux qui ne comprennent pas la langue arabe mais qui participent dans l'animation du grin.

4.4.3 La création d'associations

La mise en place de grins qui permet aux migrants de se rencontrer et de discuter, a abouti avec la massification des retours, à la création des organisations qui regroupent tous les migrants revenus du monde arabe et surtout d'Arabie Saoudite. En effet, sous l'initiative d'un migrant de retour d'Arabie Saoudite A K, venu au Mali en 2005, l'idée de créer un groupement autour duquel les personnes ayant les mêmes difficultés se retrouvent, s'est imposée comme un impératif dans l'atteinte des droits de tous les Maliens venus d'Arabie Saoudite.

Ainsi, le 05 Septembre 2013, l'Association Espoir et Renaissance est créée. Elle est Siégée à Kalabancoro et selon son président elle est baptisée en ces termes parce que : *« Franchement un venant du monde arabe, quand il vient au bercail, c'est le choc, vu la différence sur tous les niveaux, quelles que soient les mentalités, la culture, les langues, l'infrastructure, tout est différent, il va être choqué, il voit devant lui un grand obstacle, donc, il ne peut pas s'intégrer. Donc, nous, on a dit non ! Il est possible de s'intégrer, donc, il faut garder l'espoir, quant on garde l'espoir, on va faire des activités, des choses qui vont nous permettre d'être debout, d'être intégré dans la société »* (Entretien réalisé le 27 Juin à Kalabancoro avec le président de l'A E R).

⁴³ L'ethnie tamasheq est majoritaire dans cette étude. Tous les membres de celle-ci rencontrés ne comprennent ni bambara, ni français.

Créée en se focalisant sur des caractéristiques similaires relatives à la vie migratoire dont notamment le fait de quitter l'extérieur de façon générale, du monde arabe et surtout de l'Arabie Saoudite de façon particulière, l'A E R regroupe toutes les ethnies du Mali et se fixe ainsi comme objectifs : Contribuer à l'amélioration des conditions de vie des Maliens, venant de l'extérieur et des citoyens de façon générale à travers leur réinsertion socioprofessionnelle. Ainsi, elle se fixe des projets à atteindre dont entre autres la réalisation des forages, la distribution des vivres et des produits sanitaires, la construction des mosquées...

Photo N°1 : les projets de l'AER



Source : S. Maïga, 23 Juin 2018, photo prise au palais de la culture.

En effet, les actions menées et les différents projets que cette organisation à but non lucratif se fixe concernent principalement le social. Selon son président de sa création à nos jours, elle a réalisé plusieurs actions notoires dont par exemples, la réalisation de dix forages

dans la ville de Bamako et environs, la construction de trois mosquées, 5 opérations de distribution de vivres aux personnes démunies et la réalisation d'un centre de formation professionnelle à Kalabancoro qui sera bientôt opérationnelle⁴⁴.

En plus de ces actions ainsi évoquées, elle mène d'autres encore qui, d'une part consistent à donner aux différents membres « l'espoir », en leur présentant des exemples des personnes⁴⁵ revenues du même pays et dans les mêmes conditions mais qui sont néanmoins parvenues à se réintégrer au Mali. Mais aussi en les sensibilisant sur leurs droits et devoirs car selon le président de l'association : « *Y en a parmi nous, qui ne savent pas qu'ils sont des citoyens, qu'ils ont des devoirs et des droits, ils disent que c'est le pays de mon père, je suis là juste parce que j'ai le passeport malien [...] Donc, on les sensibilise de dire, c'est ça votre droit et c'est ça votre devoir, vous devez voter par exemple, vous devez apporter ce que vous pouvez pour construire le Mali, vous devez payer vos impôts* » (entretien, Ibid.).

D'autre part, conformément à leurs objectifs, les actions consistent à former les membres notamment les nouveaux venus en langues du pays particulièrement en français qui constitue la langue officielle du Mali. Les souhaits de formations tendent également vers la formation socioprofessionnelle dans le futur proche. Toutes les actions réalisées ont été rendues possibles grâce à la cotisation de ses membres dont notamment ceux qui se trouvent en Arabie Saoudite, mais aussi grâce au soutien de certaines ONG dont particulièrement l'ONG Alfarouk.

Photo N°2 : le président de l'A E R donne des cours de français à quelques migrants venus d'Arabie Saoudite dans une maison louée à cet effet.



Source : S. Maïga, 27 Juin 2018, photo prise à Kalabancoro.

⁴⁴ Informations sélectionnées dans le discours du président de l'AER tenu le 23 Juin 2018 au palais de la culture à Badalabougou lors du lancement des activités de groupement des diasporas du monde arabe (GDM).

⁴⁵ Lors du lancement des activités des diasporas du monde arabe, (23 Juin 2018) un ancien expulsé d'Arabie Saoudite a présenté au palais de la culture son expérience de réintégration devant les autres venants du monde arabe dans le but de leur donner l'espoir de pouvoir rester et travailler afin de parvenir à la réintégration.

Par ailleurs, l'ampleur de retours en direction d'Arabie Saoudite en particulier et du monde arabe en général, a donné naissance à la création d'autres associations. Nous avons par exemple : l'association pour le développement et l'avenir, l'association de Kel⁴⁶ tamasheq noir, la ligue des poètes arabes à caractère culturel⁴⁷. Ces différentes organisations liées entre elles par des caractéristiques à la fois migratoires et linguistiques. Autrement dit, ils viennent du monde arabe et parlent ainsi tous l'arabe. Caractéristiques qui, à priori sont à la base de leur naissance ont également permis leur fédération en un groupement des diasporas du monde arabe (GDM)⁴⁸, dont le lancement des activités a été effectué le 23 Juin 2018 au palais de la culture.

Photo N°4 : Lancement des activités du Groupement des diasporas du monde arabe au palais de la culture à Badalabougou.



Source : S. Maiga, 23 Juin 2018, photo prise au palais de la culture.

Dans le but de bien se faire entendre, ce groupement des Maliens venus du monde arabe se fait entourer par d'autres organisations dont les membres sont confrontés à peu près aux mêmes problèmes et préoccupations que ceux revenus du monde arabe. Il s'agit des Maliens formés dans les structures éducatives islamiques dont notamment les médersas. Ces personnes qui, sont liées à celles venues de l'extérieur par la langue de formation se sont constituées en un Conseil National des Arabophones du Mali (CNAM⁴⁹).

⁴⁶ Signifie confédération en langue tamasheq

⁴⁷ Informations recueillies le 27 Juin 2018 lors de l'entretien avec le président de l'AER.

⁴⁸ PhotoN°3 : Photo de famille des GDM est en annexe 7.

⁴⁹ Créé en 2010, le siège se trouve à Ouolofobougou.

Ces différentes organisations ainsi constituées tentent de donner aux migrants de retour les moyens de pouvoir rester au Mali à travers de revendications mais également de soumission de doléances aux autorités maliennes. C'est ainsi que lors du lancement des activités des GDM, le président de l'Association Espoir et Renaissance (AER) s'adresse au président de la république en ces termes : « *A monsieur le président de la république du Mali, Elhaj Ibrahim Boubacar KEITA, qu'il pense à nous dans son programme présidentiel d'urgence sociale* » (Extrait du discours du président de l'A E R tenu le 23 Juin au palais de la culture à Badalabougou).

Ces différentes actions notoires à l'égard des migrants, cette liberté de créer des organisations qui permettent de se faire place dans l'arène socioculturelle et politique, font que malgré les difficultés, les arguments comparatifs des migrants donnent une certaine considération aux conditions de vie du Mali.

4.4.4 Comparaison des conditions de vie de Bamako et d'Arabie Saoudite

Vie prestigieuse perdue en faveur d'une vie à problèmes. Ainsi, peuvent être résumés les propos des migrants de retour relatifs à la comparaison des conditions de vie d'Arabie Saoudite par rapport à celles du Mali. Cependant, bien que le vécu du retour présente des difficultés économiques pour ceux qui sont dans les emplois précaires et l'inactivité ; sociales pour ceux qui ne comprennent pas les langues... les conditions de vie de Bamako sont considérablement appréciées par les migrants de retour d'Arabie Saoudite, en raison d'un gage de liberté dont beaucoup ont été privés pendant leur séjour au pays d'accueil. Il s'agit de la liberté de circuler, d'organiser et de travailler qui, était conditionnée à la carte de séjour.

La comparaison des migrants relative aux deux pays, ne donne mention forte qu'aux conditions alimentaires et locatives d'Arabie Saoudite. En termes de tranquillité, le Mali prédomine. Autrement dit, ils se sentent en tranquillité malgré les difficultés qui ne manquent pas. Cela s'explique par le fait que le Mali est le pays de naissance et de nationalité de ces migrants. Ainsi, en raison de cette appartenance originelle et institutionnelle, ils ne sont pas majoritairement confrontés à des difficultés de contrôle d'identité au Mali comme c'était le cas en Arabie Saoudite, où ils ne peuvent même pas aller à la mosquée sans la carte de séjour.

Ce manque de tranquillité pour les étrangers en Arabie Saoudite, notamment pour ceux qui vivent en déphasage avec les normes d'installation du pays, fait que les propos des migrants en termes de conseils aux nouveaux candidats qui souhaitent se rendre dans ce pays arabe consistent à conditionnaliser majoritairement le départ à la dotation des documents de séjour. Le grand nombre conseille dans ce sens. Ce type de conseil reflète d'une part, les difficultés auxquelles ces migrants ont été confrontés à cause de la dépossession de ces documents, surtout que la majorité posant cette conditionnalité appartient au groupe des expulsés. D'autre part, ce conseil montre que l'Arabie Saoudite est beaucoup appréciée par ces migrants de retour mais que cette appréciation ne peut se pérenniser en l'absence des documents normalisant le séjour.

Le deuxième type encourage à partir. Il est généralement avancé par les migrants au retour involontaire. En effet, les personnes qui donnent ce conseil appartiennent à la seconde

génération qui ne connaît généralement que l'Arabie Saoudite. Ce conseil est le résultat d'un attachement moral à ce pays qui amoindrit aux yeux des migrants, l'ampleur des difficultés économiques et sociales auxquelles ils font face dans ce pays arabe et qui se manifeste par une intention prégnante de répartir rejoindre les parents et les amis restés dans ce pays. C'est également le résultat du fait que ces migrants qui ne comprennent que la langue arabe, se sentent plus Arabes que Maliens. Cela est d'autant vrai qu'ils ne connaissent rien des réalités socioculturelles de leur pays d'origine.

Tableau N°22 : Conseils à l'égard des candidats à la migration vers l'Arabie Saoudite

Conseils	N (=43)		
Partir mais être doté des papiers de séjour	25	V ⁵⁰	3
		VC	3
		I	19
Partir	8	V	1
		VC	2
		I	5
Rester	6	V	2
		VC	3
		I	2
Partir pour étude non pour le travail	3	V	1
		VC	1
		I	1
Partir seul	1	I	1

Source : enquêtes personnelles du 26 Février au 17 Avril 2018 à Bamako

Ceux qui conseillent à rester sont moins importants et sont généralement les migrants dont les contraintes ont provoqué leur retour au Mali. Il s'agit précisément des migrants qui sont partis dans le cadre de travail et dont l'expérience a été malheureuse à cause des difficultés rencontrées avec les employeurs. Les raisons avancées pour étayer leur position montrent que les Arabes n'aiment pas les noirs, ils exploitent les personnes qui vivent sous leur tutorat.

En effet, la mise en rapport d'un étranger à un Saoudien est le résultat d'une délégation de l'une des prérogatives de l'Etat à la société civile. Il s'agit du contrôle des étrangers. Celui-ci est fait par les citoyens qui garantissent la carte de séjour en se plaçant dans une intermédiation entre les autorités et les étrangers. Le contrôle qu'ils exercent sur ces derniers est très intense et c'est ce qui donne le dégoût de la vie d'Arabie Saoudite. En effet, toute la vie des migrants est surveillée de près par ces intermédiaires appelés kafils (Beaugé, 1986).

Une minorité donne comme conseil : partir uniquement dans le cadre des études ou sans la famille. Ils se justifient par le fait que le travail devient de plus en plus difficile en

⁵⁰ V pour retour volontaire, VC pour retour volontaire contraint et I pour retour involontaire.

Arabie Saoudite à cause de la réglementation stricte du séjour. Ainsi, selon eux vivre avec sa famille dans ce pays est presque insupportable pour celui qui est accompagnée par celle-ci.

Au-delà de la comparaison des conditions de vie de deux pays faite par les migrants, et les conseils qu'ils ont donnés à ceux qui envisagent une migration vers l'Arabie Saoudite, il faut noter que ces aspects notamment, les différents conseils tirent en partie leur orientation dans la réinstallation. Celle-ci est déterminée par plusieurs facteurs.

4.5 Déterminants de la réinstallation au Mali

Les différents déterminants de la réinstallation des migrants de retour sont étroitement liés les uns des autres. Néanmoins, nous les classons de la façon suivante conformément à l'analyse globale des stratégies économiques et sociales qu'ils ont mises en place.

4.5.1 Déterminants migratoires et économiques

La raison et la nature du retour constituent un déterminant capital de la réinstallation des migrants de retour d'Arabie Saoudite. En effet, ceux dont le retour est volontaire se réinstallent sans difficultés majeures car, ils reviennent majoritairement avec des économies tandis que, les migrants aux retours volontaire contraint et involontaire caractérisés par le manque d'argent connaissent plus de difficultés de réinstallation. Ces résultats donnent raison à Flahaux (2009) qui dit par rapport au cas des Sénégalais, que les migrants dont le retour s'explique par des motifs positifs, leur réinstallation est positive mais à condition qu'ils rentrent avec un projet et l'idée de rester définitivement.

Les pratiques de solidarité des migrants permettent de comprendre la déterminance de ces éléments dans la réinstallation des migrants.

Tableau N°23 : Pratiques de solidarité des migrants de retour

Pratiques solidarités	N (=46) ⁵¹
Argent et habits	28
Construction des édifices socio religieux médersa, mosquée, puits.	3
Aucunes pratiques	15

Source : enquêtes personnelles du 26 Février au 17 Avril 2018 à Bamako

Commentaire du tableau N°23

⁵¹ Ce nombre dépasse le nombre des migrants enquêtés, car un migrant peut se trouver dans plusieurs pratiques.

Ce tableau montre trois situations possibles : ceux qui offrent des habits et argent, ceux qui n'ont pas les moyens pour faire des pratiques de solidarité et enfin, ceux dont les pratiques sont importantes. Ces pratiques de façon générale sont dominées par la distribution d'argent et d'habits. Celle-ci, est de la part de tous les migrants mais les retournés involontaires et volontaires contraints s'y trouvent majoritairement, compte tenu de leur nombre élevé par rapport aux migrants de retour volontaire. Cependant, ces pratiques sont largement dérisoires. Leur caractéristique dérisoire est la conséquence des conditions de retour et de réinstallation largement difficiles. En effet, pour donner mieux, il faut posséder d'abord, et les migrants de retour notamment les expulsés comme montré ci-haut, sont dans des difficultés économiques criardes. Celles-ci ne permettent ni de satisfaire ses propres besoins, encore moins de penser aux autres. La nature dérisoire de ces pratiques se manifeste par l'expression « parfois » utilisée par la majorité. Par ailleurs, il faut noter que, bien qu'elles soient insignifiantes, elles sont rendues possibles en grande partie, par la présence un peu considérable des migrants dans l'emploi.

Les migrants qui ne font aucune pratique sont les migrants de retour qui, en plus du retour forcé sont dans des activités précaires et dans l'oisiveté. Ceux qui font des pratiques considérables sont très rares et sont exclusivement les retournés volontaires qui sont revenus dans des conditions favorables et avec des projets économiques qu'ils ont mis en œuvre. Mais il faut signaler aussi que, leurs pratiques constituent les résultats de relations tissées avec les Saoudiens. Certains, à travers l'aide des Saoudiens construisent des mosquées, parfois accompagnées par des médersas.

Ces différentes pratiques solidaires ainsi élucidées, reflètent la nature des retours évoquée très haut. Nous pouvons donc, dire, plus la nature du retour est volontaire plus le migrant atteint un degré de réinstallation souhaitable lui permettant même, de contribuer à la transformation socioculturelle, à travers des pratiques comme la construction des mosquées, des structures éducatives islamiques et des puits. Toutes ces pratiques aussi bien considérables qu'insignifiantes se justifient par avoir la récompense de Dieu. Une telle finalité est le résultat d'un ancrage religieux au Mali et surtout en Arabie Saoudite d'où ils reviennent.

Donc, pour comprendre la raison et la nature du retour comme déterminant de la réinstallation, il importe d'évaluer les différentes pratiques de migrants conformément à ces deux caractéristiques du retour.

Etre un migrant de retour au sens propre est également un élément qui détermine la réinstallation. En effet, aussi bien au niveau d'emploi qu'au niveau social, les migrants de retour proprement dits se différencient grandement de la seconde génération. S'ils ont tous des difficultés économiques, les migrants de retour au sens propre ont moins de difficultés liées aux langues. S'ils exercent tous des activités économiques, les migrants appartenant à la seconde génération se trouvent dans certains cas obligés de prendre d'interprètes. Donc, l'influence de cette caractéristique en rapport à la définition, s'observe particulièrement au niveau social. Ainsi, les migrants de retour proprement dits, ont une réinsertion sociale plus poussée que la seconde génération. Parmi cette dernière, ceux qui ont une fois séjourné au Mali, bien que rares, ainsi que ceux venus assez longtemps, ont moins de problèmes de

langues. Ces difficultés de langues de la seconde génération ont été auparavant montrées par Boyer & Lanoue, (2009) sur les Burkinabè de retour de la Côte d'Ivoire.

4.5.2 Déterminants sociodémographiques

Les ressources sociales notamment familiales mettent également de différence entre les migrants. Les migrants au retour involontaire et volontaire contraint qui reviennent avec peu ou sans ressources économiques se démarquent à travers les ressources sociales. En effet, un des 5 porteurs des projets ayant mis en place leurs projets est un expulsé qui a reçu après son retour, des envois économiques en provenance des parents d'Arabie Saoudite. Cela montre que l'organisation sociale notamment familiale est un déterminant qui fait comparer un expulsé aux retournés volontaires.

Aussi, un nombre considérable des emplois réguliers est exercé par les expulsés et les retournés volontaires contraints. Et ces activités sont en bonne partie les résultats des soutiens des parents notamment d'Arabie Saoudite et des relations tissées. Ces ressources sociales ont permis, même à certains de ceux qui sont revenus dans des conditions difficiles d'exercer une activité productive. Tandis que, ceux qui ne possèdent pas de telles ressources vivent dans les difficultés économiques.

L'expérience professionnelle est également importante à prendre comme déterminant de la réinstallation, dans la mesure où, les migrants issus du monde rural malien sans qualification professionnelle ont du mal à avoir des emplois en ville. Le débrouillage qu'ils investissent ne leur permet même pas de se nourrir, encore moins de prendre une location et de se soigner. Alors que, ceux qui maîtrisent le commerce, malgré que l'expérience professionnelle exige des ressources économiques pour être transformée en activité, parviennent à se réinstaller.

Enfin, l'âge au retour est un déterminant. Les migrants plus âgés, qui n'ont pas en partie des problèmes liés aux langues car, ayant passé une étape considérable de leur vie au Mali, ont néanmoins de problèmes économiques liés au manque d'emploi pour certains, à l'emploi précaire pour d'autres. Leur domaine d'activité qui est la main d'œuvre demande une aptitude physique et celle-ci est largement réduite par l'âge avancé.

Ces différents déterminants qui tirent leur source dans la vie migratoire globale de chaque migrant et qui engendrent ainsi, une différenciation de la réinstallation fait que les migrants de retour d'Arabie Saoudite aient, une perception variée de leur retour au Mali.

4.6 Perception du retour et réémigration

4.6.1 Perception du retour

La perception du retour est généralement fonction des raisons qui ont expliqué le retour, mais également, des conditions dans lesquelles celui-ci est vécu. La lecture du tableau ci-après, nous enseigne globalement que les deux angles de la perception du retour sont presque en équilibre mais l'angle négatif l'emporte un peu. Cette situation de perception

presqu'en équité, malgré les conditions de retour difficiles, qui auraient donné une perception négative, s'explique par une organisation sociale interne et externe assez considérable autour de l'accueil et réinstallation des migrants de retour. Mais également, par une tranquillité que bénéficient ces migrants au Mali. L'organisation sociale précisément a permis à beaucoup nonobstant la nature involontaire et contraignante de retours d'avoir un emploi et à défaut d'être logé.

Tableau N°24 : Rapport natures de retours et perception

Natures de retours	N (=43)	Perception du retour	N (=43)	Les deux angles de perception	N (=43)
Retours volontaires	7	sous angle positif	7	Angle négatif	22
		sous angle négatif	0		
retours volontaires contraints	9	Sous angle positif	7		
		Sous angle négatif	2		
Retours involontaires	27	Sous angle positif	7	Angle positif	21
		Sous angle négatif	17		
		Volonté de Dieu	3		

Source : enquêtes personnelles du 26 Février au 17 Avril 2018 à Bamako

Pour comprendre en détails cette perception, il faut l'analyser en fonction de la nature du retour. Dans ce sens, l'observation du tableau ci-dessus montre que les migrants qui ont décidé volontairement leur retour ont tous une perception positive. Cela s'explique surtout par le fait que le retour positif leur a permis de vivre un retour normal au pays d'origine à travers la mise en place de leurs activités économiques.

Les migrants de retour volontaire contraint ont également une perception majoritairement positive. Une réponse étonnante mais qui s'explique d'une part, par le fait que les retournés font une comparaison entre les difficultés du pays d'accueil et celles du pays d'origine. Le pays qui l'emporte en termes de difficultés prend l'angle négatif de la perception. Ainsi, les migrants dont les contraintes notamment professionnelles ont mis fin à leur vie migratoire, vivent un retour assez favorable. Par exemple : beaucoup disent : « *On était dans les difficultés* ». Cette comparaison en faveur du retour fait que, celui-ci soit perçu positivement, car en effet, les difficultés qu'il représente sont faibles par rapport à celles vécues pendant le séjour.

D'autre part, par le fait que, ceux dont le retour a été opéré par les parents, ont pu avoir une réinstallation acceptable à travers l'aide de ces derniers. Ces conditions de réinstallation assez favorables qui s'étaient par la tranquillité dont tous les migrants bénéficient au Mali permettent une lecture positive du retour.

La perception négative du retour est beaucoup fréquente chez les migrants de retour involontaire. Plusieurs facteurs permettent de comprendre ce résultat. D'abord, par le fait que, ces retournés involontaires appartiennent majoritairement à la seconde génération, née en Arabie Saoudite et qui n'a connu d'autres pays que cette dernière qui constitue leur pays de naissance. Ensuite, parce qu'ils y sont chassés pour se retrouver dans des conditions économiques et sociales aigues au Mali, auxquelles s'ajoute enfin, l'absence des parents. Toutes ces raisons se convergent pour maudire le retour. La minorité de ce groupe qui voit le retour comme bon, l'explique par les persécutions vécues, particulièrement le contrôle policier, l'impossibilité de se rendre à la mosquée, au lieu de travail... sans la carte de séjour.

4.6.2 Réémigration

Tableau N°25 : Réémigration et ses raisons

Réémigration	N (=43)	Raisons	N (43)
Oui	20	Famille	12
		Recherche du travail	5
		Circulation	2
		Contraintes du Mali	1
Non	18	Contraintes d'Arabie Saoudite	8
		Volonté de rester	7
		Sociodémographiques	3
Conditionnée	5	A défaut des moyens de rester	5

Source : enquêtes personnelles du 26 Février au 17 Avril 2018 à Bamako

Commentaire du tableau N°25

La lecture de ce tableau permet de distinguer trois situations possibles en rapport à la réémigration : une volonté de repartir exprimée par près de la moitié des migrants de retour, une intention de rester au Mali qui, également est assez importante et enfin, une minorité qui est dans une indécision entre les volontés de réémigrer et rester. La première situation s'explique respectivement par la famille, le travail, la circulation et enfin, dans une moindre mesure les contraintes du Mali. Ces différentes raisons permettent de dire que la réémigration est la conséquence d'un échec de la réinstallation. Ce qui confirme en partie notre hypothèse

relative à cet aspect avancée très haut. En effet, bien que certains, de ceux qui expliquent leur volonté de réémigrer par la famille exercent des emplois réguliers, il faut retenir que, c'est le résultat d'une inadaptation sociale qui s'observe par les difficultés avec les langues du Mali, la nostalgie des parents laissés en Arabie Saoudite, auxquels s'ajoutent des difficultés économiques qui poussent d'autres à envisager une réémigration économique.

La deuxième situation s'explique par les contraintes vécues en Arabie Saoudite, la volonté de rester au Mali et les motifs sociodémographiques comme la présence de la famille, le mariage... En effet, pendant que les difficultés économiques et sociales de réinstallation du pays d'origine poussent à répartir, celles vécues au pays de séjour encouragent à rester. Même la volonté de rester qui accompagne les contraintes d'Arabie Saoudite pour expliquer ce souhait de rester au Mali, est en partie influencée par ces dernières.

La troisième et dernière situation est un conditionnement de la volonté de rester aux moyens de pouvoir vivre au Mali. Ce conditionnement est fait particulièrement par les plus âgés qui, en plus du manque des moyens, ont rarement la force d'aller exercer une activité ailleurs. La volonté de rester est certes affichée sur leurs visages à travers le souhait d'avoir les moyens de faire revenir les familles. Mais comment le faire sans ressources économiques ? Comment rester au Mali sans activités et à la merci des autres ? La réponse à ces questions serait que de dire qu'entre rester et réémigrer ces migrants sont dans l'attente des opportunités, comme cela a été déjà montré par d'autres études antérieures notamment celle menée par Boyer (2017) sur les expulsés nigériens d'Arabie Saoudite.

4.6.2.1 Rapports situation professionnelle et réémigration

Tableau N°26 : Réémigration à l'instar de la situation professionnelle

Réémigration	Options	N (=43)	
Emplois réguliers	Veut retourner en A S	5	13
	Veut rester au Mali	6	
	Ailleurs	2	
Emplois précaires	Veut retourner en A S	2	11
	Veut rester au Mali	9	
Sans emplois	Veut retourner en A S	8	19
	Veut rester au Mali	3	
	Ailleurs	3	
	Rester au pays conditionné	5	

Source : Enquêtes personnelles du 26 Février au 17 Avril 2018 à Bamako.

Commentaire du tableau N°26

L'analyse du tableau montre que, conformément aux trois situations professionnelles, l'intention de réémigrer est forte chez les migrants exerçant des activités régulières mais les raisons qui l'expliquent sont en grande partie positives. Il s'agit respectivement du commerce et la présence de la famille à laquelle, ils souhaitent rendre visite. C'est seulement ceux qui envisagent une réémigration vers d'autres pays qui sont confrontés à des difficultés au Mali. Donc, nous pouvons dire que la réémigration n'est pas forcément une conséquence négative de la réinstallation.

L'intention de répartir est faible chez ceux qui exercent des emplois précaires. Elle s'explique par les contraintes notamment administratives vécues en Arabie Saoudite. Celles-ci font croire que tous les pays sont les mêmes en termes de contraintes, ce qui engendre et renforce la volonté de rester malgré les difficultés économiques et sociales. Ce résultat donne raison à Bredeloup (2006) qui dit que les migrants font le choix entre rester et répartir conformément à la différence de difficultés entre les pays de séjour et de retour.

Par contre, les sans-emplois ont une intention élevée de répartir. Plus de la moitié veut réémigrer vers l'Arabie Saoudite et ailleurs dans une petite mesure. Cette volonté forte de réémigration est le résultat des conditions de vie difficiles. En effet, ces migrants en plus du fait qu'ils sont revenus sans les parents, vivent au Mali, dans des difficultés économiques, mais aussi sociales comme particulièrement la méconnaissance des langues locales pour la seconde génération. Ces difficultés font penser les migrants à leur passé glorieux d'Arabie Saoudite et crée ainsi, une nostalgie qui se manifeste par la volonté prégnante de retourner au pays de naissance.

Au-delà, de toute cette spécification, il faut retenir que la réémigration est un phénomène complexe qui ne s'explique pas par une catégorie de facteurs mais par une combinaison de plusieurs catégories. Autrement dit, il serait illusoire de dire qu'elle est la conséquence négative de la réinstallation car, elle peut être expliquée également par des facteurs positifs. Néanmoins, dans cette étude, eu égard au nombre élevé expliquant leur intention de réémigration par des motifs négatifs, nous pouvons dire qu'elle est le résultat défavorable de la réinstallation au Mali. Par ailleurs, la volonté de rester aussi, doit être appréhendée avec prudence car, contrairement à ce que nous pouvons penser, elle n'est pas forcément une réussite de la réinstallation.

En synthèse, les résultats du guide et questionnaire adressés aux migrants et agents d'Etats et d'organisations montrent que les migrants de retour d'Arabie Saoudite choisissent Bamako comme lieu de réinstallation principalement en raison de ces conditions de vie favorables et à cause de la méconnaissance des lieux d'origine. Dans cette ville, ils résident principalement dans de deux quartiers à savoir Kalabancoura et Niamakoro.

Les stratégies politiques de réinstallation sont mises en place par l'Etat et ses partenaires. Elles visent les migrants et les non migrants, et consistent en la mise en place des projets économiques. Pour accéder à un financement plusieurs critères existent à savoir la raison du retour pour certaines structures, le regroupement en association, la fiabilité du projet

pour d'autres. Le non financement des projets relatifs au transport et le financement du projet remboursable sans intérêts pour d'autres encore.

Les secteurs financés dans le cadre de l'insertion et réinsertion sont généralement l'agroalimentaire, l'agropastoral et le commerce. Ces stratégies politiques sont limitées par le manque d'informations en faveur des migrants, le manque d'argent pour financer les projets et faire le suivi des projets financés, l'incoordination entre les structures, l'imposition du regroupement en association. Les difficultés de montage en sont d'autres et découragent les migrants.

Néanmoins, ces structures collaborent entre elles mais aussi avec des partenaires internationaux comme l'OIM, l'OFII, Médico et Pain pour le Monde. Cette collaboration est limitée au niveau des associations par les problèmes de leadership, la présence des associations qui ne remplissent pas les critères. L'Etat est perçu par le HCME et l'AME comme une administration dont les actions sont limitées à la réglementation, un Etat qui manque à ses rôles. L'OIM comme une organisation qui ne suit pas les migrants après le retour.

Les migrants de retour d'Arabie Saoudite qui ne bénéficient pas ces stratégies politiques font parallèlement leur réinstallation à travers des stratégies économiques et sociales. Les stratégies économiques sont limitées par le fait que la majorité rentre sans ressources économiques. Le capital humain, composé des connaissances et valeurs apprises en Arabie Saoudite, et des expériences professionnelles semble être applicable au Mali selon la majorité mais son effet pour une réinstallation positive est très limité. Aussi, seule une partie limitée rentre avec des idées de projets ; par faute des moyens économiques et des soutiens extérieurs, seul un nombre très limité parvient à transformer ces idées en projet.

Les projets mis en place souffrent des difficultés administratives (dédouanement élevé), économiques (manque de rentabilité) et sociales (tromperies ou détournement). Néanmoins, les propriétaires disent qu'ils peuvent permettre leur réinstallation au Mali. De façon générale, la situation des migrants dans l'emploi n'est pas à hauteur de souhait car, les activités classifiables sont moins nombreuses et sont relatives principalement au commerce et au transport. Ainsi, la majorité de migrants se trouve dans les activités précaires et l'inactivité. Celles-ci, ont comme conséquences la sous-alimentation, la pauvreté, les difficultés de logement...

Les stratégies sociales s'observent particulièrement à travers les relations des migrants. Les migrants de retour ont tissé de relations avec des Saoudiens, Africains, Asiatiques... Ces relations ont permis d'avoir une activité au pays d'accueil et de gérer certaines difficultés mais leurs effets au Mali dans le cadre de la réinstallation sont majoritairement faibles. Ainsi, les migrants sont en grande partie à la merci des parents de pays d'origine et d'accueil. Les premiers assurent l'alimentation et le logement et les seconds envoient de l'argent. Les difficultés de logement et d'alimentation se présentent avec acuité aux plus âgés et aux moins âgés tandis que les jeunes appartenant à la seconde génération dans leur majorité et les migrants originaires du Nord sont confrontés aux difficultés de langues.

Pour pallier à ces difficultés notamment celles relatives aux langues, ils s'organisent en grin dans certains quartiers comme Niamakoro et Kalabancoura. Ces réseaux ont donné naissance à des associations qui défendent les droits de leurs membres tout en les formant également. Les différentes associations se sont regroupées en diasporas et travaillent étroitement avec le Conseil National des Arabophones du Mali (CANM) dans le but de bien se faire entendre.

La liberté d'organiser en association, de travailler et de se promener sans la carte de séjour, font que les migrants apprécient considérablement les conditions de Bamako. La comparaison de deux pays montre que le Mali prédomine en termes de tranquillité et l'Arabie Saoudite en alimentation et location. Ainsi, selon la majorité, toute personne qui veut se rendre dans ce pays arabe doit être dotée de ses documents de séjour.

La réinstallation des migrants de retour d'Arabie Saoudite se détermine en premier lieu par la raison et la nature du retour. La nature positive est synonyme de réinstallation positive et vice versa. Les retournés volontaires font des pratiques solidaires considérables tandis que celles des autres sont dérisoires. Par être un migrant de retour au sens propre-la seconde génération est confrontée aux problèmes de langues. Avoir des ressources sociales notamment familiales importantes, avoir une expérience professionnelle applicable et être en âge de travailler sont aussi des déterminants.

La perception positive du retour est presque en égalité avec la perception négative et cela, malgré les conditions de retour difficiles. Elle est le résultat d'une organisation sociale considérable en faveur des retournés mais également d'une tranquillité à laquelle les migrants étaient privés en Arabie Saoudite. Néanmoins, cette perception est fonction de la raison du retour et les conditions dans lesquelles celui-ci est vécu. Elle est totale chez les retournés volontaires. Partagée mais élevée chez les migrants au retour contraint. Elle est très faible chez les retournés involontaires.

L'intention de réémigrer est présente chez près de la moitié et s'explique principalement par les familles qui se trouvent en Arabie Saoudite. Elle est forte chez les migrants qui sont dans les emplois réguliers mais les raisons sont positives-rendre visite aux parents. Faible chez ceux qui sont dans les emplois précaires à cause des difficultés vécues au pays de séjour. Élevée chez les sans-emplois avec des raisons négatives liées à l'inadaptation sociale au Mali. Enfin, nous avons une minorité qui conditionne le fait de rester aux moyens de pouvoir survivre. La réémigration est donc en majeure partie, la conséquence de l'échec de la réinstallation. Le fait de rester est aussi majoritairement, le résultat de l'impossibilité de repartir.

CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS

Cette étude s'avère importante surtout que la migration de retour d'Arabie Saoudite est un phénomène récent par son ampleur. Ainsi, la combinaison des méthodes quantitatives et qualitatives et la stratégie « boule de neige » nous ont permis d'avoir une meilleure connaissance de la migration de retour et les stratégies de réinstallation de ces migrants au Mali.

Les principaux résultats obtenus à l'issue de ces recherches montrent que la migration de retour d'Arabie Saoudite est l'apanage des hommes relativement jeunes appartenant totalement à la religion musulmane et à la seconde génération en partie dominante. Cette prédominance des hommes est le résultat de l'importance classique de ces derniers par rapport aux femmes ainsi que l'accès difficile à ces dernières pendant les recherches.

Le statut matrimonial est dominé par les mariés notamment les monogames, résultat de l'âge moyen au retour assez important dépassant celui auquel se marient légalement les Maliens. Ces migrants sont principalement des arabisants avec un niveau d'étude secondaire dominant suivi de près par un nombre considérable d'illettrés. La répartition ethnique de cette migration est à la faveur de l'ethnie tamasheq suivie par les ethnies bambara et sonhraï. Les lieux d'origine de ces migrants sont principalement les régions de Gao et Mopti.

La migration malienne vers l'Arabie Saoudite s'explique par des motifs généralement économiques suivis de près par les raisons religieuses qui se transforment en partie considérable en facteurs économiques une fois au pays d'accueil marquant ainsi l'installation. Cette migration est ancienne dans les régions du Nord par rapport à celles du sud. Les départs dans la région de Gao ont été opérés principalement dans les années 1980 et suivant la voie traditionnelle réunissant le Mali au Niger-Tchad-Soudan et la traversée de la mer rouge puis l'Arabie Saoudite. Alors que dans les autres parties du Mali, ils sont effectués en partie considérable dans la décennie 2010.

La durée moyenne de séjour est de 24 ans. Malgré cette durée considérable, ce séjour vécu principalement à la Mecque est sans difficultés majeures. Il est apprécié d'agréable par la majorité des migrants. Les rares difficultés observées, relatives aux documents d'installation sont en grande partie récentes, résultat du contexte migratoire devenu difficile dans ce pays. Les activités principales d'installation sont le commerce suivi par la main d'œuvre et les activités de transport. Et une partie considérable dont majoritairement la seconde génération était en inactivité.

A travers les différentes activités ainsi évoquées, une bonne partie des migrants a entretenu des liens économiques avec le pays de départ, à travers principalement le canal du pèlerinage et les banques. Et les raisons expliquant ces transferts sont presque totalement sociales dont particulièrement le devoir moral envers les parents du pays d'origine. Par contre les liens sociaux notamment les séjours temporaires au pays d'origine sont faibles tandis que les contacts ont été maintenus en fonction de l'évolution technologique à travers les cassettes et lettres par le passé et la téléphonie mobile après.

La migration de retour est le résultat d'un contexte difficile en Arabie Saoudite se manifestant par le contrôle strict et la réglementation du séjour. La majorité des retours sont des expulsions. Ces dernières s'expliquent par le manque de documents saoudiens résultant soit d'une expiration ou d'un déchirement ou encore l'inaccessibilité pure et simple à ces papiers. Ces expulsions contrairement aux retours volontaires contraints et aux retours volontaires qui sont d'ailleurs moindres et dont les conditions de retour sont plus ou moins favorables, se passent dans des conditions extrêmement difficiles caractérisées par l'impréparation, la rétention provisoire et enfin l'impécuniosité au retour.

Néanmoins, le chemin du retour au bercail en dehors de ces difficultés ainsi élucidées reste sans autres difficultés majeures, conséquence positive du développement technologique. Mais également, il est résultat d'une organisation sociale interne forte en lien avec celle du pays d'accueil. Cette interconnexion sociale permet d'amoindrir les difficultés d'orientation et de localisation auxquelles peuvent être heurtés les migrants à leur arrivée. Ainsi, l'accueil est organisé à la fois par l'Etat, la société civile et les familles des migrants. Cependant, les actions de l'Etat et ses partenaires sont invisibles sur le terrain bien qu'ils disent y être présents.

Par-delà de cette invisibilisation, malgré les difficultés économiques et sociales auxquelles les familles sont confrontées avec la réception des migrants, aucun rapport n'existe entre l'Etat et ces dernières. Le peu de contacts qui existent, lient ces familles et certaines structures de la société civile qui, d'ailleurs ne sont pas perçues de façon favorable par les premières, qui les considèrent comme porteurs de discours prolifiques sans actions concrètes.

Les migrants ainsi retournés, à leur propre compte ou au dépend des familles tentent de se réinstaller dans la ville de Bamako. Cette ville est choisie majoritairement et selon plusieurs facteurs qui varient en fonction de la seconde génération et les autres migrants de retour. Nous avons respectivement les conditions de vie favorables de Bamako par rapport aux milieux d'origine, les contraintes de ces derniers et leur méconnaissance notamment pour les enfants des primo-migrants. Et enfin la résidence antérieure et la volonté de retourner en Arabie Saoudite.

Cette réinstallation en ville se fait par la mise en place des stratégies politiques, économiques et sociales. Les premières restent le domaine de l'Etat et ses partenaires dont aucun des migrants rencontrés n'a bénéficié. A cet effet, ils envisagent leurs propres stratégies qui vont du montage des projets généralement individuels à la recherche d'emploi. Mais aussi, à la mise en place de réseaux et d'associations.

En raison de l'interruption du parcours migratoire, outre l'absence d'un projet d'investissement, la plupart des migrants de retour manquent de ressources économiques suffisantes. Ainsi, parmi les porteurs de projets, seul un petit nombre est parvenu à mettre en œuvre les projets qui sont relatifs en grande partie au commerce. Ces projets bien qu'ils soient perçus favorables, sont confrontés à des difficultés économiques, sociales et administratives.

Par ailleurs, malgré leur dotation considérable en ressources humaines et sociales la situation professionnelle des migrants n'est pas à hauteur de souhait. La majorité se trouve dans l'oisiveté et les emplois précaires.

Eu égard à cette situation professionnelle, les migrants de retour d'Arabie Saoudite sont majoritairement dans les difficultés économiques tandis que les difficultés alimentaires et locatives sont en grande partie amoindries pour les plus jeunes par les familles mais s'aiguisent pour les migrants moins jeunes et plus âgés vivant à leur propre compte. Les migrants appartenant à la seconde génération et ceux originaires des régions du Nord sont confrontés aux difficultés des langues dont principalement le bambara et le français parlés en ville.

Afin d'éviter le dépaysement, les migrants créent des réseaux à travers lesquels ils se distraient et apprennent en même temps les langues principalement parlées à Bamako. Ces réseaux ont aujourd'hui permis la création des associations dont particulièrement l'Association Espoir et Renaissance (AER) qui regroupe les migrants de retour d'Arabie Saoudite en particulier et ceux du monde arabe en général. Ces organisations militent à la fois pour leurs membres et les autres citoyens et cela, dans le but de parvenir à offrir particulièrement à leurs membres la possibilité de pouvoir vivre au pays à travers l'accès aux droits et l'acquittement des devoirs.

La réinstallation varie d'un migrant à un autre en fonction d'un certain nombre des déterminants. Ceux dont le retour est volontaire ont tous une situation de réinstallation favorable tandis que celle-ci varie chez les autres en fonction de l'expérience professionnelle, de l'âge au retour mais également selon la définition même d'un migrant de retour et la dotation en ressources sociales notamment familiales considérables.

S'agissant de la perception du retour, elle est assez positive et est fonction de la nature du retour. Ceux revenus volontairement le voient totalement comme positif, résultat du contour du retour personnellement organisé. Tandis que chez les autres migrants, le retour est vu sous tous les deux angles mais l'angle négatif est beaucoup fréquent chez ceux dont le retour est involontaire.

Quant à la réémigration, près de la moitié veut répartir mais les raisons expliquant cette intention varie selon la situation professionnelle. Les migrants exerçant des activités régulières l'expliquent généralement par des raisons positives comme rendre visite aux parents alors que chez les autres exerçant des activités précaires ou sans emplois, l'intention d'un nouveau départ est conséquence d'un échec de la réinstallation sociale et économique.

Il faut également noter que le fait de vouloir rester au pays d'origine, n'est pas forcément synonyme d'une réussite de la réinstallation. Il peut être expliqué par les contraintes vécues pendant le séjour comme c'est le cas dans cette étude, des migrants au retour volontaire contraint qui préfèrent généralement rester au Mali qu'aller en Arabie Saoudite ou ailleurs à cause de la perception équitable mais irrationnelle qu'ils attribuent à tous les pays en se référant sur leur malheureuse expérience saoudienne.

Conformément à cette situation de réinstallation en grande partie défavorable, plusieurs recommandations sont nécessaires :

D'abord, la migration de retour ne doit pas être considérée comme un phénomène négatif pour le pays d'origine car, les migrants reviennent avec des savoir-faire utiles pour le pays d'origine mais qui dépendent de l'attention qui leur sera accordée par les autorités ;

Une gestion adéquate des migrants de retour d'Arabie Saoudite doit se focaliser sur les besoins et les ressources de ces derniers. Ainsi, réaliser des recherches sur les besoins spécifiques des migrants de retour est un préalable à la bonne gestion de cette migration au Mali.

Un traitement spécifique nécessite d'être accordé aux migrants de retour d'Arabie Saoudite notamment à la seconde génération qui n'a pas les mêmes difficultés que les autres migrants en provenance des pays africains et occidentaux. En effet, en plus de leur situation économique difficile, ils ignorent majoritairement les dispositifs véhiculaires de communication.

Faciliter l'accès des migrants aux logements à travers les logements sociaux et à l'alimentation en leur distribuant des vivres ; aider les familles dans la prise en charge des migrants ; renforcer la capacité des centres d'accueil et d'orientation des migrants ; mettre en place des centres d'apprentissage et de formation ; aider les migrants dans le montage des projets économiques; tenir compte des compétences des migrants dans l'octroi des projets ; créer un cadre synergique entre les acteurs intervenant dans la réinstallation des migrants sont autant de propositions qui peuvent aider les tenants de décisions dans la gestion de ces personnes.

Malgré, le souci de prendre le sujet dans tous ses aspects du retour, ce travail comporte des limites. La stratégie utilisée ne nous a pas permis de diversifier les recherches. Ainsi, les résultats donnent des informations générales sur la migration de retour d'Arabie Saoudite.

Aussi, le cadre de l'étude n'a pas permis de prendre en compte l'intention de retour des migrants avant celui-ci. Le choix du commerce comme activité principale n'a pas été interrogé ; également, les migrants n'ont pas été questionnés individuellement sur la connaissance de l'existence des dispositifs de réinstallation de l'Etat.

Par ailleurs, ce mémoire est une ébauche de l'étude de la migration de retour d'Arabie Saoudite. Des études ultérieures sont donc, nécessaires sur le séjour des Maliens en Arabie Saoudite, qui cherchera à savoir comment les Maliens parviennent à conserver leur culture ? S'agissant de la question relative à l'intention du retour du migrant au Mali ainsi que celle portant sur le devenir de ceux qui sont revenus, elles n'ont pas été abordées dans ce travail. A cet effet, l'évolution de la mendicité dans la ville de Bamako est à observer de près.

Egalement les migrants de retour d'Arabie Saoudite à l'image d'autres migrants créent des associations qui ont réalisé et réalisent des actions notoires allant dans le cadre socioculturel. Ces associations se sont désormais constituées en diasporas du monde arabe.

Ainsi, leurs rapports à l'Etat et leurs contributions dans la réinstallation des migrants et dans la transformation socioculturelle peuvent aussi faire l'objet d'études ultérieures.

Enfin, la migration de retour venant d'horizons différents dont l'Arabie Saoudite continue à s'opérer de plus en plus. Ainsi, la capacité des structures étatiques et celles de la société civile, l'évolution des rapports entre ces structures et les conditions de vie des familles dans le futur proche peuvent aussi être étudiées.

Références bibliographiques

Ouvrages

BALLO, M. (2009). Migration au Mali : Profil National 2009. Ed. OIM, 125 pages. ISBN 978-92-9068-568-5. http://publications.iom.int/bookstore/free/Mali_Profile_2009.pdf, consulté le 28 Septembre 2017.

CASSARINO, J.P., et al. (2007). Migrants de retour au Maghreb réintégration et enjeux de développement. In Jean-Pierre Cassarino. Projet MIREM, AS Robert Schuman Centre for Advanced Studies, 121 pages http://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/7720/MIREM_RAPPORT_GENERAL_2007_10.pdf;sequence=1, consulté 22 Janvier 2018.

Articles

AMAR, J. (2014). Les migrations contemporaines entre droits de l'homme, liberté de circulation et droit au retour. *Hommes et migrations*, 1306,141-147. URL : <http://hommesmigrations.revues.org/2848>, consulté le, 21 Janvier 2018.

BA, A. H. (2010). Reconstitution territoriale et codéveloppement. *Hommes et migrations*, 1286-1287, 200-211, URL : <http://hommesmigrations.revues.org/1750> ; DOI : 10.4000/hommesmigrations.1750, Consulté le, 15 Juin 2017.

BEAUGE, G. (1986). La kafala : un système de gestion transitoire de la main d'œuvre et du capital dans les pays du Golfe. *Revue européenne des Migrations internationales*. 2 (1), 109-122. URL : <http://www.persee.fr>. Consulté, 23 décembre 2018.

BALCI, B. (2003). La communauté ouzbèke d'Arabie Saoudite : entre assimilation et renouveau identitaire. *Revue européenne des migrations internationales*. 19(3), DOI : 10.4000/remi.2684, consulté le 16 Mars 2018.

BEL-AIR, F. (2012). Printemps arabes et gestion des migrations dans les pays du Golfe : vers une réforme politique ? *Migrations Société*. 5 (143), 87-104. DOI 10.3917/migra.143.0087, consulté le 16 Mars 2018.

BOUARE, I., et al. (2015). La migration de retour favorise-elle l'insertion sur le marché du travail malien ? Une analyse à partir des données de l'EMOP. 109, 67-88, URL : [Projet MIMADEM - Insee https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/2118533/stec109e.pdf](https://www.insee.fr/fr/statistiques/fichier/2118533/stec109e.pdf) , consulté le 19 Janvier 2018.

BLION, R & BREDELOUP, S. (1997). La Côte-d'Ivoire dans les stratégies migratoires des Burkinabè et des Sénégalais, 707-737 http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes7/bfdi_03_03/010012792.pdf, consulté le 18 Janvier 2018.

BOYER, F. (2017). Les migrants nigériens expulsés d'Arabie Saoudite, Une trajectoire dominée par l'incertitude. *Espace populations sociétés*, 2017(1), http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers17-06/010069950.pdf, consulté le 11 Février 2018.

BOYER, F & LANOUE, É. (2009). De retour de Côte d'Ivoire : migrants burkinabè à Ouagadougou. in F. Boyer, D. Delaunay D., (coord.), *Peuplement de Ouagadougou et développement urbain*, Ouagadougou, Paris, Rapport provisoire, 75-101. http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers10-05/010046849.pdf, consulté le 09 février 2018.

BOYER, F & MOUNKAILA, H. (2010). Partir pour aider ceux qui restent ou la dépendance face aux migrations. *Hommes et migrations*, 1286-1287, 212-220 URL : <http://hommesmigrations.revues.org/1752> ; DOI : 10.4000/hommesmigrations.1752, consulté, le 12 Juin 2017.

BOYER, F & NEYA, S. (2015). Retours, circulations, installations ? Les reconfigurations du système migratoire ivoiro-burkinabè, *Afrique et développement*, XL (1), 63-79, ISSN 0850-3907, http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers16-03/010066467.pdf, consulté le 11 Février 2018.

BREDELOUP, S. (2006). Réinstallation à Ouagadougou des 'rapatriés' burkinabè de Côte d'Ivoire., *Afrique contemporaine*, 1 (217), 185-201. DOI 10.3917/afco.217.0185, consulté le 10 Février 2018.

BREDELOUP, S. (2015). Introduction : terrains revisités en migrations africaines Afrique et développement. *Afrique et développement*, Volume 40 (1), 1-17, ISSN 0850-3907, <https://www.ajol.info/index.php/ad/article/viewFile/121776/111238>, consulté le 10 février 2018.

CASSARINO, J.P. (2004). Theorising Return Migration: The Conceptual Approach to Return Migrants Revisited. *International Journal on Multicultural Societies*, UNESCO, 6 (2), 253-279. <<http://unesdoc.unesco.org/images/0013/001385/138592E.pdf#page=60>>. <hal-01237439>, consulté le 22 Janvier 18.

CISSE, P. (2009). Migration malienne au Cameroun. *Hommes & migrations*, 1279, 38-51. DOI : 10.4000/hommesmigrations. 295, consulté le, 19 octobre 2018.

CHAPPART, P. (2008). Retour forcé au Cameroun : récits d'après-expulsion., *Plein droit* 2 (77), 35-38. DOI 10.3917/pld.077.0035, consulté le, 23 Janvier 2018.

CISSE, M. (2011). Migration de circulation, retour et participation au développement des pays d'origine: cas des migrants sénégalais qualifiés. *Les Cahiers du Cread* 98-99,125-142 <http://dspace.cread.dz:8080/bitstream/CREAD/142/1/6.Migration%20de%20circulation.pdf>, consulté le 20 Janvier 2017.

CISSE, P & DOUMBIA, I.M. (2012) Recensement général de la population de l'habitat, Mali/2009, 69 pages, Consulté le 18 Juillet 2017.

DAUM, C. (2002). Aides au "retour volontaire" et réinsertion au Mali : un bilan critique. *Hommes et Migrations*, 1239, Africains, citoyens d'ici et de là-bas, 40-48; DOI : 10.3406/homig.2002.3889 http://www.persee.fr/doc/homig_1142-852x_2002_num_1239_1_3889, consulté le 24 Janvier 2018.

DAUM, C. (2007). « Migration, retour, non-retour et changement social dans le pays d'origine » In : Petit V. (ed.) **Migrations internationales de retour et pays d'origine Nogent-sur-Marne**, CEPED, 157-169, ISBN 978-2-87762-175-5. http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers17-06/010043449.pdf, Consulté le 18 Janvier 2018.

DIA, H. (2015). Le retour au pays des diplômés sénégalais : entre « développement » et entrepreneuriat privé. *Journal of international Mobility*, 1 (3), 115-128. DOI 10.3917/jim.001.0115, consulté le 24 Janvier 2018.

DIME, M. (2015). Flamber moins et investir utile : la promotion de l'entrepreneuriat chez des migrants de retour au Sénégal, *Afrique et développement*, XL (1), 81-97, ISSN 0850-3907, consulté le 24 Janvier 2018.

Dumont, J.C & SPIELVOGEL, G. (2008). Les migrations de retour : un nouveau regard Perspectives des migrations internationales. Ed. OCDE SOPEMI, 181-246, ISBN 978-92-64-04569-9, <http://www.oecd.org/dataoecd/2/29/43999184.pdf>, consulté le 24 octobre 2017.

FALL, M. (2010). Migration des étudiants sénégalais. *Hommes et migrations*, 1286-1287 | 2010, URL : <http://hommesmigrations.revues.org/1755> ; DOI : 10.4000/hommesmigrations.1755, consulté, le 15Juin 2017.

FARGUES, P. (2006). Afrique du Nord et Moyen-Orient. Des migrations en quête d'une politique. *Politique étrangère*, 4 (Hiver), 1017-1029. DOI 10.3917/pe.064.1017, consulté le 16 Mars 2016.

FERHI, S. (2009). L'immigration arabe dans le monde. *Migrations Société* 5 (125), 11-40. DOI 10.3917/migra.125.0011, Consulté le 16 Mars 2018.

FLAHAUX, M.L. (2011). Les migrants congolais et sénégalais qui retournent dans leur pays partagent-ils les mêmes logiques ? Des approches quantitative et qualitative pour une étude comparative, <http://uaps2011.princeton.edu/papers/110812>, Consulté le 24 Janvier 2018, 16 pages.

FLAHAUX, M.L, MEZGER, C et SAKHO, P. (2011). La migration circulaire des Sénégalais. In CARIM AS Robert Schuman Centre for Advanced Studies, San Domenico di Fiesole (FI): Institut universitaire européen, 62 http://cadmus.eui.eu/bitstream/handle/1814/18236/CARIM_ASN_2011_62.pdf?sequence=1, consulté 24 Janvier 2018.

FLAHAUX, M.L. (2015). Intention et réalisation de migration de retour au Sénégal et en République démocratique du Congo. *Population*, 1 (70), 103-133, DOI 10.3917/popu.1501.0103, Consulté le 21 Janvier 2018.

Gmelch, G. (1980). "Return Migration", *Annual Review of Anthropology*, n° 9, p. 135-159, URL: <http://www.jstor.org/stable/2155732>, consulté le 23 Janvier 2018.

GONIN a, P. (2010). L'énigme spatiale des Subsahariens. *Hommes et migrations*, 1286-1287, 6-15, URL : <http://hommesmigrations.revues.org/1716> ; DOI : 10.4000/hommesmigrations.1716, consulté le 15 Juin 2017.

GONIN b, P. (2010). Des voix sur la solidarité internationale. *Hommes et migrations*, 1286-1287, 16-23, URL : <http://hommesmigrations.revues.org/1718> ; DOI : 10.4000/hommesmigrations.1718, consulté le 15 Juin 2017.

GRUNTZ, L. (2012). La "révolution" du Golfe au Caire ? Émigration de travail vers les monarchies pétrolières et changements sociopolitiques en Égypte. *Migrations Société* 5(143), 73-86. DOI : 10.3917/migra.143.0073, Consulté le 16 Mars 2018.

HAMIDO, I.M. (2009). Migration au Niger : profil national 2009. Ed. OIM, 164 pages ISBN 978-92-9068-566-1, http://publications.iom.int/system/files/pdf/niger_profile_2009.pdf, Consulté le 14 Février 2018.

HARRAMI, N. (2007). « La "réinsertion" sociale des migrants de retour dans le pays d'origine », in Harrami, N. (dir). **La Réinsertion des migrants de retour au Maroc**. Analyse des résultats de l'enquête sur la migration de retour des marocains résidant à l'étranger de 2003-2004, 107-137 <http://www.hcp.ma/file/103077/> , consulté le 18 Janvier 2018.

KABBANJI, L. (2011). Vers une reconfiguration de l'agenda politique migratoire en Afrique de l'Ouest. *Études internationales*, 42(1), 47-71. Doi:10.7202/045877ar, consulté le 24 Janvier 2018.

KEÏTA, S. (2009). La contribution des maliens de l'extérieur au développement de leur pays, 13 pages http://carimsouth.eu/carim/public/polsoc texts/PO3MAL1590_1336.pdf, consulté le 24 Janvier 2018.

KONATE, F.O. (2010). La migration féminine dans la ville de Kayes au Mali. *Hommes et migrations*, 1286-1287, URL : <http://hommesmigrations.revues.org/1722> ; DOI : 10.4000/hommesmigrations.1722, Consulté le 25 Mai 2017.

LECADET, C. (2012). Expulsions et prises de parole au Mali : quand le politique se récrie en ses marges. *Le sujet dans la cité*, 1 (Actuels n° 1), 113-127. Consulté le, 27 Juin 2018.

LECADET, C. (2014). Au Mali, la difficile défense des expulsés. *Plein droit* 3(102), 39-42. DOI 10.3917/pld.102.0039. Consulté le, 27 Juin 2018.

LECADET, C. (2015). La voix de l'expulsé », *Plein droit* 4(107), 7-10. DOI 10.3917/pld.107.0007. Consulté le, 27 Juin 2018.

LARRAMONA, G. (2013). Espagne : l'émigration des immigrés. *Population*, Vol. 68 (2), 249-271. DOI 10.3917/popu.1302.0249, consulté le 21 Janvier 2018.

LATAPI, A. E & PEDRAZA, L. (2013). Le retour des migrants au pays : quelle politique sociale ?, *Politique américaine*, 1 (21), 165-194. DOI 10.3917/polam.021.0165, consulté le 11 Février 2018.

LIMA, S. (2010). Territorialités en mouvement. *Hommes et migrations*, 1286-1287, 258-267, URL : <http://hommesmigrations.revues.org/1762> ; DOI : 10.4000/hommesmigrations.1762, consulté le, 15 Juin 2017.

LORENZETTI, L & ABISSET, A.M.G. (2009). Les migrations de retour Jalons d'un chapitre méconnu de l'histoire alpine, *Universita' della svizzera italiana*, 13-24, <http://unisi-ch.academia.edu/LuigiLorenzetti> Consulté le 28 Juin 2018.

MAINGARI, D. (2011). Exode des cerveaux en Afrique : réalités et déconstruction du discours sur un phénomène social. *Education et sociétés*, 2 (28), 131-147. DOI 10.3917/es.028.0131, consulté le 21 Janvier 2018.

MARY, K. (2010) Entre la "forteresse Europe" et l'Amérique d'Obama. *Hommes et migrations*, 1286-1287, 124-133, URL : <http://hommesmigrations.revues.org/1734> ; DOI : 10.4000/hommesmigrations.1734, consulté, le 15 Juin 2017.

MINISTERE DE L'INTERIEUR FRANÇAIS .(2009).programmes et stratégies afin de favoriser les retours assistés et la réintégration des migrants originaires des pays tiers, 37 pages, <https://www.immigration.interieur.gouv.fr/Europe-et-International/Le-reseau-europeen-des-migrations-REM2/Etudes/Programmes-et-strategies-afin-de-favoriser-les-retours-assistes-et-la-reintegration-des-migrants-originares-des-pays-tiers>, consulté le 20 Janvier 2018.

Ministère des Maliens de l'Extérieur. (2014). Politique nationale de migration. *Mali*, 105 pages.

MOUNKAÏLA, H. (2015). La gestion des rapatriés de Libye dans la commune de Tchintabaraden (Niger) : les défis de l'urgence et du durable. *Afrique et développement*, Volume 40(1), 99-117, ISSN 0850-3907, <http://dspace.cread.dz:8080/bitstream/CREAD/142/1/6.Migration%20de%20circulation.pdf> , Consulté le 20 Janvier 2017.

NDIONE, B & LOMBARD, J. (2004). Diagnostic des projets de réinsertion économique des migrants de retour : étude de cas au Mali (Bamako, Kayes). 20 (1), 169-195. DOI : 10.4000/remi.316, consulté le, 26 Octobre 2017.

OUEDRAOGO, D. (2002). Migrations circulaires et enjeux identitaires en Afrique de l'Ouest. *Les Cahiers du Gres*, 3(1), 7– 23. Doi:10.7202/009427ar, Consulté le 24 janvier 2018.

PERRUCHOUD, R. (2007). Glossaire de la migration N° 9 Ed OIM, ISSN 1815-9257 98 pages, Consulté le 18 Janvier 2018

PIOTROWSKI, M et al. (2010). Les déterminants économiques et non économiques de la migration de retour en Thaïlande rurale. *Population*, 2 (65), 361-377. DOI 10.3917/popu.1002.0361, Consulté le 11 Février 2018.

PIAN, A. (2010). Trajectoires de rapatriés. *Hommes et migrations*, 1286-1287, 86-97, URL : <http://hommesmigrations.revues.org/1729> ; DOI : 10.4000/hommesmigrations.1729, Consulté le 15 Juin 2017.

POTVIN, D. (2005). Les jeunes adultes migrants de retour : une vitalité pour les régions. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 4 (octobre), 507-531. DOI 10.3917/reru.054.0507, consulté le 24 janvier 2018.

RAZY, E. (2006). De quelques ‘retours soninké’ aux différents âges de la vie. *Journal des anthropologues*, 106-107, 337-354, URL: <http://jda.revues.org/1211>, Consulté le 24 Janvier 2018.

SINATTI, G. (2009). Migration et Retour en Afrique de l'Ouest Le cas du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal, 49 pages [http://www.endadiapol.org/wp-content/uploads/2016/05/RAPPORT BIT-ENDA RETOUR 2 .pdf](http://www.endadiapol.org/wp-content/uploads/2016/05/RAPPORT_BIT-ENDA_RETOUR_2.pdf), Consulté le 19 Janvier 2018.

TIMERA, M & GARNIER, J. (2010). Les Africains en France. *Hommes et migrations*, 1286-1287, URL : <http://hommesmigrations.revues.org/1719> ; DOI : 10.4000/hommesmigrations.1719, consulté, le 15 Juin 2017.

THIOLLET, H. (2009). La mobilité dans la corne de l'Afrique : entre urgence humanitaire et contrainte sécuritaire. *Migrations Société*, 1 (121), 75-88. DOI 10.3917/migra.121.0075, Consulté le 16 Mars 2018.

THIOLLET, H. (2010). Nationalisme d'Etat et nationalisme ordinaire en Arabie Saoudite : la nation saoudienne et ses immigrés. *Raisons politiques*, 1 (37), 89-101. DOI 10.3917/rai.037.0089, Consulté le 16 Mars 2018.

TOUNKARA, D.G. (2013). La gestion des migrations de retour, un paramètre négligé de la grille d'analyse de la crise malienne. *Politique africaine*, 2 (130), 47-68. DOI : 10.3917/polaf.130.004, Consulté le 14 Décembre 2017.

TOUNKARA, D.G. (2016). 1964 : le Mali réinsère ses ressortissants expulsés. *Plein droit*, 1 (108), 35-38. ISSN 0987-3260, ULR: <http://www.cairn.info/revue-plein-droit-2016-1-page-35.htm>, Consulté le 14 Décembre 2017.

YABA, Y & LOMPO, D. (2015). Les Burkinabè du Gabon : une migration à l'aune des aléas politiques ? *Afrique et développement*, 40 (1), 41-62 © Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique, 2015, ISSN 0850-3907, Consulté le 11 Février 2018.

ZUÑIGA, V. (2012). Migration de retour. *Hommes et migrations*, 1296, 88-98, Consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://hommesmigrations.revues.org/1515> ; DOI : 10.4000/hommesmigrations.1515, consulté le 20 Janvier 18.

Thèses

BARRY, M. G. (2011). La migration pour études : l'expérience de retour des diplômés guinéens dans leur pays d'origine après une formation au Canada. *Université de Montréal*, thèse de Sociologie, 236 pages. https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/6230/Barry_Mamadou_Gando_2011_these.pdf?sequence=4, consulté le 10 février 2018.

DA CRUZ, M. (2014). Back to Tenochtitlan. Migration de retour et nouvelles maquiladoras de la communication: le cas des jeunes migrants employés dans les centres d'appel bilingues de la ville de Mexico. Sociologie. Université d'Aix-Marseille, thèse de Sociologie, 471 pages, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-01076279>, consulté le 24 Octobre 2017

KEITA, B. (2012). Migrations internationales, investissements immobiliers et recomposition territoriale en Afrique de l'Ouest : le cas de Bamako. Paris : Université Diderot, Thèse de Géographie des pays émergents et en développement, 316 pages. Non publié.

Mémoires

FLAHAUX, M. L. (2009). Les migrations de retour et la réinsertion des Sénégalais dans leur pays d'origine. *Université catholique de Louvain*, Mémoire de master de démographie, 122 pages https://mafeproject.site.ined.fr/fichier/s_rubrique/20367/m.moire.flahaux.fr.pdf, Consulté le 19 Janvier 2018.

FUNAKAWA, N. (2009). le CIGEM – Centre d'Information et de Gestion des Migrations (Mali) : sa place face aux défis des politiques migratoires. Université de Poitiers : mémoire de master, 155 pages URL : <http://docplayer.fr/11142103>. Consulté le 02 janvier 2018.

TABLE DES MATIERES

Dédicace.....	1
Epigraphe	2
Remerciements.....	3
Sommaire	4
Table des sigles et abréviations	5
Résumé.....	7
Introduction	8
PARTIE THEORIQUE	11
CHAPITRE I : METHODOLOGIE DE RECHERCHE.....	12
1.1 Mode d’investigation	12
1.2 Recherches documentaires et entretiens exploratoires	12
1.3 Recherches de terrain	13
1.3.1 Quartiers concernés par les recherches	13
1.3.2 Population cible.....	15
1.3.3 Echantillon d’étude.....	15
1.3.4 Recherches quantitatives	15
1.3.5 Recherches qualitatives	16
1.3.6 Stratégie d’accès aux enquêtés	18
1.3.7 Difficultés rencontrées et leçons apprises	19
1.4 Dépouillement et analyse des données collectées	21
1.4.1 Dépouillement des données quantitatives.....	21
1.4.2 Analyse des données qualitatives	22
Chapitre II : Revue de la littérature.....	23
2.1 Définitions conceptuelles	23
2.2 Revue critique de la documentation	26
2.2.1 La thématique du Retour	26
2.2.1.1 l’expression de la volonté du migrant.....	26
2.2.1.2 Les dimensions du retour.....	26
2.2.2 Les approches théoriques relatives au retour.....	28
2.2.3 Les études empiriques relatives au retour.....	28
2.2.3.1 Les facteurs socioéconomiques du retour	29
2.2.3.2 Le retour comme résultat du contexte politico-administratif des pays hôtes.....	30
2.2.4.3 Le retour de migrants comme stratégie de développement des pays d’origine	32
2.2.4 Les situations de retour des migrants	33
2.2.4.1 L’organisation du retour	33
2.2.5 Vécu du retour au pays d’origine	34
2.2.5.1 Les perceptions théoriques relatives au vécu du retour	34
2.2.5.2 Les études empiriques en rapport à la réinstallation de migrants	35

2.2.5.3 Les alternatives à la réinstallation	39
PARTIE EMPIRIQUE	41
Chapitre III : Migration de retour d'Arabie Saoudite au Mali.....	42
3.1 Les migrants de retour selon la définition	42
3.2 Caractéristiques sociodémographiques des Maliens de retour d'Arabie Saoudite	42
3.2.1 Sexe, âge au retour et religion	42
3.2.1.1 Sexe	42
3.2.1.2 Age au retour	43
3.2.1.3 Religion	43
3.2.2 Etat matrimonial, études et niveaux d'instruction	44
3.2.2.1 Etat matrimonial	44
3.2.2.2 Types et niveaux d'instruction	44
3.2.3 Ethnie et lieux d'origine	45
3.2.3.1 Répartition ethnique des migrants	45
3.2.3.2 Régions d'origine des migrants	46
3.3 Départs en Arabie Saoudite	47
3.4 Séjour des migrants en Arabie Saoudite	49
3.4.1 Villes de résidence des migrants maliens en Arabie Saoudite	49
3.4.2 Durée de séjour	50
3.4.3 Activités du séjour	50
3.4.4 Appréciation du séjour d'Arabie Saoudite et difficultés	51
3.4.5 Liens avec le pays d'origine	52
3.4.5.1 Contacts téléphoniques	53
3.4.5.2 Séjours temporaires	53
3.4.5.3 Liens économiques	54
3.5 Motifs de retour des migrants maliens d'Arabie Saoudite	56
3.5.1 Caractère et raisons du retour	56
3.6 Conditions de retours au Mali	57
3.6.1 Conditions de retours forcés	57
3.6.2 Conditions de retours volontaires contraints	58
3.6.3 Conditions de retours volontaires	59
3.7 Accueil des migrants de retour d'Arabie Saoudite	61
3.7.1 Accueil institutionnel par les autorités	61
3.7.2 Hospitalité sociale par les familles	63
3.6.3 Difficultés d'accueil	65
3.6.3.1 Les difficultés étatiques et non étatiques dans l'accueil des migrants	65
3.6.3.2 Les difficultés des familles d'accueil	66
3.6.3.3 La perception du retour des migrants par les familles d'accueil de Bamako	67
3.6.4. Les rapports de l'Etat et partenaires avec les familles de migrants dans l'accueil	68
Chapitre IV : Réinstallation des migrants de retour d'Arabie Saoudite au Mali	71
4. 1 Les facteurs de choix de Bamako comme lieu de réinstallation	71
4.2 Rôles des autorités dans la réinstallation des migrants	74
4.2.1 Critères d'accès au financement étatique	74

4.2.2 Secteurs concernés par le financement	75
4.2.3 Limites des stratégies politiques	76
4.2.4 Collaboration avec l'Etat et difficultés de collaboration	78
Dans le cadre de la gestion de migrants de retour, la réinstallation est une étape phare qui nécessite également une collaboration. Plusieurs acteurs s'y trouvent.	78
4.2.4.1 Collaboration dans la réinstallation des migrants	78
4.2.4.2 Difficultés de collaboration	79
4.3 Stratégies économiques de réinstallation des migrants de retour	81
4.3.1 Les ressources humaines de migrants.....	81
4.3.1.1 Les connaissances et les valeurs de migrants	81
4.3.1.2 Les expériences professionnelles.....	81
4.3.2 Ressources économiques au retour.....	82
4.3.3. Les projets économiques de réinstallation.....	83
4.3.3.1 Mise œuvre des projets.....	83
4.3.4 Situation des migrants de retour dans l'emploi	85
4.4. Stratégies sociales de réinstallation	87
4.4.1 Place des relations dans la réinstallation des migrants de retour.....	87
4.4.2 Les rôles des familles du Mali et d'Arabie Saoudite dans la réinstallation des migrants	87
4.4.3 La création d'associations	89
4.4.4 Comparaison des conditions de vie de Bamako et d'Arabie Saoudite	93
4.5 Déterminants de la réinstallation au Mali	95
4.5.1 Déterminants migratoires et économiques	95
4.5.2 Déterminants sociodémographiques.....	97
4.6 Perception du retour et réémigration	97
4.6.1 Perception du retour	97
4.6.2 Réémigration.....	99
4.6.2.1 Rapports situation professionnelle et réémigration.....	100
Conclusion générale et recommandations	104
Références bibliographiques	109
TABLE DES MATIERES	116
Table des tableaux.....	119
Table des graphiques	119
Table des cartes	119
Table des photos	119
Table des annexes	120
Annexes.....	121

Table des tableaux

Tableau N°1: Les quartiers de Bamako concernés par les recherches de terrain	14
Tableau N°3 : Types de migrants de retour selon la définition.....	42
Tableau : N°4 Répartition des migrants de retour selon le sexe, l'âge au retour et la religion.....	43
Tableau N°6 : Les migrants de retour selon l'état matrimonial, types d'étude et niveau d'instruction.....	44
Tableau N°7 : Répartition des migrants de retour selon l'ethnie, lieux d'origine et de résidence.....	45
Tableau N°9 : Villes de résidence des migrants maliens en Arabie Saoudite.....	49
Tableau N°10 : Durée de séjour en Arabie Saoudite.....	50
Tableau N°11 : Les activités des Maliens en Arabie Saoudite.....	50
Tableau N°13 : Liens socioéconomiques avec le pays d'origine.....	53
Tableau N°15 : Répartition des migrants selon la nature du retour et les facteurs expliquant celle-ci.....	56
Tableau N°16 : Migrants de retour selon le lieu de réinstallation souhaité et raisons du choix.....	71
Tableau N°17 : Quartiers de résidence des migrants.....	72
Tableau N°19 : Ressources économiques des migrants de retour et domaines d'utilisation.....	82
Tableau N°21 : Situation des migrants dans l'emploi.....	85
Tableau N°22 : Conseils à l'égard des candidats à la migration vers l'Arabie Saoudite.....	94
Tableau N°23 : Pratiques de solidarité des migrants de retour.....	95
Tableau N°24 : Rapport raisons du retour, perception et réémigration.....	98
Tableau N°25 : Réémigration et ses raisons	99
Tableau N°26 : Réémigration à l'instar de la situation professionnelle	100

Table des graphiques

Graphique N°1 : Les quartiers de Bamako concernés par les recherches de terrain.....	14
Graphique N°2 : Répartition ethnique des migrants de retour.....	46
Graphique N°3 Villes de résidence des migrants maliens en Arabie Saoudite	49
Graphique N°4 : Appréciation du séjour par les migrants.....	51
Graphique N°5 : Raisons de séjours temporaires au Mali.....	54
Graphique N°6 : Motifs de transferts économiques vers le Mali.....	55

Table des cartes

Carte N°1 : Quartiers concernés par les études.....	13
Carte N°2: Régions d'origine des migrants de retour.....	47
Carte N°3: Itinéraires migratoires des Maliens vers l'Arabie Saoudite.....	48
Carte N°4 : Répartition des migrants de retour selon les quartiers de résidence.....	73

Table des photos

Photo N°1 : les projets de l'AER.....	90
---------------------------------------	----

Photo N°2 : le président de l'A E R donne des cours de français à quelques migrants venus d'Arabie Saoudite dans une maison louée à cet effet.....	91
Photo N°4 : Lancement des activités du Groupement des diasporas du monde arabe au palais de la culture à Badalabougou.....	92

Table des annexes

Annexe 1 : questionnaire des enquêtes quantitatives réalisées à Bamako avec les migrants de retour d'Arabie Saoudite.....	122
Annexe 2 : Guide d'entretien à l'intention des familles des migrants de retour.....	129
Annexe 3 : guide à l'intention des agents de l'Etat, des organisations internationales et celles de la société civile locale évoluant dans le domaine migratoire.....	130
Annexe 4 : Guide adressé au président de l'A E R.....	131
Annexe 5 : Grille d'observation.....	132
Annexe6 : les tableaux d'annexe	133
Tableau N°2 : Les initiaux de noms et prénoms de différentes personnes interrogées.....	133
Tableau N°5 : Ages au départ, durées de séjour et âges au retour.....	133
Tableau N°8 : Comparaison des raisons de départ de la population de Gao par rapport aux autres régions du Mali, avec les années de départ, les itinéraires empruntés.....	134
Tableau N°12 : Difficultés de séjour et appréciation du séjour.....	134
Tableau N°14 : Raisons de séjours temporaires et transferts d'argent.....	135
Tableau N°18 : Ressources humaines des migrants et leur applicabilité au Mali.....	135
Tableau N°19 : Projets économiques de réinstallation.....	135
Annexe7 : Photo N°3 : photo de famille des GDM.....	136

ANNEXES

Annexe 1 : Questionnaire des enquêtes quantitatives réalisées à Bamako avec les migrants de retour d'Arabie Saoudite

Ma présentation

Brève exposition du thème de l'entretien et de ma recherche

Remerciements

I Profil du migrant

1 Quel est votre nom et prénom ?

.....

2 Quel est votre âge avant le départ et maintenant ?

.....
.....

3 Appartenez-vous à quelle religion ?

.....

4 Quel est votre état matrimonial ?

.....

5 Où résidez-vous?

.....

6 Quel type d'école avez-vous fréquenté ? Occidentale, franco-arabe, coranique ?

.....

7 Quel est votre niveau d'instruction ?

.....

8 Quelle est votre ethnie ?

.....

9 Quel est votre lieu d'origine (village, commune, région)?

.....

II- Contexte du départ

10 Pour quelles raisons êtes-vous parti en Arabie Saoudite ?

.....

11 quelle année êtes-vous parti en Arabie Saoudite

.....

12 Comment étiez-vous parti en Arabie Saoudite?

.....
.....
.....

13 Etiez-vous seul ou avec des parents ?

.....5

14 Quels étaient les difficultés du voyage ?

.....
.....
.....

15 Combien d'année avez-vous vécu en Arabie Saoudite ?

.....

16 Comment était votre séjour en Arabie Saoudite ?

.....8

17 Dans quelle ville aviez-vous vécu en Arabie Saoudite ?

.....

18 Aviez-vous vite trouvez du travail ? Si oui

.....
.....

19 quelle activité exercez-vous en Arabie Saoudite ?

.....
.....

20 Quelles étaient les difficultés auxquelles vous étiez confronté en Arabie Saoudite ?

.....
.....
.....

21 Quand vous partiez, aviez-vous un projet ?

.....

22 Aviez-vous des contacts avec la famille restée au Mali ?

.....
.....
.....

23 Aviez-vous effectué des transferts d'argent vers le Mali ? Si oui quelle était la fréquence de ces transferts ? Mensuelle ? Trimestrielle ? Annuelle ?

.....
.....
.....

24 Quel moyen utilisiez-vous pour transférer les fonds?

.....
.....

25 Quels étaient les motifs de ces transferts ?

.....
.....
.....

III- Contexte du retour

26 Pour quelles raisons êtes-vous revenu au Mali ?

.....
.....

27 Quelle est la nature de votre retour ? Volontaire ☐ involontaire ☐

28 Quelle année êtes-vous revenu au Mali ?

.....
.....

29 Comment vous aviez organisé votre retour ?

.....
.....
.....

30 Quelles étaient les difficultés auxquelles vous êtes confronté au retour ?

.....
.....
.....

31 Etes-vous seul ou avec des parents ?

.....

32 Avez-vous été accueilli au retour ? Oui ☐ Non ☐

33 Par qui, aviez-vous été accueilli ? Etat ☐ ami ☐ la famille ☐

34 Quel type d'accueil aviez-vous bénéficié ?

.....

35 Etes-vous satisfait de l'accueil ? Oui ☐ Non ☐

36 Aviez-vous fait des allers-retours entre le Mali et l'Arabie Saoudite avant votre retour ?
Oui ☐ Non ☐

37 Combien de fois et pour quelles raisons ?

.....

.....

38 Conseillez-vous les autres candidats à la migration d'aller en Arabie Saoudite ?

.....

.....

39 Quelles sont les connaissances, les expériences professionnelles et les valeurs que vous avez apprises en en Arabie Saoudite?

.....

.....

.....

40 Sont-elles applicables au Mali ? Oui ☐ Non ☐

41 Comment comptez-vous les appliquer ?

.....

.....

42 Pourquoi sont-elles inapplicables?

.....

.....

43 Aviez-vous tissé des relations pendant votre séjour en Arabie Saoudite ? Oui ☐ Non ☐

44 Avec qui aviez-vous tissé des relations ?

.....
.....
.....
45 Quelles étaient les relations que vous avez tissées?

.....
.....
.....
46 Qu'est-ce que ces relations vous ont permis en Arabie Saoudite et au Mali?

.....
.....
.....
47 Etes-vous revenu avec un capital financier? Oui ☐ Non ☐

48 Dans quel domaine avez-vous utilisé le capital financier ?

.....
.....
.....
49 Etes-vous revenu avec un projet de réinstallation? Oui ☐ Non ☐

.....
.....
.....
50 Quel est le projet ?

.....
.....
.....
51 Qui finance le projet ? Vous ☐ famille ☐ Un bailleur ☐

.....
.....
.....
52 Le projet est le statut du projet ? Individuel ☐ collectif ☐

53 Qui vous avez aidé pour le montage du projet : les amis ☐ la famille ☐ ou un bailleur ☐

54 Comment est le projet ?

.....
.....
.....
55 Permet-il votre réinstallation ? Oui ☐ Non ☐

.....
.....
56 Etes-vous confronté à des difficultés? Oui ☐ Non ☐

57 Lesquelles ?

58 Comment vous aviez surmonté les difficultés ?

.....
.....
.....
59 Quand vous êtes revenu, êtes-vous aidé à vous réinstaller ? Par qui et comment ?

.....
.....
.....
60 Avez-vous trouvé un travail ? Oui ☐ Non ☐

.....
.....
61 Quel est le travail que vous avez trouvé ?

.....
.....
62 Comment vous avez trouvé le travail?

.....
.....
63 Quelle impression portez-vous sur le travail?

.....
.....
64 Comment sont vos conditions de logement, de santé, de niveau vie à Bamako ?

.....
.....
65 Quelle comparaison faites-vous de vos condition de vie actuelles par rapport à celles d'avant le départ et celles en Arabie Saoudite?

.....
.....
.....

66 Faites-vous des pratiques de solidarité envers les autres ? Oui ☐ Non ☐

67 Quelles sont les pratiques que vous faites ?

.....
.....

68 Qui sont les bénéficiaires ? Parents ☐ Amis ☐ Autres ☐

69 Quels sont les motifs qui expliquent ces pratiques ?

.....
.....

70 Où comptez-vous vous réinstaller ?, Au lieu d'origine ☐ à Bamako ☐ Autre ☐

71 Pourquoi le choix de ce lieu ?

.....
.....
.....

IV Perspectives

72 Comment vous percevez votre retour au Mali ?

.....
.....
.....

73 Avez-vous l'intention de rester ou de retourner en Arabie Saoudite ou ailleurs ? Et pourquoi ?

.....
.....
.....

74 Que demandez-vous aux autorités ?

.....
.....
.....

Annexe 2 : Guide d'entretien à l'intention des familles des migrants de retour

Ma présentation

Brève exposition du thème de l'entretien et de ma recherche

Remerciements

1 Identification

Nom.....
.....

Prénom.....
.....

Ethnie.....
.....

Profession.....
.....

2 Les liens économique et social avec le migrant pendant la migration

.....
.....

3 Perception du retour du migrant par la famille

.....
.....

4 Soutiens des migrants de retour et difficultés rencontrées

.....
.....
.....
.....

Annexe3 : Guide à l'intention des agents de l'Etat, des organisations internationales et celles de la société civile locale évoluant dans le domaine migratoire

Ma présentation

Brève exposition du thème de l'entretien et de ma recherche

Remerciements

1 Identification

Nom.....
.....

Prénom.....
.....

Fonction au sein de la structure.....

2 Présentation de la structure : Création, Objectifs, Difficultés internes

.....
.....

3 Place de la structure dans l'organisation du retour des migrants maliens

.....

4 Organisation de l'accueil et dispositifs mis en place

.....

5 Difficultés rencontrées dans l'accueil des migrants

.....

6 Réinstallation et difficultés de réinstallation des migrants de retour

.....

7 Collaboration dans l'accueil et réinstallation des migrants et difficultés liées à cette collaboration

.....

8 Observations sur la migration de retour au Mali

.....

9 Propositions pour une bonne gestion des migrants de retour

.....

Annexe4 : Guide adressé au président de l'A E R

Ma présentation

Brève exposition du thème de l'entretien et de ma recherche

Remerciements

1 Identification

Nom.....
.....

Prénom.....
.....

Ethnie.....
.....

1 présentation de l'association

.....
.....

2 Motifs de création

.....
.....

3 Composition de l'association

.....

4 Actions réalisées

.....

5 Rapports avec l'Etat

.....

6 Liens avec les autres associations du monde arabe ou arabophones

.....

7 Difficultés rencontrées

.....

8 Ce que veut l'association de l'Etat

.....

Annexe 5 : Grille d'observation

Observations	Eléments observés
Les migrants de retour	-Le 26 février 2018, nous avons vu un vieux qui réponds positivement à ses conditions de vie mais qui est très mal habillé. - Nous avons observé que les mouvements des migrants de retour d'Arabie Saoudite sont fréquents dans les quartiers Kalabancoura et Niamakoro. - Le 22 mars à Niamakoro, nous avons vu une petite chambre partagée entre plus de 4 migrants de retour. - Le 26 mars 2018, nous avons observés les marchandises d'un migrant-commerçant, elles sont composées de voiles, de frigos, de portes, de vitres etc. - Nous avons vu le 27 mars 2018 à Sirakoro la maison et la mosquée construites par un migrant de retour d'Arabie Saoudite. -Nous avons vu que les migrants de retour d'Arabie Saoudite portent majoritairement des vêtements occidentaux, certains ont de coiffures semblables aux rappeurs américains. - Le 31 mars à Niamakoro, nous avons vu un petit enfant expulsé d'Arabie Saoudite qui ne peut même pas répondre à une enquête et un handicapé qui ne peut pas exercer une activité car l'un de deux pieds est coupé. - Le 01 avril nous avons vu à Kalabancoura un migrant d'origine tamasheq expulsé qui doit se rendre plusieurs fois dans la semaine à l'hôpital pour faire la dialyse. - Le 02 avril, nous avons vu à Kalabancoura dans une cour, un groupe de plus de 20 migrants expulsés le même jour d'Arabie Saoudite, tous assis avec leurs sacs. - Le 27 juin à Kalabancoro, nous avons vu 6 migrants de retour qui recevaient des cours de français dans une maison prise en location par l'AER. - La majorité des femmes d'entre les migrantes de retour sont voilées à la saoudienne. Celles qui ont un comportement vestimentaire en partie pareil à celui des maliennes sont celles qui sont nées ici au Mali. - Ces femmes voilées sont difficilement approchables car elles ne s'asseyent même pas à côté des hommes.
Les familles d'accueil	A part une famille, toutes les familles observées ayant reçu des migrants sont encombrées. La plus grande d'entre elles se trouve à Niamakoro, elle est remplie des migrants, chaque soir le grin de ceux-ci d'organise devant sa porte à côté d'un petit de football. A Kalabancoura, nous avons vu deux familles remplies également des migrants, les maisons sont inachevées ou avec de toits en pailles, sans eau, ni électricité. Les plus vieux des migrants de retour d'Arabie Saoudite sont observés à Kalabancoura.

Annexe 6 : les tableaux

Tableau N°2 : Les initiaux de noms et prénoms des personnes enquêtées et interviewées

Migrants de retour		Agents d'Etat et d'organisations
1 M H G	22 B A M	44 A C
2 A T	23 K K	45 O D
3 A S T	24 M M H	46 M L B
4 K D	25 I K	47 B N
5 A M T	26 A K	48 A S
6 M T	27 M A	49 B K
7 I T	28 M B	50 S K
8 A Y	29 I C	51 B C
9 O M T	30 S Y	52 A T
10 M K	31 Y D	Chefs des familles
11 I D	32 A G	53 I O
12 B F M	33 A W	54 A A L
13 M H H	34 Z A	55 T A
14 M B	35 A W A	56 D A
15 Ho T	36 R N	57 Z E
16 A M I	37 Z E	Président de l'A E R
17 M T	38 A A T	58 A K
18 M T	39 M H	
19 S B N	41 B A A	
20 A A	42 A D	
21 A A	43 Z A K	

Tableau N°5 : Ages au départ, durées de séjour et âges au retour.

Age au départ par an (N=21)		Durée de séjour par an (N=43)		Age au retour par an (N=43)	
Age inférieur	7	Durée inférieure	1	Age inférieur	15
Age moyen	24	Durée moyenne	24	Age moyen	36
Age supérieur	43	Durée supérieure	45	Age supérieur	70
Total des effectifs d'âge de départ	515/21= 24,5	Total des effectifs de durée de séjour	1019/43= 23, 69	1537/ 43= 35,74	

Tableau N°8 : Comparaison des raisons de départ des migrants entre Gao et autres régions du Mali, en indiquant les années de départ et les itinéraires empruntés

Raisons de départ			N (=43)	Décennies de départ	N (=21)	Itinéraires	N (=21)
Gao	12 départs	Pour des facteurs religieux puis resté	8	1980	9	Avion à partir du Mali	3
						Avion à partir de la Côte d'ivoire	4
				1990	2	Voie traditionnelle	4
				2010	1	Avion à partir du Ghana	1
		Pour chercher du travail	4				
Les autres régions	9 départs	Pour chercher du travail	7	1970	1	Voie traditionnelle	3
				1980	1		
				1990	1		
		Pour des aspects religieux puis resté	2	2000	1	Avion à partir du Mali	6
				Ne connaissant pas l'année	1		
		Nés en A S	22	2010	4		

Tableau N°12 : Difficultés de séjour et appréciation du séjour

Difficultés de séjour	N (=43)	Appréciation du séjour	N (=43)
Problèmes de logement	2	Agréable	29
Problèmes de papiers	19	Difficile après	10
Problèmes de paiement salarial	4	Difficile	4
Manque de respect par les arabes	2		
Dépendance	1		
Emprisonnement	2		
Accidents	2		
Aucune difficulté	11		

Tableau N°14 : Raisons de séjours temporaires et transferts d'argent

Raisons de séjours	N (= 12)	Motifs de transferts d'argent	N (=22)
Raisons sociales	8	Raisons sociales	20
Expulsions	4	Construction	1
		Raisons sociales/commerce	1

Tableau N°18 : Ressources humaines des migrants et leur applicabilité au Mali

Ressources humaines	N (=43)	Raisons de non applicabilité
Applicables	27	
Non applicables	16	
		Manque de moyens / Inconvenance

Tableau N°19 : Projets économiques de réinstallation

Projets	N (=43)		Type de projets	N (13)
Porteurs	Moins de deux	Porteurs de Bi-projets	Commerce	7
			Restauration	2
	11	2	Mosquée/Médersa	1
			Commerce/restauration	1
Non porteurs	30		Autres	2

Sources : enquêtes personnelles du 26 Février au 17 Avril 2018 à Bamako.

Annexe7 : Photo N°3 : photo de famille des GDM



Source : S Maïga, juin 2018, photo prise au palais de la culture.